



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE MÉDECINE, MAÏEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTÉ

ANNÉE : 2023

N° : 88

THÈSE

PRÉSENTÉE POUR LE DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Diplôme d'État

Mention Médecine Générale

Par

DELHUMEAU Roxane

Née le 09.11.1990, à Angers

**La violence dans les relations intimes des étudiants de Strasbourg :
état des lieux et caractéristiques**

Président de thèse : Mr le Professeur Gilles BERTSCHY

Directeur de thèse : Mr le Docteur Yannick SCHMITT



**FACULTÉ DE MÉDECINE,
MAÏEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTÉ**

ÉDITION SEPTEMBRE 2022
ÉVALUATION 2022-2023

- Université de Damas
- Faculté de Médecine
- Faculté de Maïeutique et Sciences de la Santé
- Département de :
- (09953688)
- (09953689)
- (09953690)
- (09953691)
- (09953692)
- Chargés de Cours, Experts et Invités
- Responsable de Cours :



UNIVERSITÉ DE DAMAS
FACULTÉ DE MÉDECINE
MAÏEUTIQUE ET SCIENCES DE LA SANTÉ

A1 - PROFESSEUR TITULAIRE DU COLLEGE DE FRANCE

PROF. MEDICAL - Cours "Unité parentale" (à compléter à la fin)

A2 - MEMBRE SCIENTIFIQUE À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE (IUF)

PROF. MEDICAL - Cours de pédiatrie

A3 - PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS (P.U.H.)

Nom de l'enseignant	Titre	Spécialité	Spécialité
DR. Youssef	0000	• Pédiatrie	0000 - Pédiatrie
DR. Youssef	0001	• Pédiatrie - Gastroentérologie pédiatrique	0001 - Pédiatrie - Gastroentérologie pédiatrique
DR. Youssef	0002	• Pédiatrie - Neurologie pédiatrique	0002 - Pédiatrie - Neurologie pédiatrique
DR. Youssef	0003	• Pédiatrie - Psychiatrie pédiatrique	0003 - Pédiatrie - Psychiatrie pédiatrique
DR. Youssef	0004	• Pédiatrie - Cardiologie pédiatrique	0004 - Pédiatrie - Cardiologie pédiatrique
DR. Youssef	0005	• Pédiatrie - Pneumologie pédiatrique	0005 - Pédiatrie - Pneumologie pédiatrique
DR. Youssef	0006	• Pédiatrie - Néphrologie pédiatrique	0006 - Pédiatrie - Néphrologie pédiatrique
DR. Youssef	0007	• Pédiatrie - Endocrinologie pédiatrique	0007 - Pédiatrie - Endocrinologie pédiatrique
DR. Youssef	0008	• Pédiatrie - Hépatologie pédiatrique	0008 - Pédiatrie - Hépatologie pédiatrique
DR. Youssef	0009	• Pédiatrie - Oncologie pédiatrique	0009 - Pédiatrie - Oncologie pédiatrique
DR. Youssef	0010	• Pédiatrie - Rhumatologie pédiatrique	0010 - Pédiatrie - Rhumatologie pédiatrique
DR. Youssef	0011	• Pédiatrie - Infectiologie pédiatrique	0011 - Pédiatrie - Infectiologie pédiatrique
DR. Youssef	0012	• Pédiatrie - Dermatologie pédiatrique	0012 - Pédiatrie - Dermatologie pédiatrique
DR. Youssef	0013	• Pédiatrie - Radiologie pédiatrique	0013 - Pédiatrie - Radiologie pédiatrique
DR. Youssef	0014	• Pédiatrie - Anatomie pédiatrique	0014 - Pédiatrie - Anatomie pédiatrique
DR. Youssef	0015	• Pédiatrie - Physiologie pédiatrique	0015 - Pédiatrie - Physiologie pédiatrique
DR. Youssef	0016	• Pédiatrie - Biochimie pédiatrique	0016 - Pédiatrie - Biochimie pédiatrique
DR. Youssef	0017	• Pédiatrie - Génétique pédiatrique	0017 - Pédiatrie - Génétique pédiatrique
DR. Youssef	0018	• Pédiatrie - Immunologie pédiatrique	0018 - Pédiatrie - Immunologie pédiatrique
DR. Youssef	0019	• Pédiatrie - Maladies infectieuses pédiatriques	0019 - Pédiatrie - Maladies infectieuses pédiatriques
DR. Youssef	0020	• Pédiatrie - Maladies chroniques pédiatriques	0020 - Pédiatrie - Maladies chroniques pédiatriques
DR. Youssef	0021	• Pédiatrie - Maladies rares pédiatriques	0021 - Pédiatrie - Maladies rares pédiatriques
DR. Youssef	0022	• Pédiatrie - Maladies génétiques pédiatriques	0022 - Pédiatrie - Maladies génétiques pédiatriques
DR. Youssef	0023	• Pédiatrie - Maladies auto-immunes pédiatriques	0023 - Pédiatrie - Maladies auto-immunes pédiatriques
DR. Youssef	0024	• Pédiatrie - Maladies neurologiques pédiatriques	0024 - Pédiatrie - Maladies neurologiques pédiatriques
DR. Youssef	0025	• Pédiatrie - Maladies psychiatriques pédiatriques	0025 - Pédiatrie - Maladies psychiatriques pédiatriques
DR. Youssef	0026	• Pédiatrie - Maladies cardiovasculaires pédiatriques	0026 - Pédiatrie - Maladies cardiovasculaires pédiatriques
DR. Youssef	0027	• Pédiatrie - Maladies respiratoires pédiatriques	0027 - Pédiatrie - Maladies respiratoires pédiatriques
DR. Youssef	0028	• Pédiatrie - Maladies rénales pédiatriques	0028 - Pédiatrie - Maladies rénales pédiatriques
DR. Youssef	0029	• Pédiatrie - Maladies endocriniennes pédiatriques	0029 - Pédiatrie - Maladies endocriniennes pédiatriques
DR. Youssef	0030	• Pédiatrie - Maladies hépatiques pédiatriques	0030 - Pédiatrie - Maladies hépatiques pédiatriques
DR. Youssef	0031	• Pédiatrie - Maladies oncologiques pédiatriques	0031 - Pédiatrie - Maladies oncologiques pédiatriques
DR. Youssef	0032	• Pédiatrie - Maladies rhumatismales pédiatriques	0032 - Pédiatrie - Maladies rhumatismales pédiatriques
DR. Youssef	0033	• Pédiatrie - Maladies infectieuses pédiatriques	0033 - Pédiatrie - Maladies infectieuses pédiatriques
DR. Youssef	0034	• Pédiatrie - Maladies dermatologiques pédiatriques	0034 - Pédiatrie - Maladies dermatologiques pédiatriques
DR. Youssef	0035	• Pédiatrie - Maladies radiologiques pédiatriques	0035 - Pédiatrie - Maladies radiologiques pédiatriques
DR. Youssef	0036	• Pédiatrie - Maladies anatomiques pédiatriques	0036 - Pédiatrie - Maladies anatomiques pédiatriques
DR. Youssef	0037	• Pédiatrie - Maladies physiologiques pédiatriques	0037 - Pédiatrie - Maladies physiologiques pédiatriques
DR. Youssef	0038	• Pédiatrie - Maladies biochimiques pédiatriques	0038 - Pédiatrie - Maladies biochimiques pédiatriques
DR. Youssef	0039	• Pédiatrie - Maladies génétiques pédiatriques	0039 - Pédiatrie - Maladies génétiques pédiatriques
DR. Youssef	0040	• Pédiatrie - Maladies immunologiques pédiatriques	0040 - Pédiatrie - Maladies immunologiques pédiatriques

ISBN kóddurinn	ISBN	Titillinn (upplagningu- og útgáfufyrirtæki)	Útgáfufyrirtæki
9953-0-00000-0	9953-0-00000-0	—	—
9953-0-00001-0	9953-0-00001-0	—	—
9953-0-00002-0	9953-0-00002-0	—	—
9953-0-00003-0	9953-0-00003-0	—	—
9953-0-00004-0	9953-0-00004-0	—	—
9953-0-00005-0	9953-0-00005-0	—	—
9953-0-00006-0	9953-0-00006-0	—	—
9953-0-00007-0	9953-0-00007-0	—	—
9953-0-00008-0	9953-0-00008-0	—	—
9953-0-00009-0	9953-0-00009-0	—	—
9953-0-00010-0	9953-0-00010-0	—	—
9953-0-00011-0	9953-0-00011-0	—	—
9953-0-00012-0	9953-0-00012-0	—	—
9953-0-00013-0	9953-0-00013-0	—	—
9953-0-00014-0	9953-0-00014-0	—	—
9953-0-00015-0	9953-0-00015-0	—	—
9953-0-00016-0	9953-0-00016-0	—	—
9953-0-00017-0	9953-0-00017-0	—	—
9953-0-00018-0	9953-0-00018-0	—	—
9953-0-00019-0	9953-0-00019-0	—	—
9953-0-00020-0	9953-0-00020-0	—	—
9953-0-00021-0	9953-0-00021-0	—	—
9953-0-00022-0	9953-0-00022-0	—	—
9953-0-00023-0	9953-0-00023-0	—	—
9953-0-00024-0	9953-0-00024-0	—	—
9953-0-00025-0	9953-0-00025-0	—	—
9953-0-00026-0	9953-0-00026-0	—	—
9953-0-00027-0	9953-0-00027-0	—	—
9953-0-00028-0	9953-0-00028-0	—	—
9953-0-00029-0	9953-0-00029-0	—	—
9953-0-00030-0	9953-0-00030-0	—	—
9953-0-00031-0	9953-0-00031-0	—	—
9953-0-00032-0	9953-0-00032-0	—	—
9953-0-00033-0	9953-0-00033-0	—	—
9953-0-00034-0	9953-0-00034-0	—	—
9953-0-00035-0	9953-0-00035-0	—	—
9953-0-00036-0	9953-0-00036-0	—	—
9953-0-00037-0	9953-0-00037-0	—	—
9953-0-00038-0	9953-0-00038-0	—	—
9953-0-00039-0	9953-0-00039-0	—	—
9953-0-00040-0	9953-0-00040-0	—	—
9953-0-00041-0	9953-0-00041-0	—	—
9953-0-00042-0	9953-0-00042-0	—	—
9953-0-00043-0	9953-0-00043-0	—	—
9953-0-00044-0	9953-0-00044-0	—	—
9953-0-00045-0	9953-0-00045-0	—	—
9953-0-00046-0	9953-0-00046-0	—	—
9953-0-00047-0	9953-0-00047-0	—	—
9953-0-00048-0	9953-0-00048-0	—	—
9953-0-00049-0	9953-0-00049-0	—	—
9953-0-00050-0	9953-0-00050-0	—	—
9953-0-00051-0	9953-0-00051-0	—	—
9953-0-00052-0	9953-0-00052-0	—	—
9953-0-00053-0	9953-0-00053-0	—	—
9953-0-00054-0	9953-0-00054-0	—	—
9953-0-00055-0	9953-0-00055-0	—	—
9953-0-00056-0	9953-0-00056-0	—	—
9953-0-00057-0	9953-0-00057-0	—	—
9953-0-00058-0	9953-0-00058-0	—	—
9953-0-00059-0	9953-0-00059-0	—	—
9953-0-00060-0	9953-0-00060-0	—	—
9953-0-00061-0	9953-0-00061-0	—	—
9953-0-00062-0	9953-0-00062-0	—	—
9953-0-00063-0	9953-0-00063-0	—	—
9953-0-00064-0	9953-0-00064-0	—	—
9953-0-00065-0	9953-0-00065-0	—	—
9953-0-00066-0	9953-0-00066-0	—	—
9953-0-00067-0	9953-0-00067-0	—	—
9953-0-00068-0	9953-0-00068-0	—	—
9953-0-00069-0	9953-0-00069-0	—	—
9953-0-00070-0	9953-0-00070-0	—	—
9953-0-00071-0	9953-0-00071-0	—	—
9953-0-00072-0	9953-0-00072-0	—	—
9953-0-00073-0	9953-0-00073-0	—	—
9953-0-00074-0	9953-0-00074-0	—	—
9953-0-00075-0	9953-0-00075-0	—	—
9953-0-00076-0	9953-0-00076-0	—	—
9953-0-00077-0	9953-0-00077-0	—	—
9953-0-00078-0	9953-0-00078-0	—	—
9953-0-00079-0	9953-0-00079-0	—	—
9953-0-00080-0	9953-0-00080-0	—	—
9953-0-00081-0	9953-0-00081-0	—	—
9953-0-00082-0	9953-0-00082-0	—	—
9953-0-00083-0	9953-0-00083-0	—	—
9953-0-00084-0	9953-0-00084-0	—	—
9953-0-00085-0	9953-0-00085-0	—	—
9953-0-00086-0	9953-0-00086-0	—	—
9953-0-00087-0	9953-0-00087-0	—	—
9953-0-00088-0	9953-0-00088-0	—	—
9953-0-00089-0	9953-0-00089-0	—	—
9953-0-00090-0	9953-0-00090-0	—	—
9953-0-00091-0	9953-0-00091-0	—	—
9953-0-00092-0	9953-0-00092-0	—	—
9953-0-00093-0	9953-0-00093-0	—	—
9953-0-00094-0	9953-0-00094-0	—	—
9953-0-00095-0	9953-0-00095-0	—	—
9953-0-00096-0	9953-0-00096-0	—	—
9953-0-00097-0	9953-0-00097-0	—	—
9953-0-00098-0	9953-0-00098-0	—	—
9953-0-00099-0	9953-0-00099-0	—	—
9953-0-00100-0	9953-0-00100-0	—	—

F2 - PROFESSEURS ÉMÉRITES

1. de 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
- Les professeurs émérites qualifiés reçoivent
 60 000 \$ par an (hors de l'échelle) pour les professeurs de 40 000 \$ à 45 000 \$.
2. par trimestre (pour les professeurs de 40 000 \$ à 45 000 \$)
- 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
3. par trimestre (pour les professeurs de 40 000 \$ à 45 000 \$)
- 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)
4. par trimestre (pour les professeurs de 40 000 \$ à 45 000 \$)
- 40 000 \$ à 45 000 \$ (hors de l'échelle)

F2 - PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS ASSOCIÉ (mi-temps)

1. 40 000 \$	2. 40 000 \$	3. 40 000 \$
--------------	--------------	--------------

F2 - PROFESSEURS CONVENTIONNÉS DE L'UNIVERSITÉ

1. 40 000 \$	10 000 \$
2. 40 000 \$	10 000 \$
3. 40 000 \$	10 000 \$
4. 40 000 \$	10 000 \$
5. 40 000 \$	10 000 \$
6. 40 000 \$	10 000 \$
7. 40 000 \$	10 000 \$
8. 40 000 \$	10 000 \$
9. 40 000 \$	10 000 \$
10. 40 000 \$	10 000 \$

GE - PROFESSEURS HONORAIRES

<p> GE000000 - Géométrie (12 crédits) GE000001 - Géométrie (12 crédits) GE000002 - Géométrie (12 crédits) GE000003 - Géométrie (12 crédits) GE000004 - Géométrie (12 crédits) GE000005 - Géométrie (12 crédits) GE000006 - Géométrie (12 crédits) GE000007 - Géométrie (12 crédits) GE000008 - Géométrie (12 crédits) GE000009 - Géométrie (12 crédits) GE000010 - Géométrie (12 crédits) GE000011 - Géométrie (12 crédits) GE000012 - Géométrie (12 crédits) GE000013 - Géométrie (12 crédits) GE000014 - Géométrie (12 crédits) GE000015 - Géométrie (12 crédits) GE000016 - Géométrie (12 crédits) GE000017 - Géométrie (12 crédits) GE000018 - Géométrie (12 crédits) GE000019 - Géométrie (12 crédits) GE000020 - Géométrie (12 crédits) GE000021 - Géométrie (12 crédits) GE000022 - Géométrie (12 crédits) GE000023 - Géométrie (12 crédits) GE000024 - Géométrie (12 crédits) GE000025 - Géométrie (12 crédits) GE000026 - Géométrie (12 crédits) GE000027 - Géométrie (12 crédits) GE000028 - Géométrie (12 crédits) GE000029 - Géométrie (12 crédits) GE000030 - Géométrie (12 crédits) GE000031 - Géométrie (12 crédits) GE000032 - Géométrie (12 crédits) GE000033 - Géométrie (12 crédits) GE000034 - Géométrie (12 crédits) GE000035 - Géométrie (12 crédits) GE000036 - Géométrie (12 crédits) GE000037 - Géométrie (12 crédits) GE000038 - Géométrie (12 crédits) GE000039 - Géométrie (12 crédits) GE000040 - Géométrie (12 crédits) GE000041 - Géométrie (12 crédits) GE000042 - Géométrie (12 crédits) GE000043 - Géométrie (12 crédits) GE000044 - Géométrie (12 crédits) GE000045 - Géométrie (12 crédits) GE000046 - Géométrie (12 crédits) GE000047 - Géométrie (12 crédits) GE000048 - Géométrie (12 crédits) GE000049 - Géométrie (12 crédits) GE000050 - Géométrie (12 crédits) </p>	<p> GE000051 - Géométrie (12 crédits) GE000052 - Géométrie (12 crédits) GE000053 - Géométrie (12 crédits) GE000054 - Géométrie (12 crédits) GE000055 - Géométrie (12 crédits) GE000056 - Géométrie (12 crédits) GE000057 - Géométrie (12 crédits) GE000058 - Géométrie (12 crédits) GE000059 - Géométrie (12 crédits) GE000060 - Géométrie (12 crédits) GE000061 - Géométrie (12 crédits) GE000062 - Géométrie (12 crédits) GE000063 - Géométrie (12 crédits) GE000064 - Géométrie (12 crédits) GE000065 - Géométrie (12 crédits) GE000066 - Géométrie (12 crédits) GE000067 - Géométrie (12 crédits) GE000068 - Géométrie (12 crédits) GE000069 - Géométrie (12 crédits) GE000070 - Géométrie (12 crédits) GE000071 - Géométrie (12 crédits) GE000072 - Géométrie (12 crédits) GE000073 - Géométrie (12 crédits) GE000074 - Géométrie (12 crédits) GE000075 - Géométrie (12 crédits) GE000076 - Géométrie (12 crédits) GE000077 - Géométrie (12 crédits) GE000078 - Géométrie (12 crédits) GE000079 - Géométrie (12 crédits) GE000080 - Géométrie (12 crédits) GE000081 - Géométrie (12 crédits) GE000082 - Géométrie (12 crédits) GE000083 - Géométrie (12 crédits) GE000084 - Géométrie (12 crédits) GE000085 - Géométrie (12 crédits) GE000086 - Géométrie (12 crédits) GE000087 - Géométrie (12 crédits) GE000088 - Géométrie (12 crédits) GE000089 - Géométrie (12 crédits) GE000090 - Géométrie (12 crédits) </p>
---	---

Exemples de références

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

1. *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

2. *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

3. *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

4. *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

5. *Handbook of Mathematics*. Providence, RI: American Mathematical Society.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

AMERICAN MATHEMATICAL SOCIETY (1993) *Handbook of Mathematics*.

**RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MÉDECINE ET D'ONTOLOGIE ET DU DÉPARTEMENT SERVICES TECHNIQUES SANTÉ
DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**

Hervé VAN DER LINDT, Directeur

**LA FACIÉTÉ A ARRÊTÉ QUE LES DONNÉES ENREGISTRÉES DANS LES DISSERTATIONS DE LOI SONT PRÉSENTÉES
COMME ÉTANT CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À LEURS AUTEURS ET QU'ELLE N'ENFEND NI LES APPROUVER, NI LES IMPROUVER**

SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples, je promets et je jure au nom de l'Être suprême d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail.

Admise à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe.

Ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser les crimes.

Respectueuse et reconnaissante envers mes maîtres je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis restée fidèle à mes promesses. Que je sois couverte d'opprobre et méprisée de mes confrères si j'y manque.

REMERCIEMENTS

Aux membres du jury,

Au Professeur Gilles Bertschy, de me faire l'honneur de présider ce jury et du temps consacré à évaluer mon travail,

Au Docteur Yannick Schmitt, d'avoir accepté de diriger ce travail, merci pour tes conseils et pour ta confiance tout au long de ce travail,

Au Professeur Jean-Sébastien Raul et au Professeur Erik-André Sauleau, d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse et pour le regard que vous porterez sur mon travail,

A la mission Egalité-Parité de l'Université de Strasbourg, d'avoir permis la diffusion de notre questionnaire.

A tous les étudiant-e-s qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

A Jérôme, d'avoir partagé avec moi une bonne partie de cette aventure riche en émotions.

A toutes les belles rencontres faites au cours de ces études.

A tous les médecins, infirmier-e-s et aides-soignantes rencontrés sur mon parcours, merci pour tout ce que vous m'avez appris.

A toute ma famille et tout particulièrement mes parents et mes sœurs Julie & Chloé, pour votre soutien sans faille tout au long de ces années, qui m'a donné la force de finir ces études. Merci pour votre amour, votre présence et votre confiance. Merci pour toutes vos relectures et encouragements.

A mes supers beaux-frères et merveilleux neveux Lou & Elliot.

A ma belle-famille, Danke für eure Unterstützung und für alles.

A tous mes amis, de Bellevue jusqu'à Strasbourg, merci d'être là.

A Matthias et Ian, merci de me faire le bonheur de partager ma vie.

A ma grand-mère.

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION : LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES CHEZ LES JEUNES	20
A)	Définitions	20
B)	Les chiffres.....	21
1)	Etudes françaises	21
2)	Etudes internationales.....	26
C)	Différents types de violence.....	28
D)	Les conséquences sur la santé des jeunes	30
E)	Les spécificités des jeunes.....	32
1)	Une période particulière du développement.....	32
2)	Des violences non identifiées	33
3)	Des freins au repérage.....	34
4)	Vers qui les jeunes se tournent-ils ?	34
F)	Une prévention et un dépistage adaptés aux jeunes.....	36
1)	La prévention.....	36
2)	Le dépistage et suivi des jeunes victimes	42
II.	MATERIEL ET METHODES	45
A)	Objectifs de l'étude	45
B)	Elaboration du questionnaire.....	45
C)	Description de la population	49
D)	Déroulé de l'étude	49
E)	Méthode statistique	50
F)	Ethique	53
III.	RESULTATS.....	54
A)	Diagramme de flux	54
B)	Caractéristiques sociodémographiques des étudiants répondants.....	54
1)	Age et sexe.....	54
2)	Orientation sexuelle	56
C)	Résultats.....	56
1)	Caractéristiques des VRI subies au cours de la vie	56
2)	Caractéristiques des VRI subies au cours des 12 derniers mois	60
3)	Caractéristiques des VRI infligées au cours de la vie	64
4)	Violences selon l'orientation sexuelle	67
5)	Démarches entreprises par les victimes.....	67
6)	Sensibilisation aux violences dans les relations intimes.....	69
7)	Intérêt et acceptabilité du violentomètre auprès des étudiants.....	70

8) Impact du violentomètre sur l'identification des violences	72
IV. DISCUSSION	74
A) Interprétation des résultats.....	74
1) Etat des lieux et caractéristiques des VRI chez les étudiants	74
2) Remarques sur les réponses en déclaration spontanée et selon le violentomètre	79
3) Le violentomètre comme outil de sensibilisation	84
B) Biais et limites de l'étude	86
C) Perspectives	88
V. CONCLUSION	91
VI. ANNEXES.....	95
VII. BIBLIOGRAPHIE	119

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la catégorie socio professionnelle (en %) dans l'enquête ENVEFF	22
Figure 2 : violences au sein du couple : indicateurs de violences psychologique, physique et sexuelle et indicateur global durant les douze derniers mois (%)	23
Figure 3 : violences au sein du couple : Indicateurs globaux de violences par groupe d'âge durant les douze derniers mois (%).....	24
Figure 4 : démarches effectuées par les utilisateurs du tchat victimes de violence dans les relations intimes.	35
Figure 5 : le violentomètre : face recto et verso de la plaquette	41
Figure 6 : diagramme de flux.....	54
Figure 7 : nombre de répondants par catégorie d'âge	55
Figure 8 : genre des répondants.....	55
Figure 9 : orientation sexuelle des répondants	56
Figure 10 : démarches formelles et informelles réalisées par les étudiants	68
Figure 11 : synthèse sur la sensibilisation des étudiants aux VRI.....	69
Figure 12 : avis des étudiants concernant une diffusion du violentomètre	70
Figure 13 : résumé de l'acceptabilité du violentomètre auprès des étudiants	71
Figure 14 : résumé de l'identification de violences subies à l'aide du violentomètre	72
Figure 15 : identification de violences infligées grâce au violentomètre	73

TABLE DES TABLEAUX

Tableau I : proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon l'âge (en %) dans l'enquête ENVEFF	22
Tableau II : moyenne annuelle de violence conjugale sur la période 2011-2018 dans l'enquête Cadre de vie et sécurité	25
Tableau III : résumé des caractéristiques des VRI subies par les étudiants au cours de la vie.....	57
Tableau IV : détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI subies au cours de la vie	59
Tableau V : détail des réponses en déclaration spontanée concernant les VRI subies au cours de la vie	60
Tableau VI : résumé des caractéristiques des VRI subies par les étudiants au cours des douze derniers mois.....	60
Tableau VII : détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI subies au cours des douze derniers mois	63
Tableau VIII : détail des réponses en déclaration spontanée concernant les VRI subies au cours des douze derniers mois	64
Tableau IX : résumé des caractéristiques des VRI infligées par les étudiants au cours de la vie.....	64
Tableau X : détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI infligées au cours de la vie	66
Tableau XI : VRI subies par les étudiants selon l'orientation sexuelle	67

ABREVIATIONS

CER : Comité d'éthique pour la recherche

CVSF : Comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles

ENVEFF : Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France

HAS : Haute Autorité de Santé

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OPVF : Observatoire Parisien des Violences faites aux Femmes

PAJ : Parcours amoureux des jeunes

VRA : Violence dans les relations amoureuses

VRI : Violence dans les relations intimes

VSS : Violences sexuelles et sexistes

WAST : Woman Abuse Screening Tool

I. INTRODUCTION : LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS INTIMES CHEZ LES JEUNES

A) Définitions

Au niveau international, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), dans son rapport mondial sur la violence et la santé de 2002 (1), définit la « violence entre partenaires intimes » comme tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation. Il s'agit, entre autres, des types de comportement suivants : actes d'agression physique comme des gifles, des coups de poing, des coups de pied et des volées de coups ; la violence sexuelle, notamment des rapports sexuels forcés et d'autres formes de coercition sexuelle ; la violence émotionnelle (psychologique), comme des insultes, le rabaissement, l'humiliation constante, des actes d'intimidation (par ex., destruction d'objets), des menaces de sévices, des menaces de retrait des enfants ; des comportements tyranniques et dominateurs, comme ceux consistant à isoler une personne de sa famille et de ses amis, à surveiller ses faits et gestes, et à limiter son accès aux ressources financières, à l'emploi, à l'éducation ou aux soins médicaux.

A l'échelle européenne, le Conseil de l'Europe a défini en 2011 dans la Convention d'Istanbul les « violences à l'égard des femmes » comme « une violation des droits de l'Homme et une forme de discrimination à l'égard des femmes ». Le terme de « violences domestiques » est introduit, désignant tous les actes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques) survenant au sein de la famille ou entre des anciens ou actuels partenaires, indépendamment du fait que l'auteur des infractions partage le même domicile. Par rapport à la définition de l'OMS, le Conseil de l'Europe a ajouté trois éléments nouveaux : les enfants sont dorénavant considérés comme des victimes à part entière, la définition est étendue aux partenaires ne vivant pas ensemble et le concept de "violences économiques" a été ajouté (2).

En France, la Convention d'Istanbul est ratifiée en 2014 et le gouvernement français adapte la définition des "violences conjugales", également nommées "violences au sein du couple", à celle proposée par le Conseil de l'Europe. Il qualifie ainsi toute violence exercée lors d'une relation intime, qu'elle soit actuelle ou passée, quel que soient le sexe des partenaires, leur lieu de vie et la forme juridique de leur union (mariage, pacte civil de solidarité, concubinage ou union libre) (2).

B) Les chiffres

1) Etudes françaises

L'« Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France » (ENVEFF) (3) est la première étude française consacrée aux violences faites aux femmes. Elle a été réalisée en 2000 auprès de 7000 femmes entre 20 et 59 ans. Elle prend en compte différents types de violence : physique, sexuelle, psychologique, verbale. Elle révèle qu'une femme sur dix a été victime de violences conjugales au cours de l'année précédant l'enquête avec une fréquence de violences subies homogène selon les différentes catégories socio-professionnelles. Il s'agissait de 24,2% de pressions psychologiques, 4,4% d'insultes, 2,5% d'agressions physiques, 1,8% de chantage affectif, 0,9% de viols et autres pratiques sexuelles imposées. Dans ce rapport on observe que l'âge est un facteur de risque, en effet les femmes les plus jeunes interrogées entre 20 et 24 ans étaient deux fois plus exposées que leurs aînées, sur l'île de France cela concernait 17% des jeunes femmes. C'est parmi les jeunes couples ne vivant pas ensemble qu'on observe les plus forts taux de conflits, de violences sexuelles et de situation de cumul de violences. Les chômeuses et les étudiantes avaient l'indicateur global de violence le plus élevé, cependant les chômeuses étaient deux fois plus que les étudiantes en situation très grave. 12,4% d'étudiantes étaient en situation de violences conjugales dont 3,1% en niveau très grave.

Tableau 1 : proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon l'âge (en %) dans l'enquête ENVEFF (3)

Type de violence	20-24 ans (n=464)	25-34 ans (n=1 707)	35-44 ans (n=1 872)	45-59 ans (n=1 865)	Ensemble (n=9 908)
Violences conjugales***					
Insultes et menaces verbales	6,1	4,1	4,3	3,9	4,3
Chantage affectif	2,7	1,4	2,3	1,6	1,8
Pressions psychologiques - dont harcèlement moral (3)	51,2	46,1	35,4	32,6	37,0
Agressions physiques	3,9	2,5	2,5	2,2	2,5
Viols et autres pratiques sexuelles imposées	1,2	0,9	1,0	0,6	0,9
Indice global de violence conjugale (4)	15,3	11,0	10,0	8,0	10,0

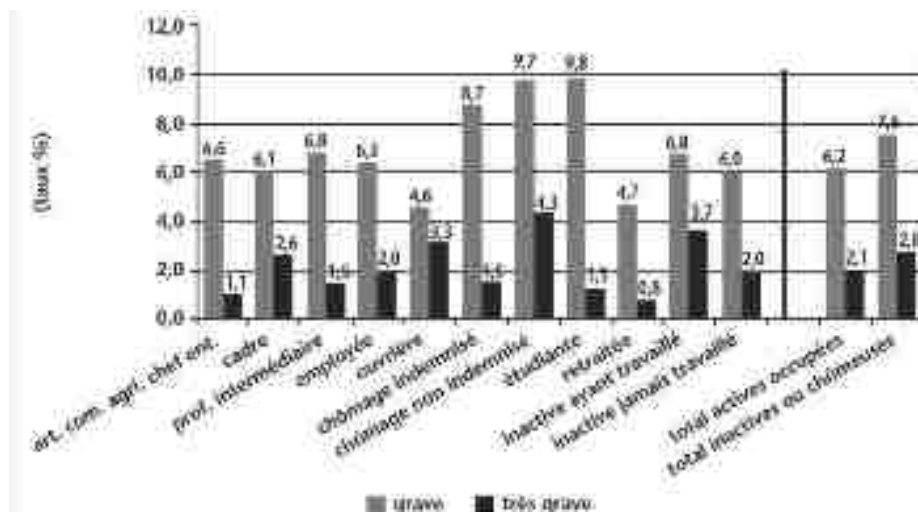


Figure 1 : proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la catégorie socio professionnelle (en %) dans l'enquête ENVEFF (3)

En 2015, une nouvelle enquête nationale est réalisée, intitulée VIRAGE : « Violence et rapport de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes ». Il s'agit d'une enquête téléphonique qui a été réalisée auprès de 27 268 personnes âgées de 20 à 69 ans. C'est la première étude française qui analyse les violences subies par les femmes et par les hommes.

On note que les formes et les situations de violence conjugale pour les femmes ont peu changé depuis l'enquête ENVEFF de 2000. Dans l'analyse au regard du genre, les femmes déclaraient subir des violences multiformes, graves (1,3 à 2 fois plus nombreuses que pour les hommes) et répétées. Les hommes eux, déclaraient plus de faits ponctuels et de moindre gravité, c'était principalement des violences psychologiques qui avaient trait à une forme de jalousie (4).

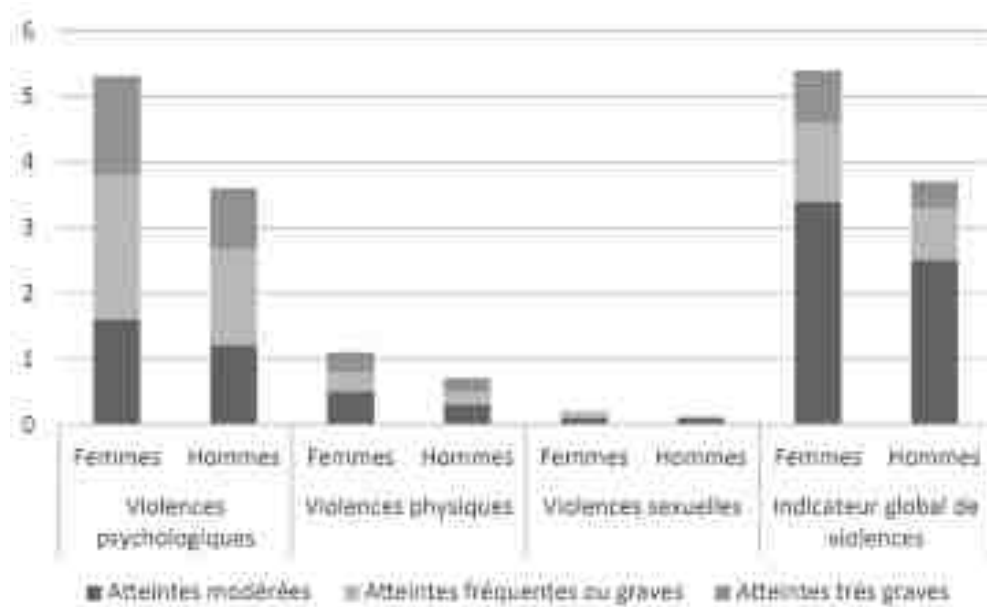


Figure 2 : violences au sein du couple : indicateurs de violences psychologique, physique et sexuelle et indicateur global durant les douze derniers mois (%) de l'enquête VIRAGE (4)

Femmes et hommes âgés entre 20 et 69 ans au moment de l'enquête, vivant en France métropolitaine et ayant déclaré une relation de plus de 4 mois dans les douze derniers mois. Seuls les couples hétérosexuels sont ici pris en compte.

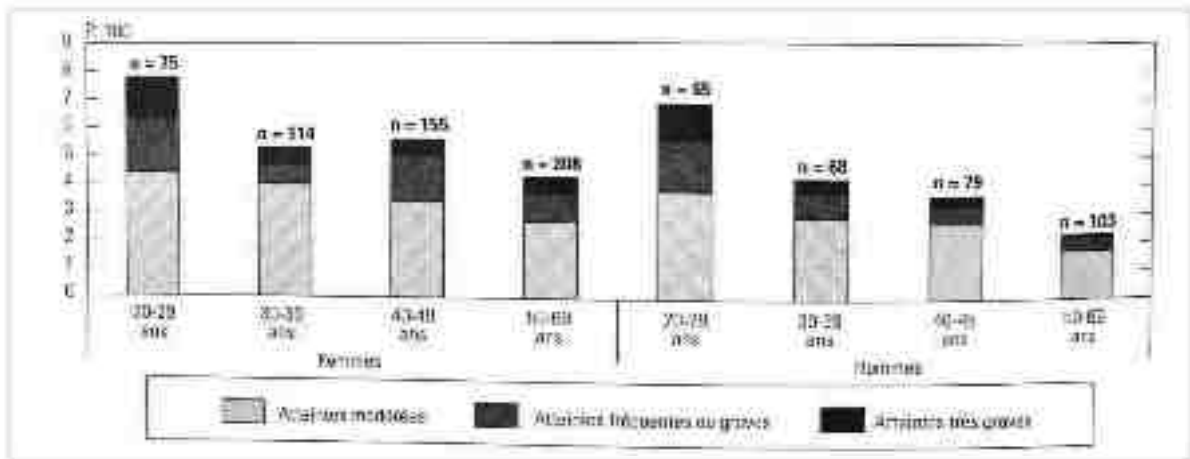


Figure 3 : violences au sein du couple : Indicateurs globaux de violences par groupe d'âge durant les douze derniers mois (%) de l'enquête VIRAGE (4)

Femmes et hommes entre 20 et 69 ans, vivant en France métropolitaine, ayant eu une relation de couple hétérosexuelle de quatre mois ou plus au cours des douze derniers mois. Lecture : 7,8% des femmes de 20 à 29 ans ont déclaré des faits de violence, dont 4,4% d'atteintes modérées, 1,9% d'atteintes fréquentes ou graves et 1,5% d'atteintes très graves.

Il s'avère que le premier facteur de risque de subir des violences au sein du couple est le jeune âge (20-29 ans) : femmes et hommes déclaraient plus de faits, notamment de violences physiques pour les femmes. Il existe aussi une forte corrélation avec l'absence d'emploi et la situation familiale : les mères d'un enfant ou de familles nombreuses étaient surexposées.

Selon la partie de l'enquête sur les violences sexuelles, les relations de couple et les relations avec un ex-conjoint étaient le 2ème espace de vie dans lequel les femmes subissent le plus de viol ou tentative de viol (5) après la famille et l'entourage proche.

Une partie spécifique de l'enquête VIRAGE a été réalisée auprès des 4 universités. 6 648 étudiants majeurs ont répondu à l'enquête, qui visait à explorer les formes, les contextes et les conséquences des violences subies dans le cadre des études universitaires, les violences au sein du couple n'ont pas été spécifiquement étudiées. L'analyse montrait que les faits de violences subies les plus déclarés par les étudiantes touchaient à la sexualité et que, bien que les étudiants parlaient des faits, peu de démarches étaient entreprises (6). Les étudiants ayant parlé des faits de violence grave

s'étaient adressés en premier lieu à un ami ou autre étudiant puis membre de la famille ou conjoint/partenaire.

L'enquête Cadre de vie et sécurité était conduite chaque année par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) jusqu'en 2021. Elle estime dans son rapport de 2019 que 295 000 personnes sont victimes chaque année de violences conjugales. Dans cette enquête seules les violences physiques et sexuelles étaient prises en compte. Parmi elles, les jeunes entre 18 et 29 ans étaient surreprésentés (28% des victimes) (7). Les femmes représentaient à elles seules 72% des victimes et la presque totalité des victimes quand il s'agissait de violences sexuelles au sein du couple. Parmi les 94 000 femmes victimes de viol ou tentatives de viol chaque année (moyenne 2011-2018), 45% d'entre eux étaient commis par un conjoint au sens large (concubin, pacsé, petit ami) ou ex-conjoint.

Tableau II : moyenne annuelle de violence conjugale sur la période 2011-2018 dans l'enquête Cadre de vie et sécurité (7)

	Ensemble	Femmes
Victimes de violences conjugales ²	295 000	213 000
dont victimes de violences physiques exclusivement	227 000	152 000
victimes de violences sexuelles exclusivement	34 000	30 000
victimes de violences physiques et sexuelles	34 000	31 000
Proportion de victimes parmi les 18-75 ans (%)	0,7	0,9
Part de femmes parmi les victimes (%)	72	100
Part de jeunes (18-29 ans) parmi les victimes (%)	28	29
Part de victimes ayant déposé plainte (%)	14	18

Chez les jeunes plus spécifiquement, une enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles (CSVF) a été réalisé en 2006 sur un échantillon de 1566 femmes de 18 à 21 ans en Seine-Saint-Denis. Parmi elles, une sur dix était en situation « très grave » de violence conjugale (8).

Le jeune âge est donc un facteur de risque constant retrouvé dans les différentes études françaises réalisées sur les violences conjugales. Il est reconnu comme tel dans les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) (9). Cependant il n'existe, à notre connaissance, pas encore d'enquête de grande ampleur concernant les moins de 20 ans.

2) Etudes internationales

De nombreuses études ont été réalisées à l'international concernant les violences dans les relations intimes. Selon les estimations mondiales de l'OMS en 2013, 30% des femmes qui ont eu des relations de couple, signalent avoir subi une forme quelconque de violence physique et/ou sexuelle de la part de leur partenaire intime au cours de leur vie. On estime à 38% le nombre de meurtres de femmes dans le monde commis par leur partenaire intime masculin (féminicide) (10). Concernant les jeunes plus spécifiquement, c'est aux Etats-Unis et au Canada qu'ont été réalisées le plus d'études sur ce sujet.

Aux Etats-Unis, une étude de Vagi K et al. publiée dans JAMA pediatrics en 2013 a été réalisée parmi 9 900 adolescents en enseignement secondaire (tranche d'âge d'environ 14 à 18 ans) et concernait les violences physiques et sexuelles dans les relations amoureuses aux cours des 12 derniers mois. 20,9% des adolescents déclaraient avoir été victime d'au moins une forme de violence, cela concernait une jeune femme sur 5 et un jeune homme sur 10 (11).

Au Canada a été réalisée l'Enquête sur les Parcours amoureux des jeunes (PAJ) qui avait pour objectif de documenter la prévalence de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Cette étude longitudinale a été menée entre 2011 et 2014 auprès de 8194 jeunes de 14 à 18 ans du 2ème cycle du secondaire au Québec (12). Les résultats montraient que plus d'1 adolescent sur 2 avait vécu au moins une forme de violence dans leur relation amoureuse (VRA) d'ordre psychologique, physique et/ou sexuelle au cours des 12 derniers mois. Cela concernait 63% des filles et 49% des garçons. La VRA est le terme utilisé dans les études canadiennes, défini par l'institut de la statistique du Québec comme « tout comportement ayant pour effet de nuire au développement de l'autre (c'est à dire le partenaire) en compromettant son intégrité physique, psychologique et sexuelle ».

Puis entre 2016 et 2017 a été menée l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (13), réalisée auprès de 62000 jeunes des écoles secondaires du Québec avec notamment une partie consacrée aux VRA de nature physique, psychologique et sexuelle. Selon l'étude 3 jeunes sur 10 (30%) ont déclaré avoir subi des VRA au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 42% des filles comparativement à 30% des garçons. Un quart des jeunes ont déclaré avoir infligé de la VRA au cours des 12 derniers mois, 30% des filles et 18% des garçons. Comparativement à l'enquête menée en 2010-2011 c'est la seule forme de violence qui semblait avoir augmenté (en comparaison de la victimisation scolaire, des agressions directes ou indirectes, des conduites imprudentes ou à caractère délinquant) avec une hausse de la prévalence concernant les deux sexes.

Une méta-analyse des taux de prévalence de violences dans les relations intimes (VRI) chez les adolescents a été publiée en 2016 analysant 101 études internationales chez des adolescents entre 13 et 18 ans. Seules les violences sexuelles et physiques étaient analysées. L'étude observe que la prévalence varie considérablement selon les études car aucune n'utilise le même questionnaire mais en moyenne 20% adolescents subissent des violences physiques et 9% des violences sexuelles dans leurs relations intimes (14). Un recensement de la littérature nord-américaine et européenne sur la

violence psychologique dans les relations amoureuses estime une prévalence comprise entre 17 et 88% selon les mesures chez les adolescents (15).

C) Différents types de violence

Il existe différents types de violence pouvant être exercées au sein d'une relation intime, les limites entre les différentes formes de violence ne sont pas toujours évidentes car elles s'entrecroisent. Le plus souvent les différents types de violence coexistent dans la même relation (1).

Elles peuvent être définies comme suit :

- **La violence physique** : « une utilisation intentionnelle de la force physique qui peut potentiellement engendrer la mort, une invalidité, des blessures ou de la douleur qui a lieu dans le contexte d'une relation amoureuse. Exemple : pousser, gifler, frapper, serrer, secouer, mordre ou brûler son/sa partenaire, le/la menacer avec une arme ou encore utiliser une arme contre lui/elle » (16).
- **La violence psychologique** : « elle est plus difficilement décelable et désigne tous les comportements de menace, de dénigrement, de tromperies, de contrôle ayant pour effet de déstabiliser l'autre et de compromettre son bien-être » (17). Beaucoup d'auteurs considèrent la violence verbale (menaces, insultes et humiliation) comme une partie de la violence psychologique. Exemple : présence d'un comportement comme bouder, mentir, faire du chantage, empêcher de voir une personne, menacer, dénigrer ; ou absence d'un comportement, comme ignorer son partenaire (16).

La violence psychologique est la forme la plus fréquente de VRI (17,18) et souvent une forme d'entrée vers d'autres types de violence. Contrairement aux idées reçues, subie de manière répétée, elle serait tout aussi destructrice sur le plan de la santé que les agressions physiques (3).

- **La violence sexuelle** : « elle désigne toute forme de pression exercée (absence/présence de gestes) envers son partenaire pour qu'il adopte les comportements sexuels non désirés, ou pour ne pas utiliser de méthodes contraceptives ou prophylactiques. Elle renvoie à un continuum de gestes, pouvant aller jusqu'à l'agression sexuelle » (16). Exemple : harcèlement sexuel, attouchements, tentative d'agression sexuelle, viol. Les jeunes femmes y sont particulièrement exposées (20).
- **La violence économique** : obligation ou empêchement de travailler, contrôle de l'accès à l'argent, vol d'argent, vol d'aides sociales, de patrimoine, etc (20).
- **La violence administrative** : confiscation des papiers, accès aux droits rendu plus difficile, aux aides sociales, aux bourses, aux études, etc (20).
- **La cyberviolence** : beaucoup d'auteurs ne la considèrent pas comme une forme de violence à part entière mais plutôt comme un contexte supplémentaire dans lequel la violence peut être exercée. « Exemple de violence psychologique perpétrée en ligne : envoyer des messages multiples à son partenaire de manière qu'il ne se sente plus en sécurité, menacer de le blesser physiquement, publier des messages, des photos ou des vidéos dénigrants à propos de son partenaire sur un réseau social. Exemple de violence sexuelle commise en ligne ou électroniquement : transmettre des messages à connotation sexuelle, des photos nues ou à caractère sexuel à son partenaire contre son gré, faire des pressions ou le menacer pour qu'il

envoie une photo nue ou à caractère sexuel » (16). Le Centre Hubertine Auclert propose la typologie suivante sur cette thématique aujourd'hui encore peu étudiée (21) :

- Cybercontrôle : exiger de savoir où l'autre se trouve, exiger de filmer ou de prendre des photos de l'endroit pour prouver ses dires.
- Cyberharcèlement : envoyer des messages menaçants en continu, appeler ou envoyer des messages sans cesse (parfois la nuit).
- Cybersurveillance : installation de logiciels espions, suivi des trajets avec le GPS, installation de logiciels espions sur consultation des messages privés de l'autre.
- Cyberviolences économiques et/ou administratives : contrainte dans les démarches administratives ou financières à travers les comptes en ligne, complication des démarches via les comptes en ligne.

Les cyberviolences sont très présentes et multifformes chez les jeunes (20).

D) Les conséquences sur la santé des jeunes

De nombreuses études ont été réalisées afin de déterminer les conséquences de ces violences sur le plan de la santé, du développement psychosocial mais aussi de l'impact sur les études des jeunes. Parmi celles-ci on retrouve :

- Des conséquences physiques (16):
 - Blessures
 - Douleurs
 - Somatisation (22)
- Des conséquences sur la santé mentale :
 - Dépression (11,23)

- Anxiété (22)
 - Etat de stress post-traumatique : relié à la violence physique et/ou sexuelle (12,16)
 - Hostilité, comportement agressif (16,22)
 - Idéations suicidaires et tentatives de suicide (24)
 - Troubles alimentaires (11,16,24)
- Conduites sexuelles à risque (notamment : absence de protection, partenaires sexuels multiples) (11,24)
 - Grossesse à un jeune âge (24)
 - Addictions : alcool (dont binge drinking), tabac, drogues (11,16,24)
 - Risque de revictimisation ultérieure dans relation intime (11)
 - Conséquences académiques (16) : baisse résultats, absentéisme, décrochage

Les études montrent un lien important chez les jeunes femmes entre le fait d'avoir été victime de violences sexuelles au sein du couple et une santé mentale altérée (11).

Ces violences entraînent aussi des conséquences au long terme sur la santé et le comportement des jeunes. Dans les études longitudinales, on retrouve 5 ans après des taux plus élevés de dépression, idéations suicidaires, addiction aux substances (alcool, tabac, drogues), comportements antisociaux et revictimisation dans les relations futures chez les jeunes victimes de violence dans l'année ainsi qu'à l'âge adulte (11,25–27) mais aussi des conséquences somatiques et des troubles alimentaires (16).

Par ailleurs, on note que les conséquences sur la santé des jeunes ayant été victimes de traumatismes interpersonnels dans l'enfance sont majorées. En effet, les adolescentes victimes à la fois d'agression sexuelle dans l'enfance et de violence dans les relations intimes, ont 6 à 7 fois plus de

risque de présenter des problèmes de santé mentale que celles ayant vécu un des deux types de violence (28).

E) Les spécificités des jeunes

1) Une période particulière du développement

Les premières relations intimes, débutant souvent à l'adolescence, surviennent à une période cruciale du développement des jeunes. Les relations amoureuses sont un contexte pour l'apprentissage des compétences d'intimité ainsi que pour développer son identité et son autonomie. Comparativement à l'âge adulte, celles-ci sont souvent de courte durée et de nature successive (29) : on parle de monogamie sérielle (30). Selon les professionnels, les fondements et objectifs de contrôle et domination de l'autre constatés dans la VRI des jeunes sont les mêmes que chez les adultes. Cependant les jeunes n'ont pas de point de repère car ce sont les premières relations et cela instaure rapidement un cadre de violence pour les relations futures. Comme nous l'avons vu précédemment, il existe une majoration du risque de revictimisation dans les relations ultérieures. Le cycle de la violence et phénomène d'escalade, décrit chez les adultes, est aussi présent chez les jeunes mais plus limité du fait de la plus courte durée de leurs relations (31). Par ailleurs, chez les jeunes de moins de 25 ans, nombreux sont encore étudiants ou en phase de décrocher un premier emploi, ces situations sont propices au développement de relations de dépendance économique et affective vis-à-vis de la personne violente (20).

2) Des violences non identifiées

Les professionnels remarquent que la violence est trop rarement identifiée par les jeunes interrogés et a tendance à être banalisée. Cela peut par exemple être perçu comme de la jalousie ou jugé comme un comportement normal, par leurs auteurs mais aussi bien souvent par leurs victimes. Les situations de violence verbale et psychologique sont perçues comme faisant partie de l'apprentissage de la vie de couple (20). De nombreuses victimes n'ont pas conscience que ce qu'elles vivent sont des violences et notamment dans le couple (30). C'est ce que révèle une étude qualitative réalisée auprès de professionnels et des adolescents entre 12 et 21 ans en Belgique (31). On constatait chez les jeunes interrogés que la violence avait une connotation très forte voir extrême, représentée majoritairement par de la violence physique et renvoyait à l'idée de « femme battue » associée aux adultes. La violence sexuelle était considérée comme possible entre deux personnes non intimes, mais ne pouvait pas relever du couple pour ces jeunes interrogés. Concernant la réaction des victimes : 12% d'entre elles se sentaient coupables et 9% avaient honte. Les jeunes avaient très peu conscience des conséquences traumatiques possibles engendrées par cette violence. On observait aussi une hiérarchisation des violences : la violence physique était perçue comme beaucoup plus grave que la violence psychologique. Ils ne se sentaient pas concernés par le terme de violence conjugale (idée du couple vivant ensemble, marié). En effet les jeunes ne figurent pas en tant que collégiens, lycéens ou étudiants sur les affiches ou dans les spots de sensibilisation, ce qui ne les aide pas à se sentir concernés par le problème. Le manque d'éducation à la vie affective et sexuelle ainsi qu'à la question du consentement favorise les violences sexuelles (20). Les professionnels concluent que face au manque de prévention et n'ayant pas de repères pour les identifier, il est très difficile pour eux de trouver l'aide appropriée (32).

3) Des freins au repérage

Les jeunes femmes victimes de violence conjugales sont faiblement repérées par les dispositifs jeunesse et par les dispositifs spécialisés, en particulier, celles sans enfants et/ou en couple non-cohabitant. Elles ne représentaient que 11% à la ligne d'écoute 3919, 13% dans les services d'accompagnement et 16% dans les dispositifs d'hébergement (30) alors qu'elles sont surexposées à la violence. La difficulté des jeunes à se reconnaître comme « victimes » de violence en est l'une des raisons (20) mais ce n'est pas le seul frein existant au repérage de ces situations. Les professionnels évoquent aussi les difficultés de la victime à parler, le manque d'autonomie, la faible confiance envers les institutions ou envers les adultes susceptibles de les aider, la communication peu adaptée en direction des jeunes et le peu de partenariat entre les structures spécialisées et les structures jeunesse (30).

4) Vers qui les jeunes se tournent-ils ?

Grâce à l'analyse des données du tchat d'En avant toute(s), plateforme en ligne d'écoute spécifiquement adressée aux jeunes, les démarches effectuées par les victimes de violence ont pu être étudiées. En premier lieu les moins de 26 ans vont s'opposer à la personne violente (33%) et vont parler à un proche (23,2%). 11% d'entre eux se sont tournés vers un psychologue et seuls 3% vers une structure d'accompagnement (légal, social, associatif) contre 10% des plus de 26 ans. Au niveau institutionnel, la démarche la plus effectuée par les jeunes est le recours à la police, le recours médical arrive en 2ème position (20). Les professionnels relèvent que les jeunes femmes ont principalement recours aux forces de l'ordre en cas de violence physique et recours aux services de santé pour recherche d'un suivi psychologique. Pour eux, leur attente n'est pas nécessairement une réponse légale, mais plus orientée vers une demande d'écoute, de légitimation de leur ressenti et demande de conseils pratiques (20).

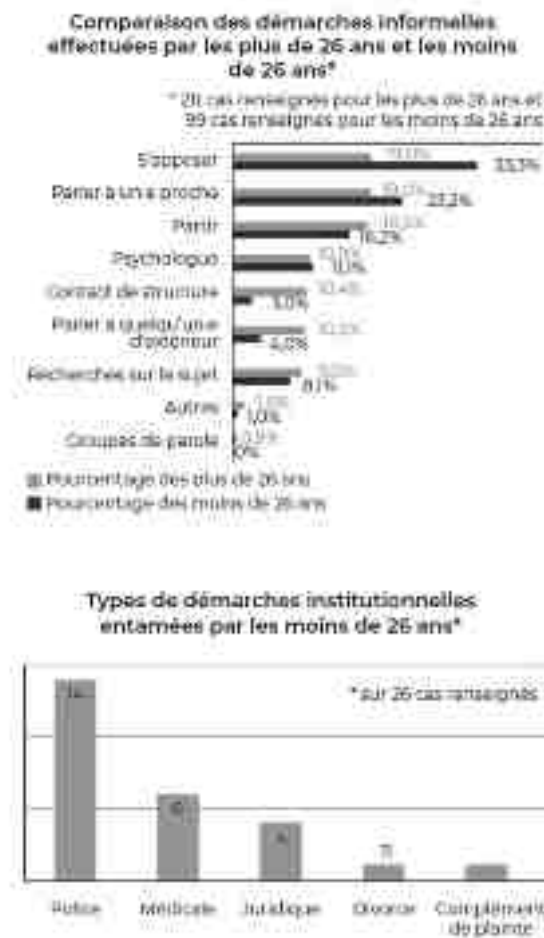


Figure 4 : démarches effectuées par les utilisateurs du tchat victimes de violence dans les relations intimes. Rapport d'évaluation du dispositif de tchat d'En avant toute(s), 2020 (20)

Par ailleurs, on constate que les victimes ont souvent besoin de temps avant de pouvoir parler des violences vécues. Cependant les jeunes sont plus rapides à venir parler, comparativement au plus de 26 ans : 18,8% viennent entre 1 mois et 1 an de relation contre 7,0% des plus de 26 ans, 55% des moins de 26 ans sont venus parler de violences vécues dans l'année même (20). Cela peut être expliqué par le fait que ces dernières années ont été marquées par une libération de la parole des victimes de violences, notamment grâce au mouvement #metoo sur les réseaux sociaux en 2017 qui a conduit de très nombreuses femmes à témoigner des cas de harcèlement sexuel, viols, et/ou violences qu'elles avaient subis (20). C'est un espace de communication privilégié où de nombreuses

jeunes femmes prennent la parole mais cherchent aussi des conseils sur internet, notamment sur des forums santé, blogs, réseaux sociaux, cependant l'aide apportée en retour n'est souvent pas adaptée ou peut être mal intentionnée. En revanche les sites existants sur les thématiques liées aux violences conjugales sont très peu consultés, ceci probablement du fait qu'ils ne s'adressent pas aux jeunes et sont destinés à des personnes conscientes des réalités des violences qu'elles vivent.

F) Une prévention et un dépistage adaptés aux jeunes

1) La prévention

Compte tenu de la gravité des conséquences des violences dans les relations intimes sur le développement psychosocial des jeunes victimes et du risque important de revictimisation à l'âge adulte, la mise en place d'approches préventives efficaces est prioritaire (16). De nombreuses études montrent que l'adolescence est une période favorable pour prévenir les violences (33) car c'est notamment à cette période que débutent les relations intimes et que se développent les stratégies de résolution de conflit. Ces programmes ont pour but de diminuer la violence en changeant l'attitude des jeunes à l'égard de celle-ci (16). Il est proposé que la prévention cible les plus jeunes (moins de 15 ans) par une éducation à la vie amoureuse puis par une sensibilisation des plus âgés (plus de 15 ans) en permettant une meilleure compréhension par les jeunes des différentes formes de violence (31), elle nécessite d'être destinée à tous les sexes afin d'améliorer son efficacité (24).

a. Programmes de prévention internationaux

Il existe de nombreux programmes de prévention développés au Canada et aux Etats-Unis. La plupart sont destinés à la population adolescente générale mais il existe aussi des programmes destinés à des populations spécifiques considérées comme à risque (jeunes ayant vécu une forme de maltraitance dans l'enfance, exposés à la violence conjugale...). Ces initiatives promeuvent les normes sociales et ont pour but d'apporter des connaissances sur les violences dans les relations amoureuses et ses différentes formes (16).

Les programmes québécois ViRAJ et PASSAJ

Le programme de prévention de la violence dans les relations amoureuse des jeunes ViRAJ (34) est un programme court qui existe depuis 30 ans et adapté au cours des avancées (2ème édition qui date de 2009) sur la prévention de la VRA sous différents formes (psychologique, sexuelle) destiné aux 14-15 ans. Il a deux messages principaux : premièrement, exercer un contrôle sur son ou sa partenaire au détriment de son développement est incompatible avec l'amour et deuxièmement, dans une relation de couple égalitaire, les partenaires ont les mêmes droits et la même liberté d'agir et de penser. Les études ont montré que suite à la participation au programme, les jeunes ont vu leurs attitudes de désapprobation à l'égard des VRA et leurs connaissances sur la VRA augmenter en comparaison du groupe contrôle (35,36).

À la suite du succès de ce premier programme et face à la demande des jeunes de traiter plus spécifiquement de la violence sexuelle peu abordée dans ce dernier, le programme PASSAJ (36) a été élaboré à destination des jeunes de 16-17 ans. C'est un programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel à l'aide de mises en situations. Le résultat des études montre que les participants ont vu leurs attitudes à l'égard du

harcèlement sexuel et de la VRA devenir plus défavorable et leurs connaissances sur le sujet s'améliorer (37,38).

b. La prévention en France

Lors du Grenelle contre les violences conjugales de novembre 2019, l'aspect de la prévention a été abordé avec pour mission d'éduquer à la non-violence et à l'égalité entre les filles et les garçons. Face au constat que les séances d'éducation à la vie sexuelle et affective, prévues par la loi depuis 2001, ne sont pas ou peu appliquées, les mesures suivantes ont été retenues (39) :

- Mesure 1 : mise en place d'un module de formation initiale et continue rendu obligatoire sur l'égalité à destination des personnels de l'éducation nationale (enseignants, personnels d'éducation, cadres, etc.).
- Mesure 2 : création d'une culture de prévention et de sensibilisation auprès des élèves en dédiant un conseil de vie collégienne et un conseil de vie lycéenne chaque année à la réalisation d'un diagnostic annuel sur l'égalité filles-garçons en milieu scolaire, avec une attention portée à la participation des élèves en situation de handicap.
- Mesure 3 : diffusion, dans tous les établissements, d'un document unique de signalement et un guide réflexe à destination des personnels des établissements afin de mieux repérer et mieux signaler les violences intrafamiliales dont les élèves sont victimes. Ce document sera aligné sur celui mis en place en matière de signalement à l'aide sociale à l'enfance des suspicions de violences et maltraitances. Ce faisant, l'exposition à des violences intrafamiliales est ainsi explicitement reconnue comme l'exercice d'une violence sur l'enfant exposé.
- Mesure 4 : mise en place d'un module obligatoire sur la prévention des violences conjugales dans le cadre du service national universel, mais aussi du Plan mercredi ou des Cités éducatives.

Les programmes de prévention en France sont encore loin d'être aussi développés et répandus qu'au Canada et aux Etats-Unis, pionniers dans le domaine. Cependant, plusieurs initiatives spécifiquement adressées aux jeunes ont vu le jour ces dernières années, nous pouvons citer les suivantes :

Une campagne de prévention des violences à destination des plus jeunes

La campagne #TuMaimesTumeRespectes est la première campagne de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les relations amoureuses des 15-18 ans lancée en 2017 par le Centre Hubertine Auclert. Elle a pour objectif de sensibiliser les adolescents franciliens aux différentes situations de violences que vivent principalement les jeunes femmes (contrôle de leur apparence physique, de leurs fréquentations, dévalorisation systématique, non-respect du consentement dans les relations sexuelles) grâce à notamment un site internet dédié avec de nombreuses informations sur les dispositifs d'aide existants : www.tumaimestumerespectes.com et des affiches à destination des établissements scolaires ou structures jeunesse (affiche en *Annexe 1*).

Un outil de sensibilisation à destination des jeunes : le violentomètre

C'est un outil conçu fin 2018 pour sensibiliser les jeunes femmes aux violences dans les relations intimes. Il a été créé après le constat fait des associations que les jeunes femmes sont sous-représentées et ne consultent pas les associations spécialisées alors qu'elles sont surexposées à la violence. Le but était de créer un outil adapté aux réalités des jeunes de 15 à 25 ans. Amélie Videau, membre de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF) nous a renseignés sur sa création. Le violentomètre a initialement été développé en Amérique latine et Mexique puis repris et adapté grâce au travail en commun de 3 associations expertes dans le domaine : l'observatoire des violences envers les femmes de Seine-St-Denis, En avant toute(s) et l'OPVF. La classification de la

gravité des violences a été faite selon les retours d'expérience des professionnels puis validée par les professionnels sur le terrain.

Le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une échelle graduée abordant 23 exemples de comportements. Il indique en vert s'il s'agit d'une relation saine, en orange s'il s'agit de violences qui n'ont pas lieu d'être puis en rouge les cas de danger nécessitant une demande d'aide pour se protéger. Les différents types de violences y sont abordés : violences psychologiques (12 items), violences sexuelles (5 items) et violences physiques (1 item) et parmi ces items, 3 abordent la cyberviolence. L'outil a été traduit dans différentes langues (anglais, espagnol, néerlandais, mandarin, farsi et turc). Bien qu'il ait été conçu au départ pour les adolescentes et les jeunes femmes dans le cadre de la journée du 25 novembre, le violentomètre s'adresse à toutes et tous, quel que soit leur âge. Il est diffusé depuis septembre 2019 essentiellement sur le territoire parisien (plannings familiaux, réseaux de santé périnataux, milieu hospitalier, lycées, infirmières scolaires, centre Hubertine Auclert, festivals...). Il a aussi été diffusé plus récemment à l'échelle nationale à un public plus large via une impression sur les sacs à pain en boulangerie, lors d'une campagne de sensibilisation aux violences par l'association féministe « Nous toutes ». Il est régulièrement présenté par les médias et sur les réseaux sociaux.

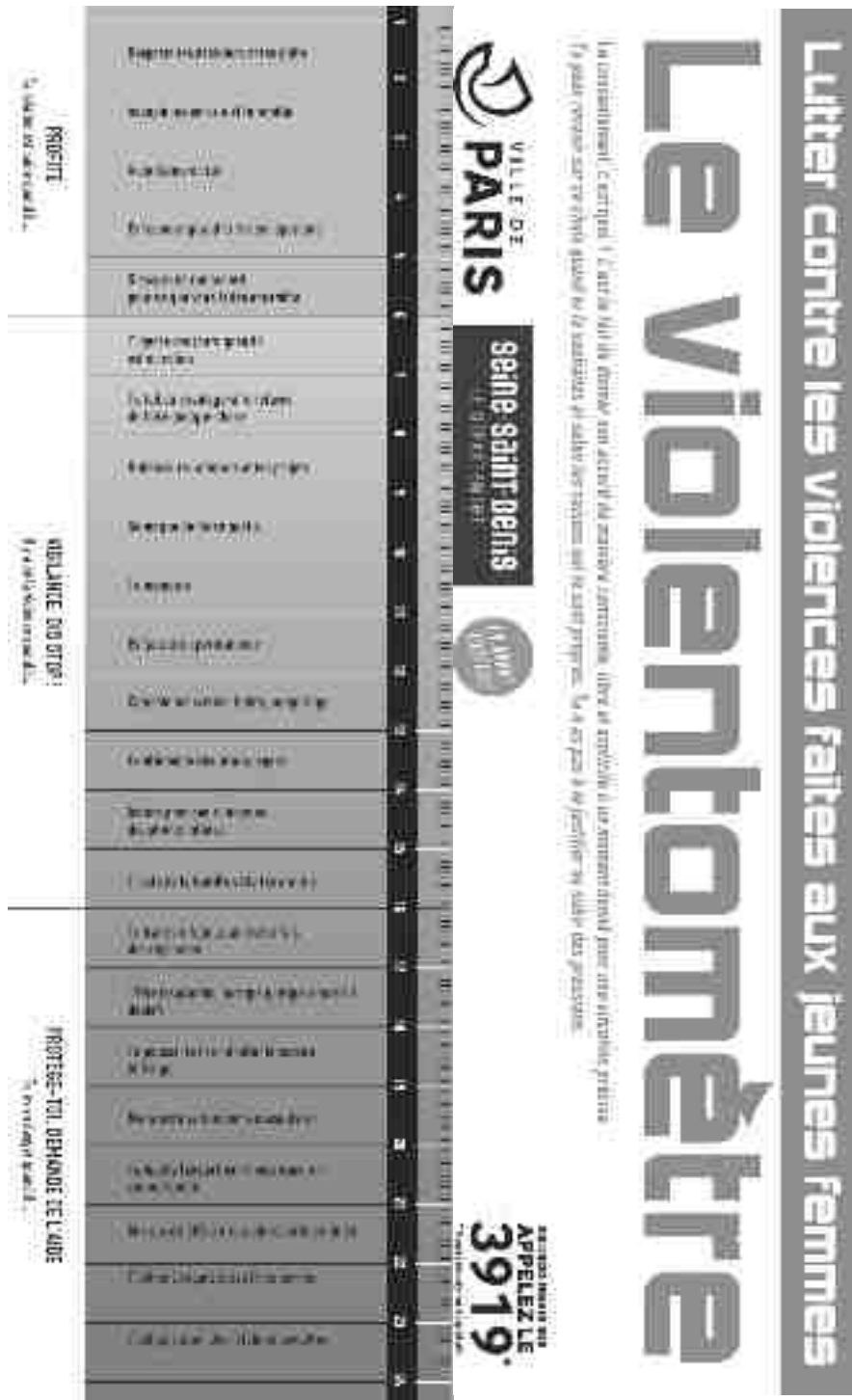


Figure 5 : le violentomètre : face recto et verso de la plaquette

2) Le dépistage et suivi des jeunes victimes

Le dépistage systématique des violences par les professionnels est un élément essentiel pour le repérage des victimes et permettre une prise en charge précoce et adaptée. C'est ce que recommandent aujourd'hui la HAS et le Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, comme indiqué dans les 4^{ème} et 5^{ème} plans interministériels de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. Le jeune âge (20-24 ans) et le fait d'être étudiante sont reconnus pour être des facteurs de risque cités par le Pr. Henrion (40,41) et la HAS (9), chez qui ils recommandent d'être d'autant plus vigilant. Cependant, le dépistage est reconnu comme étant insuffisant dans de nombreuses études (42). Afin de l'améliorer, une meilleure formation systématique initiale et continue des professionnels de santé sur le repérage des femmes victimes de violence (30) ainsi que l'utilisation d'outils adaptés aux professionnels sont nécessaires.

a. Le WAST-fr

Il existe de nombreux outils de dépistage des violences dans les pays anglo-saxons ainsi qu'au Canada. Actuellement le seul outil en langue française validé est le WAST-fr (Woman Abuse Screening Tool, version française). Il est destiné aux professionnels de santé et utilisable en milieu ambulatoire et hospitalier. Il se compose de 8 questions fermées abordant les violences physiques, psychologiques et sexuelles et a été conçu pour dépister les violences chez les femmes âgées de 18 ans ou plus (*Annexe 2*). Les études montrent qu'il est bien accepté par les patientes (43).

Il n'existe pas en France actuellement d'outil de dépistage spécifiquement destiné aux jeunes.

b. Le Tchat de l'association En Avant Toute(s) : une plateforme pensée pour les jeunes

Face à un public craintif vis à vis des institutions et manquant de repérage, l'association a créé un tchat afin d'atteindre ce public plus facilement via internet et leur proposer un suivi et une écoute. En avant toute(s) accompagne les femmes et personnes LGBTQIA+ victimes de violence au sein du couple ou de la famille. Ce tchat s'adresse aux personnes se posant des questions sur leur relation intime et sur les violences qui peuvent y exister, même s'il ne s'agit que de doutes ou de questions. Il est tenu par une équipe professionnelle formée à l'accueil de la parole des victimes de violences au sein du couple, de la famille, ou de mutilations sexuelles. Il est disponible sur le site www.commentonsaime.fr de manière anonyme et gratuite, du lundi au vendredi. Les professionnels proposent ensuite un suivi et si besoin une orientation vers les personnes ressources, adaptées à la situation. L'association publie régulièrement une analyse des données du tchat afin de mieux connaître les caractéristiques et parcours des jeunes victimes de violence (20,44).

Grâce aux données des études notamment nord-américaines, nous savons que le phénomène des violences dans les relations intimes des jeunes est très répandu. Les prévalences des VRI sont très élevées pour les deux sexes en terme de victimisation mais aussi de violences infligées. Les conséquences sur la santé sont tout aussi inquiétantes à court terme ainsi qu'à long terme avec en particulier un risque de revictimisation ultérieur conséquent, des troubles psychologiques et risques addictifs significativement augmentés. Cependant les recherches en France sont encore limitées sur le sujet, il n'existe à notre connaissance aucune donnée officielle chez les adolescents/jeunes adultes, la dernière enquête nationale VIRAGE de 2015 n'étudiait pas ces violences chez les moins de 20 ans. L'ensemble de ces enjeux nous ont alors conduit à nous interroger sur l'ampleur de ce problème de santé publique chez les jeunes en France et plus spécifiquement dans la population étudiante, celle-ci

représentant plus de deux tiers des jeunes pour la catégorie des 18-20 ans (45) et étant facilement accessible.

Pour cela, nous avons créé un questionnaire à destination des étudiants de Strasbourg, dont l'objectif principal était d'établir un état des lieux et de déterminer les caractéristiques des violences dans les relations intimes dans cette population.

II. MATERIEL ET METHODES

Il s'agit d'une étude monocentrique transversale observationnelle réalisée entre décembre 2020 et mars 2021 par auto-questionnaire auprès des étudiants de l'Université de Strasbourg.

A) Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude était d'établir un état des lieux et de décrire les principales caractéristiques des violences dans les relations intimes des étudiants de l'Université de Strasbourg en analysant différents paramètres : la prévalence des violences subies et infligées, le type de violence, la fréquence, la gravité des violences selon le genre et l'orientation sexuelle.

Les objectifs secondaires étaient les suivants :

- Evaluation de la sensibilisation des étudiants et des démarches entreprises face aux violences dans les relations intimes
- Evaluation de l'impact et de l'acceptation d'un outil de sensibilisation aux VRI : le violentomètre.

B) Elaboration du questionnaire

Il a été fait le choix d'une méthodologie quantitative afin de pouvoir décrire au mieux l'ensemble de la population concernée à l'aide d'un auto-questionnaire anonyme en ligne envoyé par mail, permettant une diffusion rapide et la possibilité de toucher un maximum d'étudiants. Cette forme permettait aussi d'optimiser la sincérité des réponses en évitant une gêne liée à la présence d'un enquêteur, le questionnaire abordant des sujets intimes et potentiellement sensibles. L'inconvénient

principal était l'impossibilité de contrôler la représentativité de la population de répondants puisque le questionnaire était rempli sur la base du volontariat.

Ce questionnaire a été construit en collaboration avec une collègue médecin généraliste, Jérôme Meyer, réalisant également sa thèse sous la direction de Yannick Schmitt. Son objectif était de réaliser un état des lieux de la sexualité des étudiants, la population étudiée était la même. Cela nous amenait donc à un questionnaire global interrogeant différents aspects de la vie intime des étudiants. Ce questionnaire commun permettait d'augmenter nos chances d'obtenir un taux de réponse satisfaisant.

Pour réaliser le questionnaire, une revue de la littérature nécessitant plusieurs mois de bibliographie a été réalisée afin d'acquérir les connaissances spécifiques sur le sujet et de cerner au mieux les enjeux et les limites relatifs aux VRI chez les jeunes. Les recherches ont notamment montré que les enquêtes sur le sujet en France étaient très limitées et qu'il n'existe aucun questionnaire validé afin de déterminer la prévalence des VRI dans cette population. Les études, majoritairement faites à l'international, se basent sur des questionnaires tous très différents. À la suite de cela nous avons fait le choix de déterminer la prévalence des violences à l'aide de la déclaration spontanée comme réalisée lors de consultations médicales puis d'affiner les recherches à l'aide d'un outil qui n'a pas encore été étudié mais créé spécifiquement pour les jeunes face au problème d'identification des violences et manque de sensibilisation : le violentomètre.

Le questionnaire en ligne a été réalisé sur Limesurvey Version 3.19.3 afin de garantir la sécurité des données. Plusieurs relectures ont été nécessaires, nous avons notamment soumis le questionnaire à la relecture de Madame Amélie Videau, chargée de projet à l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes, ainsi qu'au docteur Aude Rochoux, directrice du service de santé universitaire de l'université de Strasbourg. Le questionnaire a été ensuite testé par une vingtaine

d'étudiants ou anciens étudiants entre 20 et 30 ans parmi nos connaissances afin d'estimer le temps de réponse nécessaire, la compréhension des questions et surtout son acceptabilité. La durée de remplissage du questionnaire était estimée à 10 minutes.

Le questionnaire commun, présenté en *Annexe 3*, comprenait 7 sous parties incluant au total 62 questions :

- partie A « Informations générales »
- partie B « Etude des comportements amoureux et sexuels »
- partie C « Etude de la santé sexuelle »
- partie D « Information/Education sexuelle »
- partie E « Consentement et violences »
- partie F « Violences au sein des relations intimes »
- partie G « Violentomètre »

Les parties A à E ont été traitées dans la thèse de Jérôme Meyer « Vie sexuelle des étudiants de Strasbourg en 2021 : comportements, éducation sexuelle et violences » (46) et ne seront donc pas abordées dans cette thèse. Notre sujet d'étude concerne les parties F (8 questions) et G (8 questions) relatives aux VRI. Le questionnaire était ensuite suivi d'une fiche proposant des ressources à contacter en cas de difficultés ou souhait d'accompagnement.

Certaines questions étaient soumises à conditions afin d'éviter de soumettre des propositions aux personnes non concernées. Par exemple les étudiants ayant déclaré ne jamais avoir eu de relations intimes n'avaient pas à répondre aux questions concernant le vécu d'éventuelles violences au sein d'une relation intime pour éviter le risque d'abandon du questionnaire. Toutes ces conditions sont explicitées en *Annexe 3*.

Des données sociodémographiques ont été collectées sur l'âge, le sexe et l'orientation sexuelle (question A2, A3 et B3, cf *Annexe 3*).

Les critères de jugement principaux étaient recueillis comme tels :

- Le vécu de VRI au cours de la vie entière a été évalué via la déclaration spontanée (question F1 et F2, cf *Annexe 3*) ainsi que par les réponses aux items du violentomètre (questions F5) pour lesquelles les options de réponse étaient : jamais, quelquefois, souvent et sans réponse. Il en est de même pour le vécu de VRI sur la période des douze derniers mois : elle était évaluée via la déclaration spontanée (questions F3 et F4) ainsi que par les réponses aux items issus du violentomètre (questions F6 et F7).
- Les VRI infligées au cours de la vie ont été évaluées par les items issus du violentomètre uniquement (question F8) afin d'éviter un questionnement trop direct aux étudiants.

A noter, un des items du violentomètre a été modifié par rapport à la version originale, nous avons remplacé « est jaloux en permanence » par « est excessivement jaloux » afin de pouvoir interroger la notion de fréquence pour chaque item. Les pronoms ont aussi été modifiés afin de s'adresser à l'ensemble des étudiants

Concernant les critères de jugement secondaires, ils étaient explorés par les questions suivantes :

- Evaluation de la sensibilisation des étudiants aux VRI : questions G7 et G8
- Démarches entreprises face aux VRI : question G6
- L'impact du violentomètre sur l'identification des violences subies et infligées : questions G1, G2
- L'acceptabilité du violentomètre auprès des étudiants : questions G4 et G5

Les critères d'exclusion étaient de ne pas être inscrit à l'Université de Strasbourg pour l'année universitaire en cours (2020-2021) et/ou ne pas accepter de répondre au questionnaire lors de la confirmation (question A1).

C) Description de la population

L'étude s'est déroulée au sein de l'Université de Strasbourg. En février 2021, 56 414 étudiants étaient inscrits à l'université de Strasbourg dont 33 012 femmes (58,52%) et 23 402 hommes (41,48%). Les différents domaines faisant partie de l'Université sont :

- Domaine Arts, Lettres et Langues : 7 197 inscrits
- Domaine Droit, Économie, Gestion et Sciences Politiques : 13 987 inscrits
- Domaine Sciences humaines et sociales : 10 727 inscrits
- Domaine Sciences et Technologie : 12 735
- Domaine Santé : 9 983
- Domaine pluridisciplinaire : 1 785

La moyenne d'âge des étudiants inscrits à l'université de Strasbourg sur cette période était de 23,7 ans.

D) Déroulé de l'étude

Le questionnaire en ligne a été envoyé à l'ensemble des étudiants de Strasbourg inscrits pour l'année universitaire 2020/2021 via leur adresse mail universitaire (etudiants@unistra.fr). Cette adresse comprenait 56 650 étudiants des 35 composantes de l'Université (facultés, écoles et instituts). Le premier envoi par mail (*Annexe 4*) a été réalisé le 10 décembre 2020 grâce à la mission Égalité-Parité de l'université : Mme Eve Ballorain, chargée de mission et Mme Isabelle Krauss, vice-présidente

déléguée Egalité-Parité à l'Unistra. Une relance par l'adresse mail universitaire a eu lieu le 1er mars 2021 (*Annexe 5*), le questionnaire a été clôturé le 19 mars 2021.

Début décembre 2020 avant la diffusion par courriel, nous avons publié le lien vers le questionnaire en ligne sur les réseaux sociaux étudiants strasbourgeois (groupes Facebook, page de l'AFGES (Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg)). Il a contribué à apporter des réponses dans de très faibles proportions.

10 322 étudiants ont répondu à ce questionnaire, nous en avons exclu 2 848 car ils étaient incomplets (27,6%) et 43 pour lesquels le questionnaire n'a pas été rempli car ils n'avaient pas donné leur accord pour répondre à l'enquête (critères d'exclusion).

E) Méthode statistique

Les analyses statistiques ont été réalisées par Mme Haumesser Lucile, ingénieure statisticienne du pôle de santé publique aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Elles concernaient les questionnaires complets uniquement, soit 7431 questionnaires. Concernant les variables qualitatives, elles sont présentées par la proportion et la fréquence de chaque modalité. Les variables quantitatives sont elles présentées par la moyenne et l'écart-type si la distribution suit une loi Normale, testé par un test de Shapiro-Wilk à un risque alpha de 5% et par la médiane et les premier et troisième quartiles (2.5% et 97.5%) sinon.

Dans un premier temps, une prévalence calculée avec un intervalle de confiance à 95% a été réalisée par genre (homme/femme/non binaire) pour les violences en déclaration spontanée, les violences globales puis par type de violence (psychologique, sexuelle et physique), gravité et fréquence des violences selon les critères du violentomètre. Ces prévalences concernaient les VRI subies par les

étudiants au cours de leur vie et sur les 12 derniers mois ainsi que les VRI infligées au cours de leur vie.

Pour chacun des sujets cités ci-dessus, un test de comparaison a été réalisé entre les différents genres (homme/femme/non binaire et homme/femme) avec un test du Chi-2 à un risque alpha de 5%, les données étaient donc considérées comme statistiquement significatives pour des p-valeur (p) < 0,05. Une prévalence à 95% a aussi été calculée concernant les violences subies en déclaration spontanée mais cette fois-ci par type de sexualité (hétérosexuelle/minorités sexuelles) sur la vie entière et sur les 12 derniers mois, ainsi qu'un test de comparaison de la même manière que pour les derniers sujets d'étude. Les analyses ont été effectuées avec le logiciel R Studio version 1.4.1106.

Pour les analyses de type de violence, les items issus du violentomètre ont été regroupés en 3 groupes :

Les violences psychologiques qui comprenaient les 12 items suivants issus du violentomètre :

- Vous ignore des jours où il/elle est en colère
- Vous fait du chantage si vous refusez de faire quelque chose
- Rabaisse vos opinions et vos projets
- Se moque de vous en public
- Vous manipule
- Est excessivement jaloux/jalouse
- Contrôle vos sorties, habits, maquillage
- Fouille vos textos, mails, applis
- Vous isole de votre famille et ami.e.s
- Vous traite de folle/fou quand vous lui faites des reproches
- « Pète les plombs » quand quelque chose lui déplaît
- Menace de se suicider à cause de vous

Les violences sexuelles qui comprenaient les 5 items suivants issus du violentomètre :

- Insiste pour que vous envoyez des photos intimes
- Vous touche les parties intimes sans votre consentement
- Menace de diffuser des photos intimes de vous
- Vous oblige à regarder des films porno
- Vous oblige à avoir des relations sexuelles

Les violences physiques qui comprenaient l’item suivant issu du violentomètre :

- Vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe

Etait catégorisé comme violence subie ou infligée, le fait de répondre « quelquefois » ou « souvent » à au moins un des items du violentomètre sur la période concernée.

Afin d’analyser les violences en termes de gravité, nous avons regroupé les 8 items du violentomètre correspondant à la zone rouge « protège toi, demande de l’aide, tu es en danger quand » sous la catégorie « violences graves ». Cette classification, faite par les professionnels d’associations spécialisées, comprend les items suivants:

- Vous traite de folle/fou quand vous lui faites des reproches
- « Pète les plombs » quand quelque chose lui déplaît
- Vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe
- Menace de se suicider à cause de vous
- Vous touche les parties intimes sans votre consentement
- Menace de diffuser des photos intimes de vous
- Vous oblige à regarder des films porno
- Vous oblige à avoir des relations sexuelles

Était catégorisé comme « violences graves », le fait de déclarer avoir subi ou infligé au moins une fois ce type de violence sur la période concernée.

Concernant la fréquence, était catégorisé comme violence subie ou infligée souvent, le fait d'avoir répondu « souvent » à au moins un des items du violentomètre, sur la période concernée.

La catégorie « minorités sexuelles » comprenait les catégories de sexualité suivantes : homosexuelle, bisexuelle, pansexuelle et asexuelle. Pour rappel, la pansexualité désigne le fait d'être attiré sexuellement ou sentimentalement par une autre personne sans considération de son genre, identité de genre ou sexe.

F) Ethique

Pour réaliser notre étude nous avons sollicité le comité d'éthique pour la recherche (CER) de l'Université de Strasbourg. Un premier dossier a été envoyé en septembre 2020 puis soumis de nouveau avec les recommandations formulées par le CER en novembre 2020. Nous avons notamment, à la suite de leur demande, renforcé dans la lettre d'information initiale l'avertissement concernant le caractère sensible du sujet et la possibilité de refuser de répondre pour chacune des questions tout en pouvant poursuivre le questionnaire. Les étudiants étaient aussi informés dès le début de la mise à disposition de ressources en fin de test fournissant les coordonnées d'intervenants spécialisés dans l'accompagnement des victimes de violences. L'étude a été approuvée le 14 décembre 2020 (*Annexe 6*).

L'enquête était complètement anonyme, l'autorisation de la CNIL n'était donc pas requise pour notre type d'étude.

III. RESULTATS

A) Diagramme de flux

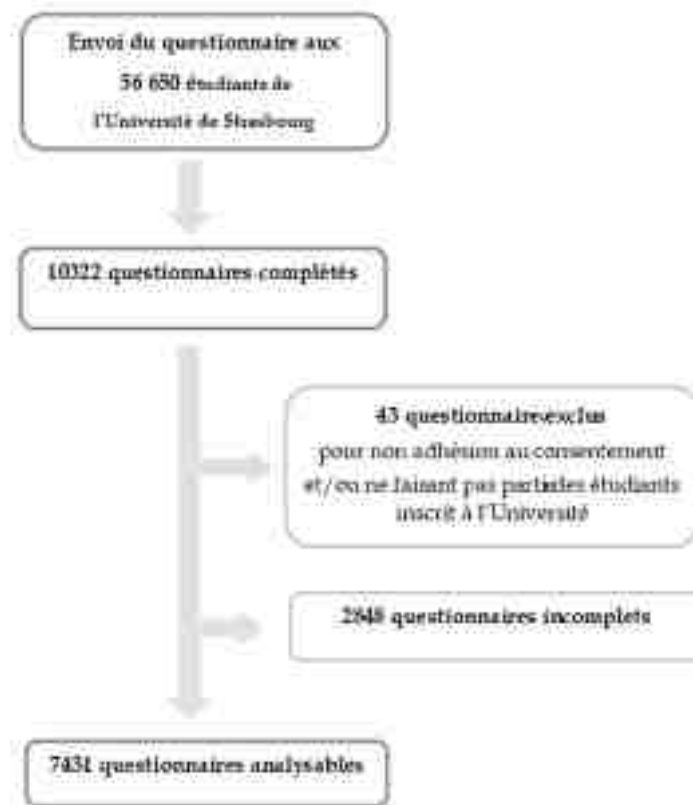


Figure 6 : diagramme de flux

B) Caractéristiques sociodémographiques des étudiants répondants

1) Age et sexe

La moyenne d'âge des répondants était de 21 ans, la médiane à 20 ans avec un minimum de 16 ans et un maximum de 64 (après exclusion des données aberrantes vraisemblablement issues d'erreur de frappe) (figure 7).

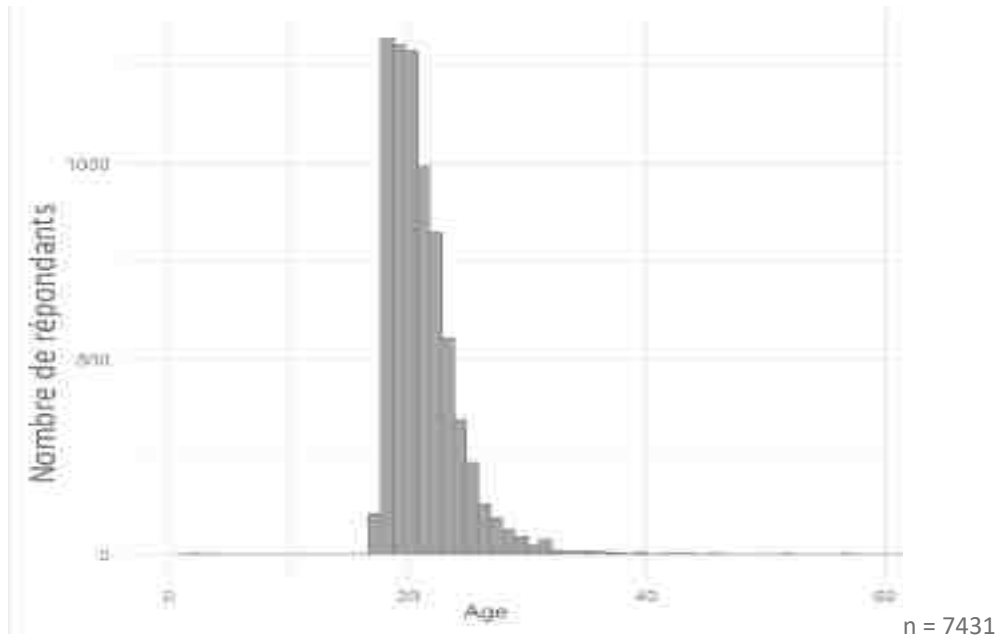


Figure 7 : nombre de répondants par catégorie d'âge

La très grande majorité des participants ayant répondu au questionnaire étaient des femmes, elles étaient 5172 à répondre. 2111 répondants étaient des hommes et 148 étudiants ne se définissaient pas selon la norme de genre binaire (figure 8).

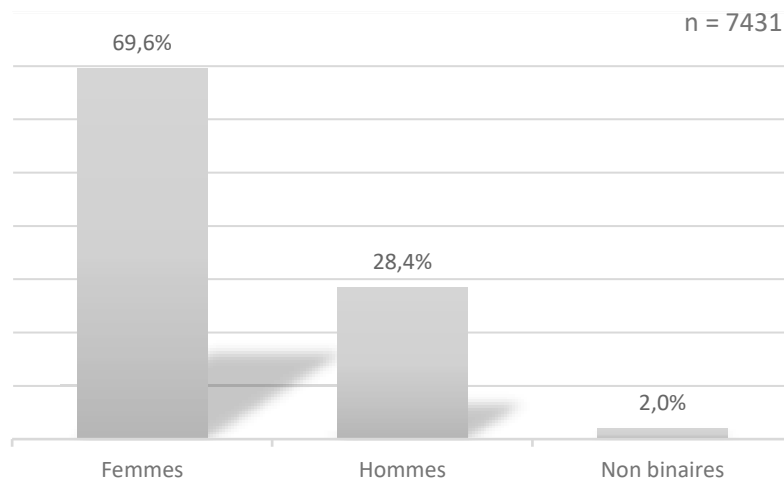


Figure 8 : genre des répondants

2) Orientation sexuelle

La grande majorité des étudiants définissaient leur orientation sexuelle comme étant hétérosexuelle pour 72,3% (n=5373) d'entre eux, puis comme bisexuelle à 13,8% (n=1024), homosexuelle à 5,1% (n=381), pansexuelle 1,9% (n=143) et asexuelle à 1,6% (n=118). Enfin 4,3% (n=320) des étudiants ne savaient pas définir leur orientation sexuelle ou étaient en questionnement (figure 9).

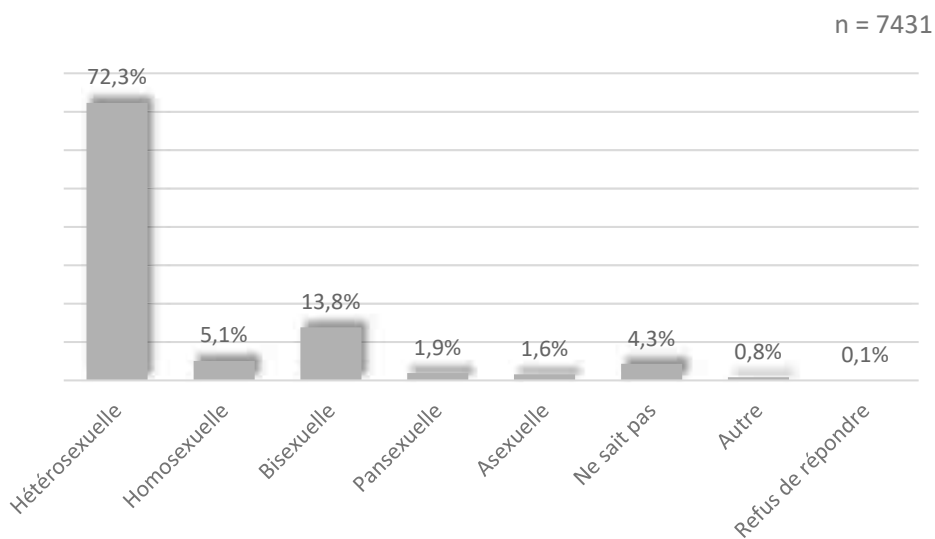


Figure 9 : orientation sexuelle des répondants

C) Résultats

1) Caractéristiques des VRI subies au cours de la vie

La prévalence des VRI subies au cours de la vie était étudiée de 2 manières différentes : via la déclaration spontanée puis selon les critères du violentomètre, uniquement chez les étudiants ayant déclaré avoir déjà eu au moins un partenaire intime au cours de leur vie (n= 6443).

Tableau III : résumé des caractéristiques des VRI subies par les étudiants au cours de la vie

		Femmes n = 4500	Hommes n = 1822	p*	Non binaires n = 121	p**	Total n = 6443
		% (n)	% (n)		% (n)		% (n)
En déclaration spontanée							
	Violence totale	22,3 (1002)	8,0 (145)	<0,001	31,4 (38)	<0,001	18,4 (1185)
Selon le type de violence	Violence psychologique	16,5 (742)	5,8 (105)	<0,001	24,0 (29)	<0,001	13,6 (876)
	Violence physique	8,9 (401)	4,4 (80)	<0,001	8,3 (10)	<0,001	7,6 (491)
	Violence sexuelle	16,4 (738)	3,4 (62)	<0,001	22,3 (27)	<0,001	12,8 (827)
	Violence économique / administrative	0,9 (42)	0,3 (6)	0,976	0,8 (1)	0,894	0,8 (49)
Selon le violentomètre							
	Violence totale	79,6 (3584)	71,5 (1302)	<0,001	81,8 (99)	<0,001	77,4 (4985)
Selon le type de violence	Violence psychologique	74,7 (3360)	69,8 (1271)	0,005	80,2 (97)	0,006	73,4 (4728)
	Violence physique	15,5 (697)	12,9 (235)	0,020	14,0 (17)	0,066	14,7 (949)
	Violence sexuelle	53,1 (2388)	25,9 (472)	<0,001	55,4 (67)	<0,001	45,4 (2927)
Selon la gravité	Violences graves	63,3 (2850)	50,2 (915)	<0,001	65,3 (79)	<0,001	59,7 (3844)
Selon la fréquence	Violence totale subie souvent	33,2 (1493)	26,2 (477)	<0,001	34,7 (42)	<0,001	31,2 (2012)
	Violence psychologique subie souvent	30,3 (1362)	25,1 (457)	<0,001	31,4 (38)	<0,001	28,8 (1857)
	Violence physique subie souvent	1,9 (84)	1,6 (30)	0,623	1,7 (2)	0,880	1,8 (116)
	Violence sexuelle subie souvent	12,9 (579)	4,1 (74)	<0,001	19,8 (24)	<0,001	10,5 (677)

*comparaison statistique entre le groupe « femmes » et « hommes »

**comparaison statistique entre les groupes « femmes », « hommes » et « non binaires »

Indication de lecture du tableau : 22,3% des étudiantes déclarent avoir déjà subi des VRI au cours de leur vie, 8% des étudiants masculins et 31,4% des étudiants non binaires, ce qui représente au total 18,4% des étudiants soit 1185 étudiants. Il y a une différence significative entre les taux de violences subies rapportées par les femmes et les hommes ($p^* < 0,001$) ainsi qu'entre les femmes, les hommes et les personnes non binaires ($p^{**} < 0,001$).

Les résultats présentés dans le *tableau III* font part de prévalences de violences subies très élevées rapportées par les étudiants. En effet, ils étaient 18,4% à spontanément déclarer avoir déjà subi des violences, soit près d'un étudiant sur 5 et nettement plus lorsqu'on regarde la déclaration à l'aide des items du violentomètre qui concernait 77,4% des étudiants. Plus de la moitié des étudiants déclaraient avoir vécu des « violences graves » au sein de relations intimes : 59,7% signalaient en avoir subies au moins une fois dans leur vie.

De nombreux étudiants étaient concernés, mais on note que les femmes et les étudiants non binaires déclaraient significativement plus de violences que ce soit en analysant les chiffres de la déclaration spontanée (respectivement 22,3% et 31,4% comparativement à 8% pour les hommes, $p < 0,001$) ou sur les données issues du violentomètre (respectivement 79,6% et 81,8% comparativement à 71,5% pour les hommes, $p < 0,001$). Lorsqu'on précise l'analyse en termes de gravité et fréquence des violences infligées, on constate là aussi que les étudiantes et les étudiants

non binaires déclaraient significativement plus de violences graves (respectivement 63,3% et 65,3% comparativement à 50,2% pour les hommes, $p < 0,001$) et des violences plus fréquentes (respectivement 33,2% et 34,7% comparativement à 26,2% pour les hommes, $p < 0,001$).

Il apparaît que la différence entre la prévalence en déclaration spontanée et celle basée sur les critères du violentomètre est très importante : elle était 4,2 fois plus élevée pour les violences totales chez les étudiants (77,4% selon les items du violentomètre, 18,4% en déclaration spontanée) et en particulier chez les hommes : 8,9 fois plus élevée (71,5% selon les items du violentomètre et 8% en déclaration spontanée).

Concernant les différents types de violences subies, les femmes déclaraient en premier lieu des violences psychologiques et des violences sexuelles (respectivement 16,5% et 16,4% en déclaration spontanée), tout comme les personnes non binaires (24% de violences psychologiques et 22,3% de violences sexuelles en déclaration spontanée). Pour les hommes c'était en premier lieu des violences psychologiques qu'ils signalaient (5,8% en déclaration spontanée et 69,8% selon les critères du violentomètre). Les violences économiques et administratives étaient les violences les moins rapportées par tous les étudiants (0,8%).

Nous constatons à l'aide du *tableau IV* que le fait de violence psychologique le plus déclaré, parmi les étudiants, était qu'un partenaire intime ait rabaisé leurs opinions et leurs projets. Avoir un ou une partenaire excessivement jaloux ou jalouse était le fait vécu de manière répétée le plus signalé. Concernant les violences sexuelles, le fait le plus déclaré était qu'un ou une partenaire touche les parties intime sans consentement, c'était aussi celui vécu le plus répétitivement.

Tableau IV: détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI subies au cours de la vie

	Femmes (n=4500)				Hommes (n=1822)				Non binaires (n=121)				TOTAL (n=6443)			
	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES																
Vous ignore des jours quand il/elle est en colère	59 (2675)	27 (1237)	11 (484)	2,3 (104)	59 (1071)	30 (543)	6,6 (121)	4,8 (87)	60 (72)	24 (29)	16 (19)	0,8 (1)	59 (3818)	28 (1809)	9,7 (624)	3 (192)
Vous fait du chantage si vous refusez de faire quelque chose	76 (3425)	17 (748)	5 (224)	2,3 (103)	83 (1518)	10 (185)	2,1 (39)	4,4 (80)	69 (83)	21 (26)	7,4 (9)	2,5 (3)	78 (5026)	15 (959)	4,2 (272)	2,9 (186)
Rabaisse vos opinions et vos projets	51 (2279)	37 (1654)	10 (461)	2,4 (106)	61 (1114)	30 (553)	4 (72)	4,6 (83)	40 (49)	40 (48)	17 (20)	3,3 (4)	53 (3442)	35 (2255)	8,6 (553)	3 (193)
Se moque de vous en public	68 (3063)	26 (1161)	3,9 (176)	2,2 (100)	76 (1378)	18 (330)	2 (37)	4,2 (77)	59 (71)	28 (34)	11 (13)	2,5 (3)	70 (4512)	24 (1525)	3,5 (226)	2,8 (180)
Vous manipule	61 (2765)	25 (1139)	11 (480)	2,6 (116)	72 (1306)	18 (332)	5 (91)	5,1 (93)	51 (62)	30 (36)	18 (22)	0,8 (1)	64 (4133)	23 (1507)	9,2 (593)	3,3 (210)
Est excessivement jaloux/jalouse	56 (2540)	28 (1263)	14 (611)	1,9 (86)	48 (877)	33 (606)	14 (259)	4,4 (80)	54 (65)	25 (30)	19 (23)	2,5 (3)	54 (3482)	29 (1899)	14 (893)	2,6 (169)
Contrôle vos sorties, habits, maquillage	76 (3407)	17 (746)	5,7 (255)	2 (92)	83 (1521)	9,9 (180)	2,1 (39)	4,5 (82)	75 (91)	14 (17)	9,1 (11)	1,7 (2)	78 (5019)	15 (943)	4,7 (305)	2,7 (176)
Fouille vos textos, mails, applis	72 (3243)	19 (874)	6,1 (274)	2,4 (109)	64 (1174)	24 (439)	6,5 (119)	4,9 (90)	69 (83)	18 (22)	7,4 (9)	5,8 (7)	70 (4500)	21 (1335)	6,2 (402)	3,2 (206)
Vous isole de votre famille et ami.e.s	79 (3551)	14 (627)	4,8 (217)	2,3 (105)	81 (1474)	12 (210)	3,1 (57)	4,4 (81)	71 (86)	19 (23)	8,3 (10)	1,7 (2)	79 (5111)	13 (860)	4,4 (284)	2,9 (188)
Vous traite de fou/folle quand vous lui faites des reproches	64 (2897)	22 (1008)	11 (505)	2 (90)	78 (1420)	14 (246)	4,3 (78)	4,3 (78)	68 (82)	17 (20)	13 (16)	2,5 (3)	68 (4399)	20 (1274)	9,3 (599)	2,7 (171)
« Pête les plombs » quand quelque chose lui déplaît	63 (2835)	24 (1093)	10,6 (477)	2,1 (95)	60 (1088)	27 (483)	9,2 (167)	4,6 (84)	68 (82)	20 (24)	11 (13)	1,7 (2)	62 (4005)	25 (1600)	10 (657)	2,8 (181)
Menace de se suicider à cause de vous	81 (3640)	13 (572)	4 (181)	2,4 (107)	82 (1488)	11 (205)	2,6 (47)	4,5 (82)	69 (84)	25 (30)	5 (6)	0,8(1)	81 (5212)	13 (807)	3,6 (234)	2,9 (190)
VIOLENCES PHYSIQUES																
Vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe	82,1(3696)	13,6 (613)	1,9 (84)	2,4 (107)	82,6(1505)	11,3 (205)	1,6 (30)	4,5 (82)	82,6 (100)	12,4 (15)	1,7 (2)	3,3 (4)	82,3 (5301)	12,9 (833)	1,8 (116)	3 (193)
VIOLENCES SEXUELLES																
Insiste pour que vous envoyez des photos intimes	68 (3065)	23 (1035)	7,1 (319)	1,8 (81)	87 (1589)	6,8 (124)	1,2 (21)	4,8 (88)	74 (89)	13 (16)	12 (14)	1,7 (2)	74 (4743)	18 (1175)	5,5 (354)	2,7 (171)
Vous touche les parties intimes sans votre consentement	59 (2669)	31 (1388)	7,2 (323)	2,7 (120)	76 (1380)	17 (305)	2,7 (49)	4,8 (88)	55 (66)	29 (35)	15 (18)	1,7 (2)	64 (4115)	27 (1728)	6,1 (390)	3,3 (210)
Menace de diffuser des photos intimes de vous	90 (4035)	6,8 (307)	1,4 (65)	2,1 (93)	93 (1689)	2,3 (41)	0,3 (6)	4,7 (86)	88 (106)	9,9 (12)	0,8 (1)	1,7 (2)	90 (5830)	5,6 (360)	1,1 (72)	2,8 (181)
Vous oblige à regarder des films pornos	96 (4314)	1,7 (76)	0,4 (17)	2,1 (93)	95 (1723)	0,7 (12)	0,2 (3)	4,6 (84)	93 (112)	3,3 (4)	2,5 (3)	1,7 (2)	95 (6149)	1,4 (92)	0,4 (23)	2,8 (179)
Vous oblige à avoir des relations sexuelles	75 (3377)	18 (810)	3,9 (176)	3 (137)	88 (1598)	6,7 (122)	1,2 (21)	4,4 (81)	65 (79)	24 (29)	9,1 (11)	1,7 (2)	78 (5054)	15 (961)	3,2 (208)	3,4 (220)

Tableau V : détail des réponses en déclaration spontanée concernant les VRI subies au cours de la vie

	Femmes (n=4500) %	Hommes (n=1822) %	Non binaires (n=121) %	Total (n=6443) %
Oui	22,3	8,0	31,4	18,4
Non	71,7	90,1	57,0	76,7
Je ne sais pas	5,6	1,4	9,9	4,5
Je ne souhaite pas répondre	0,4	0,5	1,7	0,5

On note que 4,5% des étudiants ne savaient pas s'ils avaient vécu des VRI au cours de leur vie.

2) Caractéristiques des VRI subies au cours des 12 derniers mois

Tableau VI : résumé des caractéristiques des VRI subies par les étudiants au cours des douze derniers mois

		Femmes n = 4306 % (n)	Hommes n = 1738 % (n)	p *	Non binaires n = 108 % (n)	p **	Total n = 6152 % (n)
En déclaration spontanée							
	Violence totale	6,1 (263)	3,1 (54)	<0,001	10,2 (11)	<0,001	5,3 (328)
Selon le type de violence	Violence psychologique	3,8 (162)	2,2 (39)	0,140	7,4 (8)	0,274	3,4 (209)
	Violence physique	1,9 (82)	1,3 (23)	0,105	2,8 (3)	0,246	1,8 (108)
	Violence sexuelle	3,9 (168)	1,4 (25)	0,016	6,5 (7)	0,054	3,3 (200)
	Violence économique / administrative	0,3 (11)	0,1 (2)	0,872	0,0 (0)	0,780	0,2 (13)
Selon le violentomètre							
	Violence totale	60,2 (2593)	60,8 (1056)	0,139	56,5 (61)	0,301	60,3 (3710)
Selon le type de violence	Violence psychologique	54,0 (2326)	58,6 (1018)	<0,001	52,8 (57)	<0,001	55,3 (3401)
	Violence physique	7,2 (311)	8,6 (149)	0,036	4,6 (5)	0,059	7,6 (465)
	Violence sexuelle	31,8 (1371)	19,8 (344)	<0,001	24,1 (26)	<0,001	28,3 (1741)
Selon la gravité	Violences graves	41,5 (1785)	39,0 (677)	<0,001	35,2 (38)	<0,001	40,6 (2500)
Selon la fréquence	Violence totale subie souvent	18,4 (793)	18,9 (329)	0,380	13 (14)	0,267	18,5 (1136)
	Violence psychologique subie souvent	16,2 (698)	18 (312)	0,042	12 (13)	0,063	16,6 (1023)
	Violence physique subie souvent	0,7 (32)	0,7 (13)	0,915	0,9 (1)	0,966	0,7 (46)
	Violence sexuelle subie souvent	5,9 (256)	2,7 (47)	<0,001	5,6 (6)	<0,001	5 (309)

*comparaison statistique entre le groupe « femmes » et « hommes »

**comparaison statistique entre les groupes « femmes », « hommes » et « non binaires »

Indication de lecture du tableau : 6,1% des étudiantes déclarent avoir subi des VRI au cours des douze derniers mois, 3,1% des étudiants masculins et 10,2% des étudiants non binaires, ce qui représente au total 5,3% des étudiants soit 328 étudiants. Il y a une différence significative entre les taux de violences subies rapportés par les femmes et les hommes ($p^* < 0,001$) ainsi qu'entre les femmes, les hommes et les personnes non binaires ($p^{**} < 0,001$).

Concernant la période des douze derniers mois, seuls les étudiants ayant rapporté avoir eu au moins un partenaire intime durant cette période étaient concernés soit 6152 répondants. Les taux de violences subies rapportées par les étudiants et présentés dans le *tableau VI* étaient de 5,3% en déclaration spontanée soit près d'un étudiant sur 20 et de 60,3% selon les critères du violentomètre. Les étudiants étaient nombreux à déclarer avoir vécu au moins un fait de « violence grave » au cours des douze derniers mois, c'était le cas pour 40,6% d'entre eux.

Nous constatons une nouvelle fois une nette différence entre la déclaration spontanée et les items du violentomètre, encore plus importante que pour la vie entière. En effet, la prévalence calculée selon les critères du violentomètre était 11,4 fois plus élevée pour les violences globales subies et d'autant plus chez les hommes où elle était 19,6 plus élevée (déclaration spontanée de 3,1% de violences subies et 60,8% selon les items du violentomètre).

Les étudiants non binaires et les étudiantes déclaraient spontanément significativement plus de violences que les hommes (respectivement 10,2%, 6,1% et 3,1%, $p < 0,001$) cependant il n'y avait pas de différence significative entre ces 3 groupes concernant les données issues du violentomètre. Les femmes signalaient significativement plus de violences sexuelles que les hommes en déclaration spontanée (respectivement 3,9% et 1,4% $p < 0,016$) et selon les critères du violentomètre (respectivement 31,8% et 19,8%, $p < 0,001$). Les hommes eux déclaraient significativement plus de violences psychologiques que les femmes et étudiants non binaires mais seulement selon les critères du violentomètre (respectivement 58,6%, 54,0% et 52,8%, $p < 0,001$). En terme de fréquence, il n'y avait pas de différence significative entre les 3 groupes concernant l'ensemble des violences subies. Concernant la gravité, ce sont les femmes puis les hommes qui déclaraient subir significativement plus de faits de « violences graves » que les étudiants non binaires (respectivement 41,5%, 39% et 35,2%, $p < 0,001$).

Concernant le type de violences subies, les femmes déclaraient en premier lieu des violences sexuelles et psychologiques (respectivement 3,9% et 3,8% en déclaration spontanée), tout comme les étudiants non binaires (6,5% de violences sexuelles et 7,4% de violences psychologiques en déclaration spontanée). Pour les hommes c'était avant tout des violences psychologiques (2,2% en déclaration spontanée et 58,6% selon les critères du violentomètre).

Nous remarquons à l'aide du *tableau VII* que le fait de violence psychologique le plus déclaré, parmi les étudiants, était qu'un partenaire intime ait rabaissé leurs opinions et leurs projets. Ce qui était le plus souvent vécu de manière répétée, était d'avoir un ou une partenaire excessivement jaloux ou jalouse. Concernant les violences sexuelles, le fait le plus déclaré était qu'un ou une partenaire touche les parties intimes sans consentement, c'était aussi celui vécu le plus souvent répétitivement.

Tableau VII : détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI subies au cours des douze derniers mois

Dans vos relations intimes au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'un/une partenaire ... ?	Femmes (n=4306)				Hommes (n=1738)				Non binaires (n=108)				TOTAL (n=6152)			
	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES																
Vous ignore des jours quand il/elle est en colère	74 (3198)	17 (738)	6,1 (263)	2,5 (107)	67 (1156)	23 (402)	5,1 (88)	5,3 (92)	76 (82)	16 (17)	2,8 (3)	5,6 (6)	72 (4436)	19 (1157)	5,8 (354)	3,3 (205)
Vous fait du chantage si vous refusez de faire quelque chose	89 (3852)	6,5 (281)	1,5 (66)	2,5 (107)	87 (1518)	6,8 (119)	0,7 (12)	5,1 (89)	89 (96)	5,6 (6)	0	5,6 (6)	89 (5466)	6,6 (406)	1,3 (78)	3,3 (202)
Rabaisse vos opinions et vos projets	69 (2972)	24 (1015)	4,8 (208)	2,6 (111)	70 (1225)	22 (385)	2,3 (40)	5,1 (88)	64 (69)	25 (27)	4,6 (5)	6,5 (7)	69 (4266)	23 (1427)	4,1 (253)	3,3 (206)
Se moque de vous en public	82 (3528)	14 (604)	1,5 (66)	2,5 (108)	81 (1406)	13 (232)	0,9 (15)	4,9 (85)	79 (85)	14 (851)	0,9 (1)	6,5 (7)	82 (5019)	14 (851)	1,3 (82)	3,3 (200)
Vous manipule	81 (3480)	12 (520)	4,3 (187)	2,8 (119)	80 (1397)	12 (204)	2,2 (38)	5,7 (99)	76 (82)	14 (15)	4,6 (5)	5,6 (6)	81 (4959)	12 (739)	3,7 (230)	3,6 (224)
Est excessivement jaloux/jalouse	74 (3187)	18 (757)	6,1 (264)	2,3 (98)	58 (1015)	27 (466)	9,6 (166)	5,2 (91)	74 (80)	16 (17)	3,7 (4)	6,5 (7)	70 (4282)	20 (1240)	7,1 (434)	3,2 (196)
Contrôle vos sorties, habits, maquillage	87 (3738)	8,4 (363)	2,5 (106)	2,3 (99)	87 (1507)	7,1 (124)	1 (17)	5,2 (90)	88 (95)	4,6 (5)	1,9 (2)	5,6 (6)	87 (5340)	8 (492)	2 (125)	3,2 (195)
Fouille vos textos, mails, applis	83 (3571)	12 (499)	2,9 (123)	2,6 (113)	71 (1241)	19 (323)	4,4 (77)	5,6 (97)	81 (88)	10 (11)	0,9 (1)	7,4 (8)	80 (4900)	14 (833)	3,3 (201)	3,5 (218)
Vous isole de votre famille et ami.e.s	90 (3876)	5,8 (251)	1,7 (73)	2,5 (106)	86 (1499)	7,2 (126)	1,3 (23)	5,2 (90)	90 (97)	3,7 (4)	0,9 (1)	5,6 (6)	89 (5472)	6,2 (381)	1,6 (97)	3,3 (202)
Vous traite de fou/folle quand vous lui faites des reproches	78 (3368)	13 (579)	6 (259)	2,3 (100)	83 (1442)	9,4 (164)	2,5 (44)	5,1 (88)	85 (92)	5,6 (6)	3,7 (4)	5,6 (6)	80 (4902)	12 (749)	5 (307)	3,2 (194)
« Pète les plombs » quand quelque chose lui déplaît	77 (3329)	15 (639)	5,4 (233)	2,4 (105)	68 (1185)	21 (357)	6,1 (106)	5,2 (90)	82 (89)	5,6 (6)	6,5 (7)	5,6 (6)	75 (4603)	16 (1002)	5,6 (346)	3,3 (201)
Menace de se suicider à cause de vous	92 (3942)	4,6 (197)	1,2 (52)	2,7 (115)	88 (1536)	5,4 (94)	1 (18)	5,2 (90)	85 (92)	7,4 (8)	1,9 (2)	5,6 (6)	91 (5570)	4,9 (299)	1,2 (72)	3,4 (211)
VIOLENCES PHYSIQUES																
Vous pousse, vous tire, vous gifle, vous secoue, vous frappe	90,2 (3883)	6,5 (279)	0,7 (32)	2,6 (112)	86,1 (1496)	7,8 (136)	0,7 (13)	5,4 (93)	90 (97)	3,7 (4)	0,9 (1)	5,6 (6)	89 (5476)	6,8 (419)	0,7 (46)	3,4 (211)
VIOLENCES SEXUELLES																
Insiste pour que vous envoyez des photos intimes	82 (3513)	13 (558)	3 (130)	2,4 (105)	89 (1548)	4,8 (83)	0,6 (11)	5,5 (96)	87 (94)	2,8 (3)	4,6 (5)	5,6 (6)	84 (5155)	10 (644)	2,4 (146)	3,4 (207)
Vous touche les parties intimes sans votre consentement	75 (3236)	19 (811)	3,3 (140)	2,8 (119)	79 (1379)	13 (231)	2 (34)	5,4 (94)	76 (82)	14 (15)	3,7 (4)	6,5 (7)	76 (4697)	17 (1057)	2,9 (178)	3,6 (220)
Menace de diffuser des photos intimes de vous	95 (4093)	2,1 (89)	0,5 (20)	2,4 (104)	93 (1613)	1,6 (28)	0,2 (3)	5,4 (94)	93 (100)	1,9 (2)	0	5,6 (6)	94 (5806)	1,9 (119)	0,4 (23)	3,3 (204)
Vous oblige à regarder des films pornos	96 (4136)	1,7 (73)	0,4 (16)	1,9 (81)	95 (1643)	0,7 (12)	0,2 (3)	4,6 (80)	94 (101)	3,7 (4)	2,8 (3)	0	96 (5880)	1,4 (89)	0,4 (22)	2,6 (161)
Vous oblige à avoir des relations sexuelles	89 (3812)	7,5 (321)	1,3 (55)	2,7 (118)	91 (1577)	3,9 (68)	0,2 (4)	5,1 (89)	85 (92)	7,4 (8)	1,9 (2)	5,6 (6)	89 (5481)	6,5 (397)	1 (61)	3,5 (213)

Tableau VIII : détail des réponses en déclaration spontanée concernant les VRI subies au cours des douze derniers mois

	Femmes (n=4306) %	Hommes (n=1738) %	Non binaires (n=108) %	Total (n=6152) %
Oui	6,1	3,1	10,2	5,3
Non	91,5	96,0	85,2	92,7
Je ne sais pas	2,2	0,5	4,6	1,8
Je ne souhaite pas répondre	0,2	0,3	0,0	0,3

On note que 1,8% des étudiants ne savaient pas s'ils avaient vécu des VRI au cours des 12 derniers mois.

3) Caractéristiques des VRI infligées au cours de la vie

Tableau IX : résumé des caractéristiques des VRI infligées par les étudiants au cours de la vie

		Femmes n = 4500 % (n)	Hommes n = 1822 % (n)	<i>p</i> *	Non binaires n = 121 % (n)	<i>p</i> **	Total n = 6443 % (n)
Selon le violentomètre							
	Violence totale	67,0 (3014)	65,2 (1188)	0,802	68,6 (83)	0,920	66,5 (4285)
Selon le type de violence	Violence psychologique	65,3 (2940)	61,5 (1120)	0,154	67,8 (82)	0,292	64,3 (4142)
	Violence physique	8,4 (376)	7,9 (144)	0,811	5,0 (6)	0,427	8,2 (526)
	Violence sexuelle	8,3 (374)	22,7 (414)	<0,001	11,6 (14)	<0,001	12,4 (802)
Selon la gravité	Violences graves	32,6 (1466)	35,8 (652)	<0,001	35,5 (43)	0,003	33,5 (2161)
Selon la fréquence	Violence totale infligée souvent	10,6 (477)	11,4 (208)	0,176	11,6 (14)	0,392	10,8 (699)
	Violence psychologique infligée souvent	10,4 (467)	10,4 (189)	0,698	10,7 (13)	0,924	10,4 (669)
	Violence physique infligée souvent	0,3 (12)	0,6 (11)	0,035	0,8 (1)	0,081	0,4 (24)
	Violence sexuelle infligée souvent	0,4 (17)	1,5 (27)	<0,001	2,5 (3)	<0,001	0,7 (47)

*comparaison statistique entre le groupe « femmes » et « hommes »

**comparaison statistique entre les groupes « femmes », « hommes » et « non binaires »

Indication de lecture du tableau : 67% des étudiantes déclaraient avoir infligé des violences dans leurs relations intimes au cours de leur vie selon les items issus du violentomètre, 65,2% des étudiants masculins et 68,6% des étudiants non binaires, ce qui représente au total 66,5% des étudiants soit 4285 étudiants. Il n'y a pas de différence significative entre les taux de violences infligées rapportées par les femmes et les hommes ($p^*=0,802$) ainsi qu'entre les femmes, les hommes et les personnes non binaires ($p^{**}=0,920$).

Le taux de violences infligées par les étudiants au sein de leurs relations intimes au cours de la vie, présenté en *tableau IX*, était aussi très élevé. Il était analysé à l'aide des items du violentomètre uniquement. 66,5% des étudiants déclaraient en avoir infligé au moins une fois et 10,8% avaient infligé au moins un type de violence de manière répétée.

Il n'y avait pas de différence significative entre les femmes, hommes et étudiants non binaires concernant le taux de violence infligée dans leur ensemble excepté pour les violences sexuelles qui étaient nettement plus déclarées par les hommes que les personnes non binaires et les femmes (respectivement 22,7%, 11,6% et 8,3%, $p < 0,001$). Les étudiantes déclaraient infliger légèrement moins de « violences graves » que les étudiants et les étudiants non binaires (respectivement 32,6%, 35,8% et 35,5%, $p = 0,003$).

Nous observons que les violences infligées déclarées pour l'ensemble des étudiants étaient essentiellement des violences d'ordre psychologique (64,3%) loin devant les violences sexuelles (12,4%) et physiques (8,2%).

Nous constatons à l'aide du *tableau X* que le fait de violence psychologique infligé le plus déclaré, parmi les étudiants, était d'être excessivement jaloux ou jalouse. Concernant les violences sexuelles, le fait infligé le plus déclaré était de toucher les parties intimes sans consentement du ou de la partenaire.

Tableau X : détail des réponses aux items du violentomètre concernant les VRI infligées au cours de la vie

Dans vos relations intimes de manière générale avec un/une partenaire, vous est-il arrivé de ...	Femmes (n=4500)				Hommes (n=1822)				Non binaire (n=121)				TOTAL (n = 6443)			
	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)	Jamais % (n)	Quelquefois % (n)	Souvent % (n)	Sans réponse % (n)
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES																
L'ignorer des jours quand vous êtes en colère	69 (3111)	25 (1147)	2,3 (103)	3,1 (139)	68 (1234)	22 (409)	3,3 (60)	6,5 (119)	72 (87)	22 (27)	2,5 (3)	3,3 (4)	69 (4432)	25 (1583)	2,6 (166)	4,1 (262)
Faire du chantage si elle/il refuse de faire quelque chose	91 (4110)	5,4 (243)	0,3 (12)	3 (135)	89 (1628)	4 (73)	0,3 (5)	6,4 (116)	89 (108)	7,4 (9)	0	3,3 (4)	91 (5846)	5 (325)	0,3 (17)	4 (255)
Rabaisser ses opinions et ses projets	76 (3417)	20 (905)	0,5 (23)	3,4 (155)	71 (1288)	23 (411)	0,5 (10)	6,2 (113)	77 (93)	20 (24)	0	3,3 (4)	74 (4798)	21 (1340)	0,5 (33)	4,2 (272)
Se moquer de lui/d'elle en public	82 (3681)	15 (658)	0,3 (13)	3,3 (148)	79 (1443)	14 (251)	0,7 (12)	6,4 (116)	81 (98)	16 (19)	0	3,3 (4)	81 (5222)	14 (928)	0,4 (25)	4,2 (268)
Le/la manipuler	88 (3960)	8,1 (364)	0,6 (29)	3,3 (147)	82 (1500)	10 (182)	1,2 (22)	6,5 (118)	84 (102)	12 (14)	0	4,1 (5)	86 (5562)	8,7 (560)	0,8 (51)	4,2 (270)
Être excessivement jaloux/jalouse	65 (2914)	27 (1193)	5,8 (259)	3 (134)	65 (1192)	24 (434)	4,4 (81)	6,3 (115)	66 (80)	26 (31)	5,8 (7)	2,5 (3)	65 (4186)	26 (1658)	5,4 (347)	3,9 (252)
Contrôler ses sorties, habits, maquillage	92 (4149)	4,4 (196)	0,4 (17)	3,1 (138)	84 (1536)	8,6 (156)	0,5 (10)	6,6 (120)	93 (112)	4,1 (5)	0	3,3 (4)	90 (5797)	5,5 (357)	0,4 (27)	4,1 (262)
Fouiller ses textos, mails, applis	65 (2929)	29 (1305)	2,8 (127)	3,1 (139)	71 (1300)	20 (367)	2 (37)	6,5 (118)	74 (89)	19 (23)	2,5 (3)	5 (6)	67 (4318)	26 (1695)	2,6 (167)	4,1 (263)
L'isoler de sa famille et ami.e.s	95 (4287)	1,5 (69)	0,2 (7)	3 (137)	92 (1677)	1,5 (27)	0,2 (3)	6,3 (115)	96 (116)	0,8 (1)	0	3,3 (4)	94 (6080)	1,5 (97)	0,2 (10)	4 (256)
Le/la traiter de folle quand il/elle vous fait des reproches	89 (3985)	7,7 (348)	0,6 (27)	3,1 (140)	81 (1467)	12 (216)	1 (19)	6,6 (120)	91 (110)	5 (6)	0,8 (1)	3,3 (4)	86 (5562)	8,8 (570)	0,7 (47)	4,1 (264)
« Pêter les plombs » quand quelque chose vous déplaît	75 (3389)	19 (851)	2,6 (119)	3,1 (141)	77 (1400)	16 (284)	1 (19)	6,5 (119)	75 (91)	18 (22)	3,3 (4)	3,3 (4)	76 (4880)	18 (1157)	2,2 (142)	4,1 (264)
Le/la menacer de se suicider à cause de lui/d'elle	94 (4229)	2,7 (120)	0,1 (6)	3,2 (145)	92 (1668)	1,9 (35)	0,2 (3)	6,4 (116)	86 (104)	9,1 (11)	0,8 (1)	4,1 (5)	93 (6001)	2,6 (166)	0,2 (10)	4,1 (266)
VIOLENCES PHYSIQUES																
Le/la pousser, tirer, gifler, secouer, frapper	88 (3975)	8,1 (364)	0,3 (12)	3,3 (149)	86 (1560)	7,3 (133)	0,6 (11)	6,5 (118)	90 (109)	4,1 (5)	0,8 (1)	5 (6)	88 (5644)	7,8 (502)	0,4 (24)	4,2 (273)
VIOLENCES SEXUELLES																
Insister pour qu'il/elle envoie des photos intimes	96 (4318)	0,9 (40)	0,1 (6)	3 (136)	85 (1554)	7,7 (141)	0,4 (7)	6,6 (120)	93 (113)	1,7 (2)	0,8 (1)	4,1 (5)	93 (5985)	2,8 (183)	0,2 (14)	4,1 (261)
Lui toucher les parties intimes sans son consentement	90 (4030)	6,8 (306)	0,3 (13)	3,4 (151)	77 (1407)	15 (272)	1,1 (20)	6,8 (123)	85 (103)	9,9 (12)	1,7 (2)	3,3 (4)	86 (5540)	9,2 (590)	0,5 (35)	4,3 (278)
Menacer de diffuser des photos intimes de lui/d'elle	97 (4349)	0,3 (14)	<0,1 (2)	3 (135)	93 (1696)	0,6 (11)	0,1 (2)	6,2 (113)	96 (116)	0,8 (1)	0	3,3 (4)	96 (6161)	0,4 (26)	<0,1 (4)	3,9 (252)
L'obliger à regarder des films pornos	97 (4353)	0,2 (7)	<0,1 (1)	3,1 (139)	93 (1699)	0,3 (6)	<0,1 (1)	6,4 (116)	97 (117)	0	0	3,3 (4)	96 (6169)	0,2 (13)	<0,1 (2)	4 (259)
L'obliger à avoir des relations sexuelles	96 (4319)	0,9 (39)	<0,1 (1)	3,1 (141)	91 (1667)	1,6 (30)	0,2 (4)	6,6 (121)	94 (114)	2,5 (3)	0	3,3 (4)	95 (6100)	1,1 (72)	<0,1 (5)	4,1 (266)

4) Violences selon l'orientation sexuelle

A l'aide des réponses en déclaration spontanée des étudiants concernant le vécu de VRI, nous avons comparé le taux de victimisation entre les personnes hétérosexuelles et les minorités sexuelles. La catégorie minorité sexuelle était composée en majorité par des personnes bisexuelles (voir *figure 9*) qui elles-mêmes étaient très majoritairement des femmes à 79,6%. Les étudiants dont l'orientation sexuelle n'était pas définie ou avaient refusé de répondre ne sont ici pas pris en compte, ainsi que ceux n'ayant jamais eu de partenaire intime. Il apparaît que les minorités sexuelles déclaraient significativement plus de violences que les hétérosexuels dans leurs relations intimes, au cours de leur vie (respectivement 26,7% et 15,5%, $p < 0,001$). De même sur la période des douze derniers mois (respectivement 8,6% et 4,2%, $p < 0,001$) où ils déclaraient plus de deux fois plus de violences, présenté en *tableau XI*.

Tableau XI : VRI subies par les étudiants selon l'orientation sexuelle

	Hétérosexuels n=4741 % (n)	Minorités sexuelles n=1488 % (n)	p
Violences subies au cours de la vie	15,5 (735)	26,7 (397)	p < 0,001
	Hétérosexuels n=4556 % (n)	Minorités sexuelles n=1398 % (n)	p
Violences subies au cours des 12 derniers mois	4,2 (191)	8,6 (120)	p < 0,001

5) Démarches entreprises par les victimes

Plus de la moitié des étudiants (3468 répondants soit 56,4% des étudiants interrogés) se sentaient concernés par la question « Si vous avez vécu des violences ou si vous vous êtes interrogé sur la présence de violence au sein d'une relation intime, vers qui vous êtes-vous tourné ? ». Les 2684 étudiants qui avaient répondu qu'ils n'étaient pas concernés par la question n'ont pas été pris en compte pour la suite.

On constate que beaucoup d'étudiants n'avaient jamais parlé des violences subies ou de leur doute, cela concernait près de 29,4% d'entre eux. Concernant les interlocuteurs privilégiés, ils s'adressaient en premier lieu et très majoritairement à leurs amis à 62,9% puis en deuxième position à leur famille à 17,8%. Loin derrière mais en 3ème interlocuteur venaient les « médecins et autres professionnels dont psychologues » à 8,6%. On retrouvait ensuite la catégorie « Internet, réseaux sociaux, livres, magazines » à 7,5%. Les associations spécialisées, infrastructures scolaires/universitaires et le recours judiciaire apparaissent peu utilisés par les étudiants (respectivement 3,5%, 2,3% et 3,8%).

A noter pour cette question que lorsque les réponses libres correspondaient à l'une des catégories proposées antérieurement, elles étaient alors recatégorisées dans celle correspondant. Pour les autres, elles ont été toutes analysées et traitées dans la catégorie « autres ». Parmi celles-ci, 15 réponses évoquaient le fait d'avoir mis du temps avant de pouvoir parler des faits, 16 étudiants déclaraient avoir pu en discuter avec le/la partenaire en cause et 20 avec leur partenaire suivant.

Si vous avez vécu des violences ou si vous vous êtes interrogé sur la présence de violence au sein d'une relation intime, vers qui vous êtes-vous tourné ?

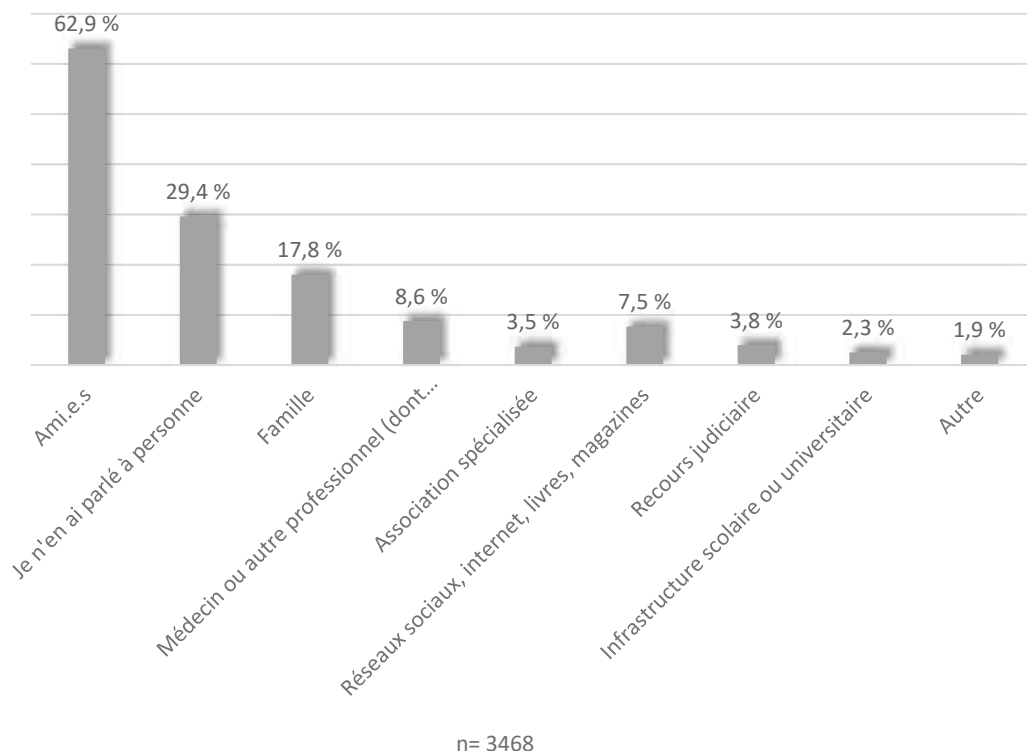


Figure 10 : démarches formelles et informelles réalisées par les étudiants

6) Sensibilisation aux violences dans les relations intimes

Parmi les étudiants, ils étaient 41% à estimer ne pas être sensibilisés aux violences dans les relations intimes (*figure 11*). Parmi les 4177 étudiants ayant déclaré être sensibilisés, ils estimaient l'être en priorité grâce à « Internet (dont les réseaux sociaux), livres et magazines » à 77%. Venait ensuite leur entourage à 46,9%, les campagnes de préventions à 34,6%, le cursus scolaire et/ou universitaire à 33,9% et les associations spécialisées à 15,7%. En dernière position figuraient les professionnels de santé qui ont joué un rôle dans la sensibilisation à seulement 7,5%.

Parmi les réponses «autre», comme précédemment lorsque les réponses libres correspondaient aux catégories proposées antérieurement, elles étaient alors recatégorisées dans la catégorie adaptée. Les autres ont été toutes analysées et traitées dans la catégorie «autre». On note notamment 25 réponses qui témoignaient d'une sensibilisation grâce aux études (médical, paramédical, maïeutique) et/ou en lien avec la formation professionnelle et 8 en lien avec leur expérience de vie.



Figure 11 : synthèse sur la sensibilisation des étudiants aux VRI

7) Intérêt et acceptabilité du violentomètre auprès des étudiants

Durant le questionnaire, le violentomètre était présenté aux étudiants après qu'ils aient répondu aux items concernant les violences subies et infligées. L'échelle était alors explicitée à l'aide d'un court texte de présentation. Leur avis concernant l'outil de sensibilisation était ensuite sollicité.

Les étudiants étaient très nombreux à témoigner de leur intérêt pour le violentomètre (*figure 12*), en effet 79% d'entre eux auraient souhaité l'avoir vu dès la période du collège/lycée et 73,4% souhaitaient qu'il soit diffusé au sein de l'université. 30,9% désiraient le montrer à leur entourage. Les réponses «autre» ont été analysées comme auparavant. On retrouvait parmi celles-ci, 53 réponses qui témoignaient en faveur d'une diffusion large de l'outil (dans les espaces publics, via les réseaux sociaux ...). 7 faisaient part de leur souhait de diffusion chez les professionnels de santé et/ou via les études médicales/paramédicales. 25 réponses étaient pour une utilisation neutre de l'outil et non exclusivement adressé aux femmes via les pronoms. 54 estimaient que le violentomètre présente des défauts et 10 soulevaient que l'utilisation de l'outil nécessite des explications en parallèle.



Figure 12 : avis des étudiants concernant une diffusion du violentomètre

Concernant l'acceptabilité de l'outil, trois questions leur étaient posées : « Concernant le violentomètre, diriez-vous qu'il est « utile » « simple d'utilisation » et « m'a mis mal à l'aise » ? » (figure 13). Ils avaient alors 5 propositions de réponses possibles : pas du tout d'accord, pas d'accord, sans opinion, plutôt d'accord et tout à fait d'accord.

On remarque que 87% d'entre eux trouvaient le violentomètre utile (plutôt d'accord et tout à fait d'accord). Seuls 4,6% des étudiants étaient en désaccord avec cette proposition (pas d'accord et pas du tout d'accord). 91% des répondants estimaient que l'outil était simple d'utilisation contre 4,3% qui n'étaient pas d'accord. Concernant la proposition « m'a mis mal à l'aise » les étudiants étaient en grande majorité en désaccord avec cette proposition à 70,2% (propositions pas d'accord et pas du tout d'accord). 15,1% estimaient avoir été mal à l'aise.

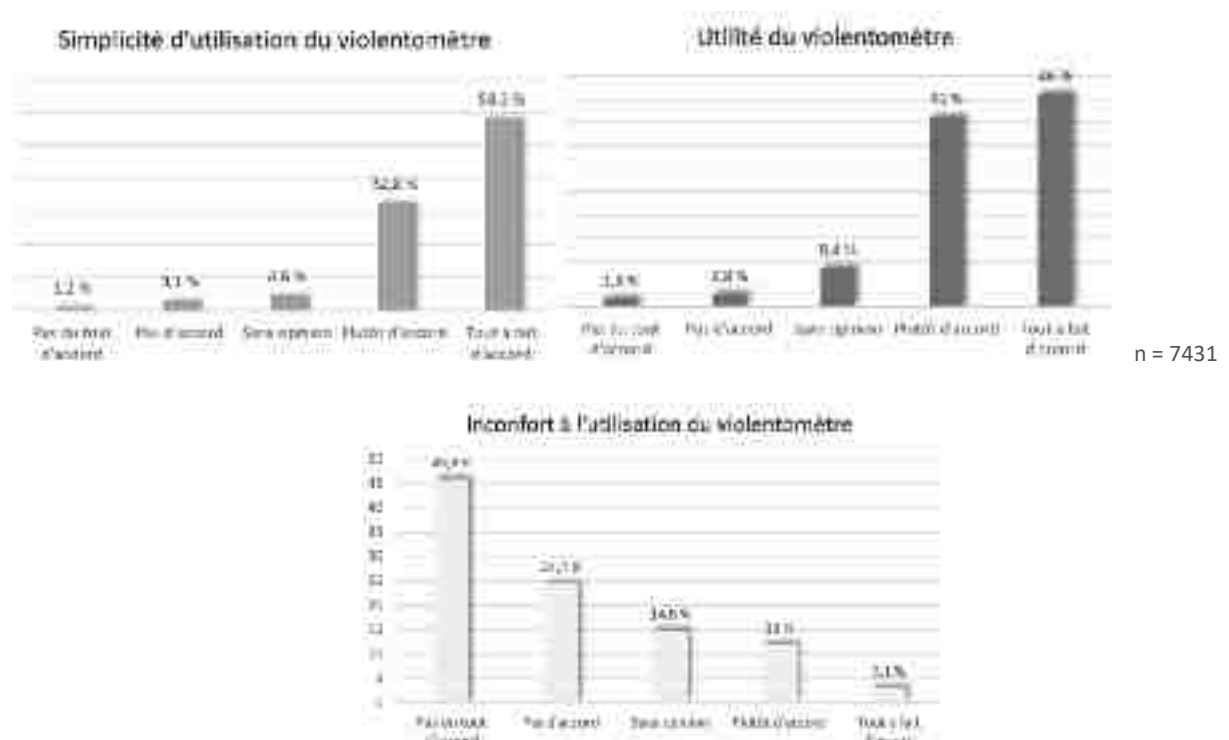


Figure 13 : résumé de l'acceptabilité du violentomètre auprès des étudiants

8) Impact du violentomètre sur l'identification des violences

À la suite de la présentation du violentomètre, il était aussi demandé aux étudiants ayant déjà eu un partenaire intime, s'ils avaient identifié des violences subies dans leur(s) relation(s) intime(s) qu'ils n'avaient pas identifiées auparavant (*figure 14*). Ils étaient près de 29,8% à répondre avoir effectivement par la suite identifié des violences soit 1921 étudiants. Parmi ces étudiants, les violences identifiées étaient en très grande majorité des violences psychologiques à 66,3%, puis des violences sexuelles à 21,2% et enfin des violences physiques à 12,5%. On note que 10,6% d'étudiants étaient incertains quant à l'identification d'éventuelles violences subies.

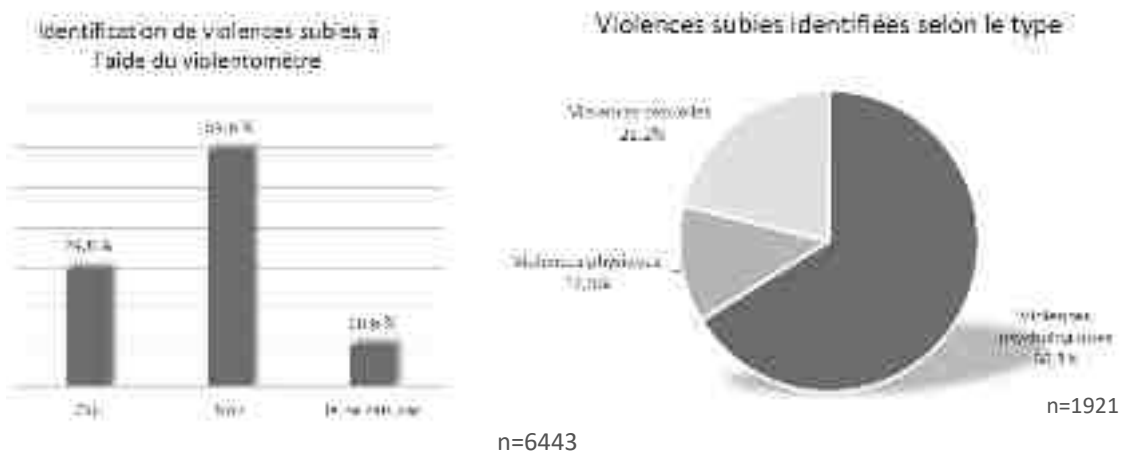
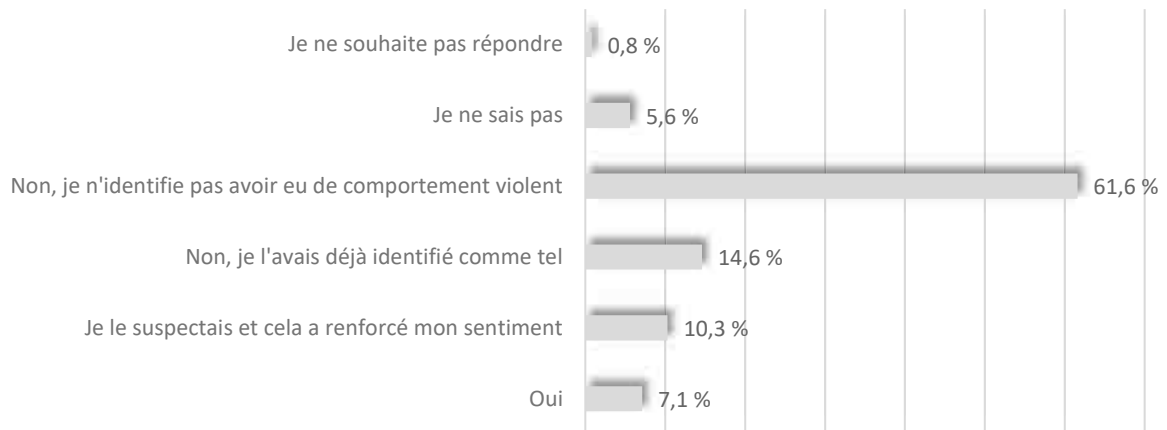


Figure 14: résumé de l'identification de violences subies à l'aide du violentomètre

Parmi les étudiants ayant identifié avoir subi des VRI après lecture du violentomètre, on note qu'ils étaient légèrement moins sensibilisés comparativement à l'ensemble des répondants (46,4% estimaient ne pas avoir été sensibilisé comparativement à 42,2% parmi l'ensemble des répondants). Toujours parmi ces étudiants ayant identifié avoir subi des VRI, 60,4% avaient initialement déclaré ne pas avoir subi des VRI, 7,2% avaient répondu qu'ils ne savaient pas et 32,2% avaient déjà déclaré avoir subi des VRI au cours de leur vie.

Les étudiants étaient dans un deuxième temps questionnés sur l'identification d'éventuelles violences infligées au sein d'une relation intime après avoir lu le violentomètre (*figure 15*). La grande majorité n'identifiait pas avoir eu de comportement violent à 61,6%. 14,6% des répondants estimaient avoir déjà identifié les comportements problématiques. Cependant pour 10,3% d'entre eux cela avait renforcé leur suspicion d'avoir certains comportements violents et 7,1% indiquaient que l'outil les a amenés à identifier des violences non identifiées auparavant.

Identification de violences infligées grâce au violentomètre



n=6443

Figure 15 : identification de violences infligées grâce au violentomètre

IV. DISCUSSION

A) Interprétation des résultats

1) Etat des lieux et caractéristiques des VRI chez les étudiants

La participation des étudiants à notre étude a été importante et représentait 13,1% de l'ensemble des étudiants Strasbourgeois sur cette période. Bien qu'il existe certains biais que nous aborderons, cet échantillon conséquent nous a permis d'établir un état des lieux et de décrire au mieux les caractéristiques des VRI dans cette population, ce qui était l'objectif principal de cette étude.

Les VRI subies

Les résultats de notre étude révélaient d'importants taux de violences déclarées par les étudiants. **En effet, près d'un étudiant sur cinq déclarait avoir déjà subi des violences dans leurs relations intimes (18,4%), 77,4% signalaient au moins un fait de violence selon les critères du violentomètre et 59,7% au moins un fait de « violence grave ».** **Au cours des douze derniers mois, c'était un étudiant sur vingt qui déclarait avoir subi des VRI (5,3%),** cependant 60,3% rapportaient au moins un fait de violence selon les critères du violentomètre et 40,6% au moins un fait de « violence grave » sur cette période. Ces chiffres sont à comparer avec prudence aux autres études car nous le verrons après, les divers questionnaires utilisés pour explorer les violences induisent des résultats très variables d'une étude à l'autre (14). Dans l'enquête française Virage de 2015 (4), 7,8% des femmes entre 20 et 29 ans déclaraient des faits de violence au cours des douze derniers mois et environ 7% des hommes de la même tranche d'âge. C'était donc un peu plus que ce que les étudiants déclaraient de manière spontanée dans notre étude mais très nettement moins que les faits déclarés selon les critères du violentomètre. Nous développerons un peu plus loin dans la discussion comment expliquer cette si grande différence. Les différentes enquêtes canadiennes chez les jeunes faisaient,

elles, part de prévalences entre 35,9% et 62,6% au cours des douze derniers mois chez les filles et entre 24,8% et 49,5% chez les garçons (13,16). La moyenne d'âge était un peu plus jeune que notre étude (entre 14 et 18 ans). Ces chiffres étaient eux plus proches de nos données issues du violentomètre.

Nous l'avons constaté dans les résultats, si de très nombreux étudiants rapportaient avoir subi des faits de violence dans leurs relations intimes, ils n'étaient cependant pas tous touchés de la même manière. En effet, on observait que **les étudiantes déclaraient subir plus de faits de violences, ceux-ci étaient aussi plus fréquents et plus graves que ceux déclarés par les étudiants masculins.** Ceci était particulièrement présent lorsqu'on regardait les résultats sur la vie entière : les étudiantes étaient près de 3 fois plus à signaler spontanément avoir subi des violences. Cette asymétrie était d'autant plus marquée concernant les **violences sexuelles qui étaient déclarées près de 5 fois plus par les étudiantes** (16,4% comparativement à 3,4% des étudiants). Les données issues des items du violentomètre révélaient que **plus de la moitié des étudiantes avaient déjà subi au moins un fait de violence sexuelle** et un quart des étudiants (respectivement 53,1% et 25,9%). C'était même le premier type de violence que les étudiantes signalaient avoir subi au cours des douze derniers mois, avant les violences psychologiques. Cette asymétrie des violences selon le genre de manière générale et particulièrement pour les violences sexuelles, était aussi retrouvée dans les différentes études internationales chez les jeunes (11–14,16,31). Cela est d'autant plus marqué à l'âge adulte, comme en témoigne notamment la dernière enquête française Virage (4). Cette étude constatait que les femmes déclaraient plus d'atteintes multifformes, répétées, jugées graves et ayant des conséquences sur la santé mentale comparativement aux hommes qui déclaraient plus de faits ponctuels, principalement de violence psychologique, de courte durée, jugés sans gravité, et avec peu d'effet sur leur santé. Ils déclaraient très peu de violence sexuelle au sein du couple. Les auteurs observaient que le jeune âge (20-29 ans) était le facteur de risque principal chez les hommes, période à laquelle ils déclaraient

subir le plus de violence, ce qui est concordant avec les taux élevés de violences déclarées par les étudiants masculins dans notre étude.

Les VRI infligées

Concernant les violences infligées au cours de la vie, là aussi nous constatons des prévalences très élevées déclarées par tous les étudiants. En effet, **deux tiers d'entre eux rapportaient avoir déjà infligé au moins un fait de violence dans leurs relations intimes** (66,5%) et un tiers d'entre eux au moins un fait de « violence grave » (33,5%). Il n'y avait pas de différence significative selon le genre entre les taux de violence globale déclarés, cependant les hommes signalaient infliger légèrement plus de violences graves que les femmes (respectivement 35,8% et 32,6%, $p < 0,001$). Ces prévalences élevées sont aussi retrouvées dans les études canadiennes chez les jeunes, elles étaient comprises entre 30 et 57% pour les filles et 16,7 à 44% chez les garçons adolescents (13,16). Ces chiffres sont moins importants que dans notre étude car ils ne concernaient que la période des 12 derniers mois. Dans la littérature, les filles déclaraient infliger plus de violence que les garçons, cela concernait les violences physiques et psychologiques, ce que nous n'avons pas retrouvé dans notre enquête (13,16). Cela peut s'expliquer par le fait que ces études concernaient une population relativement plus jeune (14-18 ans environ alors que la moyenne d'âge de notre étude est de 21 ans). En effet certains auteurs décrivent des comportements plus fréquents d'agressivité des filles à l'adolescence qu'ils interprètent comme une revendication d'égalité, qui tend à diminuer avec l'âge jusqu'à arriver à l'asymétrie marquée des violences conjugales à l'âge adulte, comme si les filles internalisaient au fur et à mesure les normes de genre (31). A partir de 18 ans ils constatent ce qu'ils appellent une « abdication » de la part des jeunes femmes et une majoration de la violence de la part des jeunes hommes.

Concernant les violences sexuelles, elles étaient nettement plus commises par les étudiants masculins (22,7% des étudiants, 8,3% des étudiantes, $p < 0,001$), ce qui est en accord avec les données de la littérature chez les jeunes (13,14,16) et notamment la méta-analyse de prévalence des violences au sein des relations intimes des adolescents de Wincentak et al. où cela concernait 10% des garçons et 3% des filles (14). Nous n'avons pas pu comparer ces résultats à des études françaises car il n'existe pas à notre connaissance de données sur le sujet.

En ce qui concerne les résultats pour **les étudiants non binaires, ils déclaraient subir significativement plus de violence** au cours des douze derniers mois ainsi qu'au cours de la vie comparativement aux autres étudiants. **Près d'un tiers d'entre eux signalaient avoir vécu des VRI au cours de leur vie.** Cela concernait particulièrement le vécu de violences sexuelles qui étaient de 22,3% en comparaison de 16,4% pour les femmes et 3,4% pour les hommes. Il n'y avait pas de différence significative concernant les violences infligées globales en comparaison des étudiantes et étudiants. Les données de la littérature concernant les jeunes de diverses identités de genre sont très limitées, ce qui rend les comparaisons difficiles. Cependant nous pouvons citer une étude canadienne de Exner-Cortens et al. ayant étudié les VRI au cours des douze derniers mois chez des adolescents d'âge moyen 15 ans donc plus jeunes que notre population (47). Les taux de violences subies mais aussi de violences infligées au sein des relations intimes des adolescents non binaires étaient significativement plus élevés que pour les adolescents « binaires » pour toutes les formes de violences (violences physiques, psychologiques et cyberviolence). On constatait un taux de violence physique particulièrement élevé, il était de 25,6% soit 2 fois plus élevé que pour les autres adolescents, cela n'a pas été constaté dans nos résultats. Il semble donc que cette population soit particulièrement à risque. L'une des causes possibles est que cette population soit particulièrement sensibilisée et donc plus à même d'identifier les violences subies et infligées.

Compte tenu du faible échantillon de la population d'étudiants non binaires dans notre étude ($n=121$), les résultats sont à interpréter avec prudence, mais cela nous permet d'avoir une première

estimation puisqu'il n'y a, à notre connaissance, aucune étude française sur le sujet concernant cette population. Une étude plus vaste semble importante à réaliser afin de confirmer ou infirmer ces premières données.

Une asymétrie au regard de l'orientation sexuelle

Les résultats de notre étude mettaient en évidence que les **étudiants appartenant à une minorité sexuelle déclaraient subir significativement plus de violence que les étudiants hétérosexuels, ils étaient plus du double à déclarer des VRI sur la période des 12 derniers mois (8,6% vs 4,2%, $p < 0,001$)**. Il est important de noter que les étudiants bisexuels représentaient 61,5% du groupe minorité sexuelle et étaient très majoritairement des femmes (79,6%). Dans la littérature chez les jeunes, on retrouve selon les études des taux de victimisation chez les minorités sexuelles compris entre 8 et 89% (48) et les différentes études suggèrent aussi que ces jeunes subissent plus de violence au sein des relations intimes que les jeunes hétérosexuels. C'est notamment ce que montrait une étude américaine réalisée en 2014 par Dank M et al. parmi des adolescents de 12 à 19 ans. Les minorités sexuelles déclaraient vivre plus de VRI que les hétérosexuels que ce soit pour les violences psychologiques (59% pour les minorités sexuelles vs. 46% chez les hétérosexuels), violences physiques (43% vs. 29%) et violences sexuelles (23% vs. 12%) (49). L'une des hypothèses soulevées par cette étude, pouvant expliquer ces résultats, était le fait que les jeunes provenant de la communauté LGBTQ+ étaient plus à même de présenter des facteurs de risques identifiés de VRI par rapport aux jeunes hétérosexuels. Ils citaient des facteurs tels que la dépression, les idées suicidaires, les antécédents de violence intrafamiliale, le manque d'acceptation sociale, les mauvais résultats scolaires et la toxicomanie. Les auteurs suggéraient que cela puisse être expliqué par le vécu d'exclusion sociale et la discrimination, des expériences auxquelles ils pouvaient être confrontés notamment lors de l'exposition de leur orientation sexuelle à la famille, aux amis et entourage (49). On peut aussi faire l'hypothèse que ces étudiants soient plus sensibilisés à ces sujets et donc plus à

même d'identifier ces violences, les chiffres de l'analyse étant issus de la déclaration spontanée uniquement.

Plus spécifiquement concernant les personnes bisexuelles, qui composaient majoritairement ce groupe dans notre analyse, de nombreuses études montrent qu'elles sont particulièrement à risque de VRI comparativement aux hétérosexuelles et homosexuelles. L'étude américaine du « Centers for Disease Control and Prevention (CDC) » de 2013 constatait des taux plus élevés de victimisation chez les personnes bisexuelles, au sein de leurs relations intimes comparativement à leurs homologues hétérosexuels, gays ou lesbiennes (50). C'est aussi ce que constatait l'enquête de l'Office for National Statistics (ONS) du Royaume-Uni qui révélait que les femmes bisexuelles en Angleterre et au Pays de Galles étaient presque deux fois plus susceptibles de déclarer des violences conjugales au cours de l'année précédente que les femmes hétérosexuelles (11% contre 6%, respectivement) et près de cinq fois plus susceptibles d'avoir subi des violences sexuelles de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien (51). Ce risque était d'autant plus élevé si leur partenaire intime était un homme (52).

2) Remarques sur les réponses en déclaration spontanée et selon le violentomètre

Afin de documenter les caractéristiques des VRI subies, nous nous étions basés sur deux types d'analyse de violences : l'une issue de la déclaration spontanée et l'autre sur l'analyse des réponses aux items du violentomètre, comme décrit dans la partie Méthodologie. Il apparaissait une très forte divergence entre les deux mesures. En effet, les étudiants déclaraient près de 4 fois plus de violences avec les critères du violentomètre comparativement à la déclaration spontanée sur la vie entière (77,4% vs 18,4%) et près de **11 fois plus sur les 12 derniers mois** (60,3% vs 5,3%). On remarquait que cette différence était particulièrement présente pour les violences psychologiques, nettement plus rapportées avec les items du violentomètre, puis les violences sexuelles dans une moindre mesure et

enfin les violences physiques. La différence de déclaration était la plus marquée parmi les étudiants masculins.

Il y a plusieurs raisons pouvant possiblement expliquer ces différences. Tout d'abord concernant la déclaration spontanée, la question posée était la suivante « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie / au cours des 12 derniers mois, par un ou une partenaire dans le cadre d'une relation intime ? ». Elle avait pour volonté d'être proche du dépistage réalisé en consultation médicale. Celle-ci présente ses limites et notamment chez les jeunes puisque, nous l'avons vu en introduction, l'identification des violences pose problème et induit donc une sous déclaration. Une enquête qualitative auprès de jeunes (12-21 ans) réalisée par le ministère de la communauté française de Belgique (31) indiquait qu'ils identifiaient rarement la violence, seulement les formes extrêmes tels que les coups ou viols . La violence psychologique était, elle, totalement banalisée. Cela peut être un premier élément de réponse à nos résultats, où l'écart de déclaration touchait majoritairement les violences psychologiques et concernait le moins les violences physiques. Ensuite, cette différence touchait majoritairement la période des 12 derniers mois, est-ce lié à une forme de déni ? Il est probablement plus difficile d'identifier des violences lorsqu'on est encore potentiellement dans la relation intime ou tout juste séparé. On peut supposer qu'on n'ait pas le recul suffisant. C'est aussi l'hypothèse qui est faite dans l'enquête Virage. Dans les cas plus extrêmes, les mécanismes d'emprise et domination dans les violences conjugales sont bien connus et il est décrit en réaction chez les victimes des étapes de déni, minimalisation et banalisation face à l'agresseur (53). Cela engendre donc inévitablement une sous déclaration des violences subies, ce qui apparaissait moins dans la déclaration à l'aide des critères du violentomètre grâce aux questions multi-items.

Concernant le fait que les hommes déclaraient spontanément moins de violence par rapport au violentomètre, on sait grâce aux enquêtes qui ont étudié les conséquences de ces violences que leurs vécus diffèrent comparativement aux femmes. L'enquête Virage observait que tous ressentaient un sentiment de colère et tristesse suite à un épisode de violence mais les femmes présentaient

davantage un sentiment de peur/angoisse durable et de honte alors que les hommes déclaraient rarement un sentiment de peur dans l'espace privé et intime (4). L'enquête décrivait aussi, concernant les violences sexuelles dans le cadre conjugal, qu'il s'agissait pour les hommes de faits vite oubliés alors que pour les femmes cela était essentiellement des agressions graves qui altéraient leur intimité de manière durable. Ceci peut donc amener les hommes à moins déclarer spontanément ces faits qu'ils jugent peu graves ou qui ont eu peu de conséquences sur leur santé. Cela rappelle aussi l'importance de l'étude des conséquences des violences qui est indissociable de son interprétation, les chiffres bruts limitant cette compréhension dans l'analyse de genre (4,14). Mais par ailleurs, il pouvait être aussi plus difficile pour un homme de spontanément déclarer subir des violences en raison des préjugés liés aux stéréotypes de genre.

Pour certaines de ces raisons, nous avons fait le choix de décrire aussi les VRI à l'aide d'un questionnaire à items multiples issus du violentomètre explorant les différents types de violences. Cependant il n'existe aucun questionnaire validé à destination des jeunes au niveau national ou international. C'est l'une des limites majeures des études de prévalence des VRI. Cela est décrit dans la méta-analyse de Wincental K et al. (14) où l'on observait des prévalences de VRI très variables d'une étude à l'autre, chaque étude utilisant un questionnaire de mesure différent et particulièrement entre les questionnaires à items unique et multiples. C'est ce que l'on constatait effectivement aussi dans nos résultats. Les auteurs insistent sur le fait de devoir utiliser une méthodologie prudente et l'importance de développer des outils de mesure communs afin de limiter ce problème. Nous avons alors fait le choix d'utiliser les items du violentomètre car ils permettaient de refléter au mieux les réalités des jeunes à l'aide de mises en situations concrètes permettant de s'affranchir de la définition de la violence propre à chacun. Bien que le violentomètre n'ait jamais été validé par des études scientifiques, il a été développé par des professionnels du milieu et validé dans leur pratique. Cependant il a aussi ses limites dans cette utilisation. Concernant les violences psychologiques, il est difficile de faire la différence à l'aide de ces items entre une situation de conflit, crise ou de violence.

En effet pour la suite de l'analyse, le fait d'avoir répondu « quelques fois » à un seul de ces items était ensuite catégorisé comme « violence psychologique», ceci ayant pu amener à une surestimation des résultats.

Cependant, même si on peut supposer qu'il existe une surestimation, les réponses aux items du violentomètre faisaient état de comportements inquiétants vécus par les étudiants. C'est notamment le cas lorsqu'on regarde les réponses aux items du violentomètre concernant les violences sexuelles des *tableaux IV et VII*. **18,2% des étudiants répondaient avoir été déjà obligés à avoir des relations sexuelles avec un partenaire intime.** 33,1% rapportaient qu'un partenaire intime leur avait déjà touché les parties intimes sans leur consentement. Or le taux de violence sexuelle dans le cadre d'une relation intime déclarée spontanément par les étudiants au cours de la leur vie était de 12,8%. C'est un taux préoccupant, cela concernait plus d'un étudiant sur 10 mais bien en dessous du taux de violence sexuelle déclarée selon les critères du violentomètre qui était au total de 45,4% au cours de la vie, et concernait plus de la moitié des étudiantes et étudiants non binaires (respectivement 53,1% et 55,4%).

Pourquoi un tel écart de déclaration ? Il existe tout d'abord une invisibilisation des violences sexuelles au sein du couple. Sur le plan légal, le « devoir conjugal » établi en 1810 était une obligation qui rendait le viol inconcevable dans le cadre du mariage. Ce n'est qu'en 1990 qu'a été reconnu pour la première fois le crime de viol entre époux. Ceci fut inscrit dans le code pénal en 2006 mais il faut attendre 2010 pour que la loi relative aux violences faites aux femmes, supprime de la présomption du consentement des époux à l'acte sexuel. Ceci en dit long sur notre conception du consentement sexuel au sein des relations intimes, favorisant que les « étudiants normalisent le fait de ne pas consentir à chacun des rapports et n'expriment pas forcément son non-consentement » (46) comme le décrivait Meyer J. dans sa thèse. Elle rapportait que 9,9% des étudiants décrivaient leur premier rapport sexuel comme « cédé mais non souhaité ». Selon l'enquête sur le consentement de

l'association « Nous toutes », c'est 1 femme sur 6 dont l'entrée dans la sexualité se fait par un rapport non désiré (54). Kelly L. écrit dans *Le continuum de la violence sexuelle* : « Un groupe plus important de femmes trouvait qu'il n'était pas facile de dire non, en particulier dans le cadre d'une relation suivie. Beaucoup ont évoqué des épisodes où elles avaient eu un rapport sexuel alors qu'elles n'en avaient pas envie. Elles sentaient à l'évidence qu'elles le devaient à leur partenaire, quel que soit leur propre désir » (55). Finalement la notion très obsolète de « devoir conjugal » semble encore bien présente dans les mentalités. C'est malheureusement sans surprise qu'on retrouve des taux alarmant de tolérance à la violence sexuelle dans l'enquête auprès des jeunes en Belgique (31) : 26% chez les jeunes dans le supérieur universitaire et 33% dans le supérieur non universitaire. Cette tolérance à la violence sexuelle est liée entre autre à la culture du viol, défini par l'ONU comme étant « l'environnement social qui permet de normaliser et de justifier la violence sexuelle, alimentée par les inégalités persistantes entre les sexes et les attitudes à leur égard » (56). Une tolérance qui est aussi favorisée par une trop grande ignorance sur le sujet. Le rapport de l'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes (VSS) dans l'Enseignement Supérieur signalait que près d'un étudiant sur cinq ne connaissait pas la distinction entre agression sexuelle et harcèlement sexuel et la distinction entre agression sexuelle et viol (57). Ceci nous montre une fois de plus à quel point il est indispensable d'éduquer à la notion de consentement qui apparait encore bien trop peu intégrée, bien qu'elle soit fondamentale.

Très récemment, dans son rapport 2023 sur l'état du sexisme en France (58), Le Haut Conseil à l'Égalité a fait part d'une situation « alarmante ». L'institution observait un renforcement du sexisme et notamment à l'université, les jeunes générations étaient les plus touchées. 22% des femmes de 18 à 24 ans rapportaient avoir subi un « acte sexuel imposé » (agression sexuelle ou viol), 33% des femmes interrogées avaient déjà eu un rapport sexuel suite à l'insistance de leur partenaire, alors qu'elles n'en avaient pas envie et 18% des 25-34 ans avaient déjà eu un rapport sexuel non protégé devant l'insistance de leur partenaire. Le rapport faisait aussi part de l'ancrage inquiétant

d'une pensée « masculiniste » chez les 25-34 ans. 23% des jeunes hommes considéraient qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter et en population générale, 16% des hommes pensaient encore qu'une femme agressée sexuellement peut être en partie responsable de sa situation.

Les chiffres bruts de notre étude sont à interpréter avec prudence, mais, si l'on peut supposer qu'il existe une surestimation des VRI avec les critères du violentomètre, il existe avant tout une sous déclaration spontanée de la part des étudiants. Le violentomètre fait état de comportements inquiétants au sein des relations intimes, largement répandus mais peu déclarés comme violence au point qu'ils semblent banalisés, voir acceptés comme la norme. Ceci montre l'importance du travail de sensibilisation à mener sur les violences et indissociablement sur la notion de consentement.

3) Le violentomètre comme outil de sensibilisation

Notre étude montre un manque de sensibilisation évident dans notre population, **4 étudiants sur 10 estimaient ne pas avoir été sensibilisés aux violences dans les relations intimes**. Ce chiffre n'est pas surprenant car nous l'avons vu les jeunes ne se sentent pas concernés par les campagnes de préventions, très souvent adressées aux adultes plus âgés. Malgré les cours d'éducation sexuelle et à la vie affective obligatoires durant le cursus scolaire depuis 2001, mais très peu respectés, les étudiants n'étaient que 19,6% à déclarer avoir été sensibilisés par ce biais. La sphère médicale ne semblait pas non plus avoir beaucoup d'influence sur la sensibilisation des jeunes à seulement 4,3%. Il apparaît que celle-ci se faisait essentiellement par la sphère privée : via internet et par l'entourage qui sont les deux premières sources de sensibilisation citées. Ceci implique une volonté de se renseigner et expose les jeunes à des contenus qui ne sont pas forcément adaptés, l'information sur internet pouvant être très aléatoire selon la source consultée. Il est donc nécessaire de développer une prévention aussi adaptée aux jeunes.

Globalement **les étudiants ont montré porter un intérêt important pour le violentomètre, près des trois quart souhaiteraient qu'il soit diffusé au sein de l'université** et 79% d'entre eux déclaraient souhaiter l'avoir vu dès la période du collège/lycée. L'outil était aussi bien accepté : 87% des étudiants le trouvaient utile, 91% simple d'utilisation et ils étaient majoritairement en désaccord avec le fait que l'outil ait pu les mettre « mal à l'aise » à 70,2%. Cette forte demande de sensibilisation de la part des étudiants est en accord avec les données du rapport de l'Observatoire Étudiant des VSS (57).

L'échelle a permis une meilleure identification de violences subies, celle-ci étant l'un des obstacles majeurs chez les jeunes comme nous l'avons développé en introduction. **29,8% des étudiants répondaient avoir effectivement identifié avoir subi des violences qu'ils n'avaient pas identifiées auparavant, grâce au violentomètre.** C'étaient en très grande majorité des violences psychologiques puis des violences sexuelles et enfin des violences physiques. L'identification est indispensable car non seulement elle permet aux victimes de légitimer leur vécu mais c'est aussi le prérequis nécessaire pour trouver l'aide appropriée. Le Centre Hubertine Auclert et le rapport du Ministère de la communauté française de Belgique (29,31) constataient un manque évident de recours à une aide adaptée chez les jeunes, ce qui est aussi le cas dans notre étude. **Parmi les étudiants ayant vécu des VRI ou s'étant interrogés, près de 3 étudiants sur 10 répondaient n'en avoir parlé à personne (29,4%).** Le premier recours à 63% était d'en parler à ses amis puis à sa famille, pas forcément à même de pouvoir donner une aide appropriée. Cela rejoint les données du tchat d'En avant toutes où le fait de parler à un proche était l'une des principales démarches réalisées par les moins de 26 (20). Le recours aux professionnels de santé, associations spécialisées et infrastructures universitaires arrivaient très loin derrière.

Par ailleurs on peut aussi espérer que l'échelle puisse amener les étudiants à questionner leur comportement au sein de leurs relations intimes et de remettre des « limites » face à des comportements violents facilement banalisés dans la vie quotidienne, notamment en ce qui concerne les violences psychologiques. 7,1% des étudiants identifiaient après avoir vu le violentomètre, avoir infligé des violences dont ils n'avaient pas conscience et cela a confirmé ce qu'ils suspectaient pour 10,3% d'entre eux.

Enfin, cette échelle est très facilement diffusable, nous avons pu le constater lors d'une campagne de prévention des violences conjugales de l'association « Nous toutes » en 2021 où le violentomètre avait été imprimé sur les sachets de pain et distribué dans de nombreuses boulangeries volontaires permettant une diffusion à un large public. Depuis novembre 2022 c'est la région Bretagne qui diffuse elle aussi une version inspirée de l'échelle s'adressant à tous, accompagnée d'une plaquette de numéro d'aide (*Annexe 7*).

Pour toutes ces raisons, le violentomètre semble un excellent outil de sensibilisation et prévention pour les jeunes qu'il serait intéressant de diffuser à beaucoup plus grande échelle et notamment dans le milieu universitaire, scolaire et médical.

B) Biais et limites de l'étude

Du fait du caractère volontaire de réponses au questionnaire, nous n'avons pas de moyen de contrôle sur la représentativité de l'échantillon, engendrant un biais de sélection inévitable. On notait parmi les répondants une surreprésentation des femmes et sous-représentation des hommes : ils étaient respectivement 69,6% et 28,4% de répondants en comparaison de la population étudiante de l'université en 2021 qui était composée de 58,6% de femmes et de 41,4% d'hommes. Nous n'avons pas d'élément de comparaison pour les étudiants non binaires. La moyenne d'âge dans notre étude

était plus jeune que celle des étudiants inscrits à l'université : 21 ans comparativement à 23,7 ans. Il est possible que l'enquête ait recueilli plus de réponses par les étudiants se sentant personnellement concernés par le sujet mais aussi au contraire en dissuader certains, notamment des victimes de violence n'ayant pas souhaité raviver des souvenirs difficiles. Cependant le sujet du questionnaire était large et concernait en grande partie la sexualité et l'éducation sexuelle, pas seulement la violence au sein des relations intimes, qui était le dernier sujet abordé dans le questionnaire. Cela a pu donc limiter ce biais.

Le questionnaire prévoyait pour des questions éthiques que les étudiants ne soient pas obligés de répondre pour chaque question posée. Il existe donc des données manquantes, elles étaient comprises entre 16 et 31 réponses pour la déclaration spontanée (voir *tableaux V et VIII*) et entre 71 et 278 réponses selon les questions issues du violentomètre (voir *tableaux IV, VII et X*) soit au maximum 4,3% de non-répondants. Ce sont donc des effectifs très faibles en comparaison du taux de répondants global.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la mesure d'une prévalence de violence est difficile à réaliser pour plusieurs raisons. Du fait même de la définition de celle-ci, du caractère subjectif du vécu de chacun, des limites parfois floues entre le conflit et la violence notamment sur une analyse de questionnaire, de l'absence de questionnaire standardisé veillant à limiter le risque de biais de classement. Pour notre étude nous avons tenté de limiter ce risque en réalisant 2 types de prévalences, basées sur la déclaration spontanée d'une part et selon les critères du violentomètre d'autre part afin de nuancer les chiffres bruts. Mais malgré cela il y a inévitablement un biais de classement, les chiffres présentés sont donc à prendre avec précaution et cela implique lors de leur interprétation de tenir compte de la difficulté méthodologique et subjectivité de telles mesures.

Par ailleurs, il faut noter que le questionnaire a été envoyé aux étudiants pendant un période particulière, elle s'est en effet déroulée entre décembre 2020 et mars 2021, en pleine pandémie de COVID 19 et durant une partie de période de confinement en décembre 2020. Différentes études ont alerté de la recrudescence de violences conjugales durant cette période (20,59), cela a donc pu relativement majorer la prévalence des violences déclarées au cours des douze derniers mois, cependant il est difficile d'estimer dans quelle mesure.

Enfin, il est important de noter que cette étude a été réalisée uniquement auprès d'étudiants strasbourgeois, ils ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de la tranche d'âge des jeunes concernés. Les milieux les plus précaires sont moins représentés dans la population étudiante que dans la population générale et notamment les jeunes femmes en recherche d'emploi ou élevant des enfants qui sont particulièrement à risque de subir des VRI (4). On peut donc supposer que les chiffres de victimisation pour cette tranche d'âge sont plus élevés dans la population générale que dans la population que nous avons étudiée.

C) Perspectives

Le dépistage systématique des violences conjugales en consultation est recommandé par la HAS cependant encore trop peu de médecins le réalise (40). Pourtant ils ont une position privilégiée dans le repérage des violences et notamment les médecins généralistes, urgentistes et gynécologues (40). Poser la question des violences en consultation est indispensable et notamment chez les jeunes qui sont en pleine construction de leur identité et particulièrement à risque de VRI. Mais face à la sous-déclaration des jeunes et le manque d'identification des violences, comme nous l'avons abordé précédemment, il peut être nécessaire de ne pas s'arrêter à la question « subissez-vous des violences au sein de votre couple » et d'aller plus loin, surtout en cas de signe d'appel. Frey C. observe dans sa

thèse que de nombreux médecins sont mal à l'aise lors de ces consultations et n'osent pas poser cette question taboue (53). Le violentomètre pourrait permettre une meilleure identification des violences mais aussi servir d'appui pour engager la discussion sur ce sujet qui n'est pas toujours facile à aborder avec les patients. 91% des médecins généralistes interrogés par Denaux R. dans sa thèse (60) pensaient que le violentomètre pouvait permettre à minima d'ouvrir la discussion. Il conclut qu'il n'était pas facile d'identifier son rôle premier, certains médecins souhaitant l'utiliser en consultation en tant qu'outil de dépistage et pour d'autres en tant qu'outil de sensibilisation dans la salle d'attente.

A notre sens, le violentomètre, malgré sa bonne acceptation auprès des étudiants, n'apparaît pas adapté comme outil de dépistage systématique des violences dans le cadre de consultations médicales, avec les critères que nous avons retenus (une seule réponse positive), compte tenu de l'ampleur des réponses positives aux différents items. Un seuil de violence différent pourrait éventuellement être déterminé dans ce cadre. Cependant il trouve toute sa place comme outil de prévention. Il est d'ailleurs recommandé par la HAS que les professionnels de santé et notamment médecins généralistes, afin de montrer leur implication et favoriser le dialogue, disposent d'affiches ou brochures en salle d'attente. Concernant les jeunes spécifiquement, l'outil pourrait être aussi distribué par exemple lors de consultations de santé sexuelle proposées gratuitement pour les moins de 26 ans.

Denaux R. rapportait que 61% des médecins généralistes interrogés ne connaissaient pas le violentomètre et 7% l'avaient utilisé en consultation. Il semble important à promouvoir dans le milieu médical.

A l'échelle universitaire, plusieurs actions sont déjà en place, on peut notamment citer l'existence d'un groupe de parole pour les victimes de violence ainsi qu'une cellule d'écoute et d'accompagnement contre les violences sexistes, sexuelles et homophobes accessible à l'adresse violences-sexistes@unistra.fr. Cependant on constatait que trop peu d'étudiants avaient parlé des VRI

qu'ils subissaient et s'adressaient très peu aux structures dédiées. Il pourrait être intéressant de réaliser une diffusion du violentomètre aux étudiants, accompagné des numéros spécifiques d'aide et d'accompagnement au sein de l'établissement.

Notre étude montre une nouvelle fois l'ampleur du phénomène des violences dans les relations intimes qui n'épargne pas les jeunes, population particulièrement à risque. La France accuse un grand retard. Il reste un travail important de sensibilisation et de prévention des violences à faire dès le plus jeune âge. Certains pays notamment nord-américains sont bien plus avancés sur la question. Des dispositifs de prévention ayant prouvé leur intérêt, sont depuis de nombreuses années en place, comme au Canada qui a développé les programmes en milieu scolaire ViRAJ et PASSAJ. Ce retard a été rappelé à l'occasion du Grenelle des violences conjugales, les séances d'éducation à la vie sexuelle et affective prévues par la loi depuis 2001 s'avèrent pas ou peu appliquées. Le gouvernement s'est engagé à veiller à l'appliquer avec pour mission d'éduquer à la non-violence et à l'égalité entre les filles et les garçons, il reste à voir de quelle manière cela sera appliqué. Parmi les outils utiles à cette prévention, le violentomètre paraît tout à fait adapté pour la sensibilisation des plus grands (adolescents, jeunes, étudiants). Cela a déjà été le cas dans certains lycées de la région parisienne. On pourrait imaginer une diffusion de grande ampleur à l'échelle nationale dans les collèges/lycées et universités ainsi que dans les espaces publics.

V. CONCLUSION

La violence dans des relations intimes chez les jeunes est un problème de santé publique reconnu et particulièrement étudié aux Etats-Unis et Canada. Ces violences alertent par leur fréquence et leurs conséquences sur la santé physique, mentale mais aussi par une augmentation du risque de revictimisation ultérieure. Bien qu'en France le jeune âge soit reconnu comme facteur de risque de violences conjugales par la HAS, il existe peu d'études spécifiques à cette population ainsi qu'un manque évident de prévention à leur égard.

Notre enquête auprès de 7431 étudiants strasbourgeois a permis de réaliser un état des lieux et de déterminer les principales caractéristiques des VRI au sein de cette population. Tout d'abord nous avons constaté des taux très élevés de victimisation mais aussi de perpétration de violence, en accord avec les données internationales. C'est près d'un étudiant sur cinq qui déclarait avoir déjà subi des violences dans leurs relations intimes (18,4%) et un étudiant sur vingt au cours des douze derniers mois (5,3%). En prenant les critères du violentomètre le constat était bien plus alarmant, 60,3% des étudiants déclaraient avoir vécu au moins un fait de violence au cours des douze derniers mois et deux tiers d'entre eux déclaraient avoir déjà infligé au moins un fait de violence dans leurs relations intimes (66,5%).

Si tous les étudiants interrogés signalaient de nombreux faits de violence, on constatait que les étudiantes déclaraient subir plus de faits de violences, qui étaient aussi plus fréquents et plus graves que ceux déclarés par les étudiants masculins. Cette asymétrie était nettement plus marquée encore concernant les violences sexuelles qui étaient signalées près de 5 fois plus par les étudiantes. Plus de la moitié d'entre elles rapportaient avoir subi au moins un fait de violence sexuelle dans leurs relations intimes selon les critères du violentomètre. Ceux-ci étaient en revanche majoritairement com-

mis par les étudiants masculins. Les étudiants non binaires déclaraient, eux, subir significativement plus de violences comparativement à tous les autres étudiants : près d'un tiers d'entre eux signalaient avoir vécu des VRI au cours de leur vie (31,4%). Les étudiants appartenant à une minorité sexuelle, majoritairement représentés par des étudiantes bisexuelles, apparaissaient eux aussi comme une population particulièrement à risque : ils étaient plus du double à signaler des VRI sur la période des 12 derniers mois comparativement aux étudiants hétérosexuels.

Nous avons fait le constat d'une grande divergence entre les taux de violences déclarées spontanément par les étudiants et les réponses à l'aide des critères du violentomètre. Cela témoigne en partie du manque d'identification des violences et leur banalisation chez les jeunes, phénomène bien constaté par les professionnels du terrain ainsi qu'une forte tolérance à la violence sexuelle favorisé par le sexisme et la culture du viol. On observe aussi une probable surestimation des résultats issus du violentomètre liée aux difficultés méthodologiques pour distinguer le conflit de la violence et l'absence de questionnaire validé afin d'évaluer la prévalence des violences.

Par ailleurs, notre étude montrait un manque de sensibilisation évident dans notre population : 4 étudiants sur 10 estimaient ne pas avoir été sensibilisés au sujet. Et malgré un mouvement récent de libération de la parole, bien trop peu d'étudiants concernés avaient pu témoigner de leur vécu : près de 3 sur 10 répondaient n'en avoir parlé à personne (29,4%). Très peu s'étaient tournés vers les structures adaptées, le principal recours était très majoritairement de s'adresser à ses amis (62,9%). Pourtant les étudiants faisaient part d'une forte demande de prévention et d'un intérêt important pour le violentomètre. De plus on observait que près de 30% des étudiants avaient identifié avoir subi des violences qu'ils n'avaient pas identifiées auparavant, grâce à cet outil.

Pour toutes ces raisons le violentomètre constitue un excellent outil de sensibilisation qui prend en compte la réalité des jeunes et pourrait être facilement utilisé dans le milieu médical, universitaire mais aussi pour la prévention des adolescents (collèges, lycées). Ceci est plus que jamais d'actualité comme l'a rappelé le Haut Conseil à l'Égalité dans son dernier rapport de janvier 2023 (58) qui alerte sur la nécessité d'un « plan d'urgence massif » de lutte contre le sexisme. L'institution préconise entre autres l'instauration d'une obligation de résultats pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective, face au constat jugé alarmant de la montée du sexisme en France dans ses manifestations les plus violentes et notamment parmi les jeunes générations.

L'ampleur de ce phénomène rappelle une nouvelle fois à quel point il est important que les médecins, et particulièrement les généralistes qui sont en première ligne, réalisent un repérage systématique des victimes puisqu'ils y sont tous confrontés. Le repérage chez les jeunes est d'autant plus important que ceux-ci sont en pleine construction de leur identité, notamment sexuelle et qu'il existe un risque de revictimisation conséquent. Par ailleurs, les médecins sont aussi des acteurs privilégiés pour participer à la sensibilisation.

Notre étude constitue une première approche des VRI chez les étudiants. Face à l'ampleur de ce phénomène peu étudié en France, il apparaît indispensable que des enquêtes nationales de grande ampleur soient réalisées chez les jeunes afin de mieux comprendre ces violences, mieux les prévenir, mieux les dépister et d'encourager les nouvelles initiatives envers eux, tel que le violentomètre.

VU et approuvé
Strasbourg, le 26 MAI 2023
Le Doyen de la Faculté de Médecine, Majeutique et Sciences de la Santé
Professeur Jean SIBLIA



VU
Strasbourg, le 13/5/23
Le président du jury de thèse
Professeur Gilles BERISCHY

VI. ANNEXES

Annexe 1 : Une affiche de lutte contre les violences sexuelles de la campagne
« tumaimestumerespectes » du Centre Hubertine Aulert.

**#TuMaimes
TumeRespectes**



Les VAS, tentatives de viols et autres agressions sexuelles sont punis par la loi.

**QUAND C'EST NON,
C'EST OUI!**

non!



Besoin d'aide ?
www.tumaimestumerespectes.com

#TMTR

Annexe 2 : version française du WAST

Questionnaire WAST

Ces questions portent sur les 12 derniers mois.

1. En général, comment décrivez-vous votre relation avec votre conjoint ?
- Très tendue Assez tendue Sans tension
2. Comment vous et votre conjoint arrivez-vous à résoudre vos disputes ?
- Très efficacement Assez efficacement Sans efforts
3. Les disputes avec votre conjoint font-elles que vous vous sentez humiliée ou que vous vous sentez dévalorisée ?
- Souvent Parfois Jamais
4. Les disputes avec votre conjoint se terminent-elles par le fait d'être frappée, de recevoir des coups de pieds ou d'être poussée (soustraquée) ?
- Souvent Parfois Jamais
5. Vous êtes-vous déjà sentie effrayée par ce que votre conjoint dit ou fait ?
- Souvent Parfois Jamais
6. Votre conjoint vous a-t-il déjà maltraitée physiquement ?
- Souvent Parfois Jamais
7. Votre conjoint a-t-il déjà abusé de vous psychologiquement ?
- Souvent Parfois Jamais
8. Votre conjoint a-t-il déjà abusé de vous sexuellement ?
- Souvent Parfois Jamais

WAST : Revised Abuse Screening Tool

Annexe 3 : Questionnaire

Enquête sur la sexualité, l'éducation sexuelle et les violences dans les relations intimes chez les étudiant-e-s de l'Université de Strasbourg



Tout d'abord,

Voici quelques statistiques sur les violences conjugales qui recadrera votre thèse d'entretien pour la directrice de thèse Docteur Virginie Botinier :

La vie affective et sexuelle est une source d'appréhension mais il n'est pas évident d'obtenir de ces données. Elle est fortement influencée par des enjeux sociaux qui dépassent le cadre du forum et sont rendus complexes par une multitude de pensées. Pourtant, les données sur la vie affective des étudiants sont peu nombreuses.

A cet effet, nous avons initié le questionnaire intitulé « Enquête sur la sexualité, l'éducation sexuelle et les violences dans les relations intimes chez les étudiants de l'Université de Strasbourg » qui vous interroge sur votre attitude, vos valeurs et les violences faites. L'éducation sexuelle doit vous être bénéfique mais également elle est une composante essentielle de la vie qui ne peut être négligée. Pour répondre à ces interrogations, nous vous invitons :

Le temps de réponse a été évalué à 10 minutes en moyenne. Ce questionnaire est tout à fait anonyme, vos informations d'identification ne nous seront pas accessibles. Ceci implique que le test n'est praticable qu'après son envoi et ne doit être réalisé qu'une seule fois par personne.

Comme pour tout questionnaire, votre réponse est à l'abri, mais nous vous remercions d'indiquer le temps que vous consacrez. Pour chaque question, vous êtes libre de ne pas répondre. Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.univ-strasbourg.fr ou par courriel aux personnes citées ci-dessous.

Les données qui concernent votre identité sont anonymisées, mais nous vous remercions de nous indiquer le temps que vous y consacrez :

Florian G. Juvénat

Si vous avez des questions et si vous souhaitez avoir accès à nos données, contactez par mail christophe.francois@univ-strasbourg.fr ou par courriel aux personnes citées ci-dessous : florian.g.juvenat@univ-strasbourg.fr ou nicolas.guillouard@univ-strasbourg.fr

Partie A : Informations générales

Je confirme que j'accepte de répondre au questionnaire et que je suis bien étudiant-e à l'Université de Strasbourg. (Réponse unique)

- Oui
- Non

En cas de réponse « Non » : arrêt du questionnaire

Quel âge avez-vous ? Saisie libre

Quel est votre genre ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Femme
- Homme
- Non binaire

Partie B : Etude des comportements amoureux et sexuels

Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? (Réponse unique)

- Oui
- Non
- Sans réponse

Actuellement, quelle est votre situation amoureuse ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Célibataire
- En couple
- Partenaire(s) sexuel(s) régulier(s)
- Partenaire(s) sexuel(s) occasionnel(s)
- Refus de répondre
- Autre

Définiriez-vous votre sexualité comme : Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Hétérosexuelle
- Homosexuelle
- Bisexuelle
- Asexuelle
- Je ne sais pas
- Refus de répondre
- Autre

A quel âge avez-vous eu votre 1er rapport sexuel ? Ne répondez rien si vous ne souhaitez pas répondre. (Saisie libre)

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

Diriez-vous de ce rapport qu'il était : Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- Consent
- Cédé mais non souhaité
- Non consenti
- Refus de répondre

A quelle fréquence utilisez-vous les applications de rencontre ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Régulière
- Intermittente
- Rare
- Je n'ai jamais utilisé les applications de rencontre
- Refus de répondre

Concernant les rapports sexuels, à quelle fréquence avez-vous des pratiques oro-génitales (cunnilingus ou fellation ou anulingus) ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

L'objectif de ces questions est d'étudier la fréquence de chaque pratique, puisqu'elles sont respectivement corrélées à des risques d'infections sexuellement transmissibles différents et des moyens de protection différents.

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- A chaque rapport
- Souvent
- De temps en temps
- Jamais
- Refus de répondre

Concernant les rapports sexuels, à quelle fréquence pratiquez-vous la pénétration vaginale ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- A chaque rapport
- Souvent
- De temps en temps
- Jamais
- Non concerné
- Refus de répondre

Concernant les rapports sexuels, à quelle fréquence pratiquez-vous la pénétration anale ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- A chaque rapport
- Souvent

- De temps en temps
- Jamais
- Non concerné
- Refus de répondre

A quelle fréquence consommez-vous de la pornographie, en moyenne ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Une ou plusieurs fois par jour
- Une ou plusieurs fois par semaine
- Une ou plusieurs fois par mois
- Jamais
- Refus de répondre

Est-il déjà arrivé que le visionnage de pornographie devienne un besoin plutôt qu'une simple envie ? Réponse unique

Condition : avoir répondu « une ou plusieurs fois par jour » ou « une ou plusieurs fois par semaine » à la question précédente « A quelle fréquence consommez-vous de la pornographie, en moyenne ? »

- Oui
- Non
- Sans réponse

A quelle fréquence pratiquez-vous la masturbation ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Plusieurs fois par jour
- Une fois par jour
- Une ou plusieurs fois par semaine
- Une ou plusieurs fois par mois
- Occasionnellement
- Jamais
- Refus de répondre

Est-il déjà arrivé que la masturbation devienne un besoin plutôt qu'une simple envie ? Réponse unique

Condition : avoir répondu « une ou plusieurs fois par jour » ou « une ou plusieurs fois par semaine » à la question précédente « A quelle fréquence pratiquez-vous la masturbation? »

- Oui
- Non
- Sans réponse

Partie C : Etude de la santé sexuelle

Dans votre vie, vous est-il arrivé d'avoir des rapports sexuels sans protection, alors que vous ne connaissiez pas le statut infectieux de votre partenaire ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Toutes les modalités de pratiques potentiellement contaminantes sont concernées (sexe oro-génital, anal, vaginal). On entend par protection un préservatif masculin ou féminin.

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- Oui
- Non
- Refus de répondre

Si oui, comment avez-vous réagi à la suite de cet évènement ? Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Dans votre vie, vous est-il arrivé d'avoir des rapports sexuels sans protection, alors que vous ne connaissiez pas le statut infectieux de votre partenaire ? »

- Dépistage dans un centre de dépistage anonyme et gratuit
- Consultation au centre de planning familial
- Consultation au service de Médecine Préventive de la faculté
- Consultation médicale (Médecin généraliste ou gynécologue)
- Je n'ai rien fait
- Refus de répondre
- Autre

A quelle fréquence réalisez-vous un bilan de dépistage des infections sexuellement transmissibles ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels »

- Jamais
- Uniquement après une exposition, un rapport sexuel non protégé
- A chaque fois que je change de partenaire
- Régulièrement, même lorsque je ne change pas de partenaire
- Refus de répondre

Pour les personnes en capacité d'être enceinte, utilisez-vous un moyen de contraception ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : Avoir répondu « femme » ou « non binaire » à la question « Quel est votre genre ? »

- Oui
- Non
- Je ne suis pas en capacité d'être enceinte
- Refus de répondre

Si oui, lequel ? Champ libre

Condition : Avoir répondu « oui » à la question précédente « utilisez-vous un moyen de contraception ? »

Pour les personnes en capacité d'être enceinte, comment considérez-vous le contrôle de la fécondité dans son ensemble (prise quotidienne d'une pilule, pilule du lendemain, effets se-

secondaires de la contraception, consultations médicales liées, IVG) ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : Avoir répondu « femme » ou « non binaire » à la question « Quel est votre genre ? »

- Ce n'est pas un sujet d'inquiétude
- C'est une charge (mentale, financière, physique) légère
- C'est une charge (mentale, financière, physique) modérée
- C'est une charge (mentale, financière, physique) importante
- Non concernée
- Refus de répondre

Avez-vous le sentiment de partager cette charge avec votre/vos partenaires ? Selon un niveau de 1 à 5, 1 symbolisant qu'il n'y a aucune répartition de la charge et 5 un partage important.

Réponse unique, question non obligatoire.

Condition : avoir répondu « c'est une charge mentale légère » ou « c'est une charge modérée » ou « c'est une charge importante » à la question précédente « Comment considérez-vous le contrôle de la fécondité dans son ensemble (prise quotidienne d'une pilule, pilule du lendemain, effets secondaires de la contraception, consultations médicales liées, IVG) ? »

- 1 - 2 - 3 - 4 - 5

Pour les hommes ayant des rapports hétérosexuels, vous sentez-vous une responsabilité dans le contrôle de la fécondité liée à vos rapports sexuels ? Réponse unique

Condition : avoir répondu genre « homme » à la question « Quel est votre genre » et « hétérosexuelle » à la question « Définiriez-vous votre sexualité comme : »

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Refus de répondre

Avez-vous à l'heure actuelle le sentiment de partager la charge mentale de la contraception avec vos partenaires ? Réponse unique

Condition : avoir répondu genre « homme » à la question « Quel est votre genre » et « hétérosexuelle » à la question « Définiriez-vous votre sexualité comme : »

- Oui, tout à fait
- Oui mais pas assez
- Non pas du tout
- Refus de répondre

Avez-vous déjà eu recours à une interruption volontaire de grossesse ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : Avoir répondu « femme » ou « non binaire » à la question « Quel est votre genre ? »

- Jamais
- Une fois
- Plusieurs fois
- Non concernée
- Refus de répondre

Diriez-vous que vous êtes épanoui(e) dans votre vie sexuelle actuelle ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Refus de répondre

Si « non plutôt pas » ou « non pas du tout », qu'est-ce qui, selon vous, porte atteinte à votre vie sexuelle ? Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « Non plutôt pas » ou « Non pas du tout » à la question précédente « Diriez-vous que vous êtes épanoui(e) dans votre vie sexuelle actuelle ? »

- Le stress et les problèmes quotidiens
- Un manque ou des difficultés de communication avec votre ou vos partenaire(s)
- Un manque d'éducation sexuelle/d'informations sur la sexualité pour vous ou votre, vos partenaire(s)
- La difficulté à trouver des partenaires
- Le souvenir de mauvaises expériences/ des expériences passées traumatisantes
- Refus de répondre
- Autre

Vous sentez-vous à l'aise pour échanger à propos de sexualité et de votre plaisir avec votre/vos partenaires ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout
- Refus de répondre

Vous êtes-vous déjà interrogé sur la normalité de vos organes génitaux (taille, forme, pilosité, aspect extérieur, fonctionnement interne) ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui souvent
- Oui c'est arrivé quelques fois
- Non jamais
- Refus de répondre

Partie D : Information/ Education sexuelle

Diriez-vous que vous manquez d'informations concernant la sexualité d'une manière générale ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, tout à fait d'accord
- Oui, plutôt d'accord
- Non, plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Refus de répondre

Diriez-vous que vous manquez d'information concernant la contraception, les IST et les moyens de lutte contre les IST ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

IST = Infections sexuellement transmissibles, anciennement appelées maladies sexuellement transmissibles.

- Oui, tout à fait d'accord
- Oui, plutôt d'accord
- Non, plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Refus de répondre

Diriez-vous que vous manquez d'information concernant les mécanismes du plaisir, le consentement, le désir en général ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui, tout à fait d'accord
- Oui, plutôt d'accord
- Non, plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Refus de répondre

Avez-vous bénéficié d'intervention ou de cours d'éducation à la sexualité au cours de votre scolarité ? Choix unique

- Oui
- Non
- Sans réponse

Qu'est-ce qui a joué le plus grand rôle dans votre éducation à la sexualité ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Discussion avec votre famille
- Discussion avec des amis
- Discussion avec les partenaires
- Cours d'éducation sexuelle à l'école
- Discussion avec un médecin (généraliste, gynécologue)
- Médias en ligne/ Internet (sites officiels, forums, page à thème sur les réseaux sociaux, podcast)
- Littérature (livres, magazines, dépliants et livrets médicaux)
- Je n'ai pas bénéficié d'éducation sexuelle
- Autre

Consultez-vous des médias audiovisuels sur le sujet de la sexualité (Youtube, Instagram, podcasts, Sites officiels) et si oui, à quelle fréquence ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Non je n'en consulte pas
- J'en consulte à raison d'une fois par mois
- J'en consulte à raison d'une fois par semaine
- J'en consulte à raison d'une fois par jour
- Refus de répondre

**Selon vous, quel support vous paraît le plus adapté à l'éducation à la sexualité de nos jours ?
Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous**

- Interventionnel : un cours ou des consultations dédiées
- Support papier, livrets et fascicules distribués dans les écoles
- Internet : site en ligne, plateforme spécialisée, forums
- Vidéos : documentaires, spot de sensibilisation
- Ne sait pas
- Autre

Partie E : Consentement et Violences

Avez-vous déjà cédé une pratique ou une relation sexuelle sans la souhaiter ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

- Jamais
- Une fois
- Quelques fois
- Souvent
- Refus de répondre

Au cours de votre vie, vous est-il déjà arrivé d'avoir un rapport sexuel pour obtenir un bien matériel, une reconnaissance, un service ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

- Jamais
- Une fois
- Quelques fois
- Souvent
- Refus de répondre

Avez-vous déjà questionné certaines situations où vous n'êtes pas sûr(e) d'avoir requis le consentement de votre partenaire, pour un rapport/ une pratique sexuelle ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Pour rappel, le questionnaire est anonyme. L'idée n'est pas de vous culpabiliser mais de documenter certains questionnements et comportements. Pour autant, vous êtes toujours libre de ne pas répondre.

Condition : avoir répondu « Oui » ou « Refus de répondre » à « Avez-vous déjà eu des rapports sexuels ? »

- Je n'y ai jamais réfléchi
- J'y ai réfléchi et je suis sûr(e) d'avoir toujours requis le consentement de mes partenaires
- J'y ai réfléchi et je ne suis pas sûr(e) d'avoir toujours requis le consentement de mes partenaires
- J'y ai réfléchi et j'ai identifié des situations problématiques
- Refus de répondre

Avez-vous déjà subi des violences à caractère sexuel dans votre vie en général ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Notamment : contact physique non désiré, agression sexuelle, harcèlement sexuel, viol.

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Refus de répondre

Ces faits ont-ils eu lieu au sein de l'université ou en lien avec une personne de l'Université ?

Réponse unique

A nouveau, nous vous rappelons que le questionnaire est anonyme. L'objectif de cette question est d'évaluer la nécessité de mesures de prévention spécifiques en matière de violences sexuelles.

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Avez-vous déjà subi des violences à caractère sexuel dans votre vie en générale ? »

- Oui
- Non
- Sans réponse

Avez-vous déjà subi des violences sexistes, et si oui, à quelle fréquence ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Notamment : discrimination de genre, remarques sexistes

- Non, jamais
- Oui une fois
- Oui quelques fois
- Oui souvent
- Refus de répondre

Ces faits ont-ils déjà eu lieu au sein de l'université ou en lien avec une personne de l'Université ? Réponse unique

A nouveau, nous vous rappelons que le questionnaire est anonyme. L'objectif de cette question est d'évaluer la nécessité de mesures de prévention spécifiques en matière de violences.

Condition : avoir répondu « oui une fois » ou « oui quelques fois » ou « oui souvent » à la question précédente « Avez-vous déjà subi des violences sexistes, et si oui, à quelle fréquence ? »

- Oui
- Non
- Sans réponse

Avez-vous déjà subi des violences relatives à votre orientation sexuelle ? Réponse unique

- Oui
- Non
- Sans réponse

Ces faits ont-ils déjà eu lieu au sein de l'université ou en lien avec une personne de l'Université ? Réponse unique

A nouveau, nous vous rappelons que le questionnaire est anonyme. L'objectif de cette question est d'évaluer la nécessité de mesures de prévention spécifiques en matière de violences.

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Avez-vous déjà subi des violences relatives à votre orientation sexuelle ? »

- Oui
- Non
- Sans réponse

Partie F : Violence au sein des relations intimes

A partir de maintenant, nous allons parler de faits qui se sont déroulés dans le cadre de **relations intimes** uniquement. On entend par partenaire intime une personne avec laquelle vous définissez avoir eu une relation intime/amoureuse soit dans le cadre d'une relation de couple soit lors de relations occasionnelles.

Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Oui
- Non
- Je n'ai jamais eu de partenaire intime
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre

S'agissait-il ou s'agit-il de violence de nature : Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Physique
- Psychologique
- Sexuelle
- Économique ou administrative
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre

Avez-vous subi des violences au cours des 12 derniers mois par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

On entend par partenaire une personne avec laquelle vous définissez avoir eu une relation intime/amoureuse soit dans le cadre d'une relation de couple soit de relations occasionnelles.

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Oui
- Non
- Je n'ai pas eu de partenaire intime durant cette période
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre

S'agissait-il ou s'agit-il de violence de nature : Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Avez-vous subi des violences au cours des 12 derniers mois par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Physique
- Psychologique
- Sexuelle
- Économique ou administrative
- Je ne sais pas

- Je ne souhaite pas répondre
- Autre

Dans vos relations intimes au cours de votre vie, vous est-il arrivé qu'un-e partenaire ... ? Choix unique

Si vous avez vécu des violences et qu'il est difficile pour vous d'y répondre, vous pouvez laisser les cases "sans réponse" cochées et passer aux questions suivantes.

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

	Oui	Quelques fois	Jamais	Sans réponse
Vous avez subi des violences physiques	0	0	0	0
Vous avez subi des violences psychologiques	0	0	0	0
Vous avez subi des violences sexuelles	0	0	0	0
Vous avez subi des violences économiques	0	0	0	0
Vous avez subi des violences sociales	0	0	0	0
Vous avez subi des violences culturelles	0	0	0	0
Vous avez subi des violences spirituelles	0	0	0	0
Vous avez subi des violences symboliques	0	0	0	0
Vous avez subi des violences technologiques	0	0	0	0
Vous avez subi des violences environnementales	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité sexuelle	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre orientation sexuelle	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité de genre	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité ethnique	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité religieuse	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité linguistique	0	0	0	0
Vous avez subi des violences liées à votre identité culturelle	0	0	0	0

Concernant la période des 12 derniers mois, répondriez-vous de la même manière aux items de la question précédente ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Oui, mes réponses aux items restent inchangées
- Non, mes réponses seront différentes sur cette période de temps

	OUI	Peut-être	Non	Sans réponse
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences physiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences psychologiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences sexuelles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences économiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences sociales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences culturelles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences symboliques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences technologiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences spirituelles ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences environnementales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences éducatives ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences politiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences religieuses ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences linguistiques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences ethniques ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Depuis que vous avez eu un partenaire, avez-vous subi des violences raciales ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dans vos relations intimes au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'un-e partenaire ... ? Choix unique pour chaque ligne

Si vous avez vécu des violences et qu'il est difficile pour vous d'y répondre, vous pouvez laisser les cases "sans réponse" cochées et passer aux questions suivantes

Condition : avoir répondu « Non, mes réponses seront différentes sur cette période de temps » à la question précédente « Concernant la période des 12 derniers mois, répondriez-vous de la même manière aux items de la question précédente ? »

A l'inverse, dans vos relations intimes de manière générale avec un-e partenaire, vous est-il arrivé de... ? : Choix unique pour chaque ligne

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime? »

	Jalan	Pyeongchon	Seoul	Seoul (Pusat)
Agensi Perhubungan Antarabangsa	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Udara	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Darat	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Laut	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Multimodal	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Antarabangsa	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Udara	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Darat	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Laut	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Multimodal	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Antarabangsa	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Udara	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Darat	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Laut	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Multimodal	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Antarabangsa	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Udara	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Darat	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Laut	○	○	○	●
Agensi Perhubungan Multimodal	○	○	○	●

Partie G: Le violentomètre

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le Violentomètre

Un violentomètre, c'est quel ? C'est la façon de donner son avis sur la manière d'être en couple. Il est gradué en trois niveaux : le vert pour les comportements bienveillants, l'orange pour les comportements violents devant appeler à la vigilance et enfin la partie rouge énumère des comportements dangereux au sein du couple.





PROFITE-TOI LEVAZANCE DE LAIDE
 (Partie verte)

VIOLANCE DU STOP!
 (Partie orange)

PROFITE-TOI LEVAZANCE DE LAIDE
 (Partie rouge)

Épouse/époux/mariée(e)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
Épouse/époux/mariée(e)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

APPELEZ LE 3919
 (Partie rouge)

Les questions précédentes sont tirées du Violentomètre présenté ci-dessous : C'est un outil de prévention pour sensibiliser les jeunes aux violences conjugales créé à l'initiative de la Ville de Paris, du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et de l'association En avant toute(s). Il a pour but d'aider les jeunes à analyser si leur relation intime est basée sur le **consentement** et ne comporte pas de **violences** grâce à cette échelle graduée en trois niveaux. La partie verte liste des comportements bienveillants, la partie orange présente des exemples de comportements violents devant appeler à la vigilance et enfin la partie rouge énumère des comportements dangereux au sein du couple.

L'échelle du Violentomètre vous a-t-elle permis d'identifier des comportements violents que vous avez subis au cours de votre vie, que vous n'aviez pas identifié auparavant ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Quel(s) type(s) de violences vous a-t-elle permis d'identifier ? Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « L'échelle du Violentomètre vous a-t-elle permis d'identifier des comportements violents que vous avez subis au cours de votre vie, que vous n'aviez pas identifié auparavant ? »

- Des violences psychologiques
- Des violences physiques
- Des violences sexuelles
- Autre

A l'inverse, l'enquête vous a-t-elle permis d'identifier que vous avez vous-même pu avoir des comportements violents au sein d'une relation intime ? Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un-e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Oui Je le suspectais et cela a renforcé mon sentiment
- Non, je l'avais déjà identifié comme tel
- Non, je n'identifie pas avoir eu de comportement violent
- Je ne sais pas
- Je ne souhaite pas répondre

Concernant le Violentomètre, diriez-vous qu'il : Réponse unique

- Est utile : Pas du tout d'accord / Pas d'accord / Sans opinion / Plutôt d'accord / Tout à fait d'accord
- Est simple d'utilisation : Pas du tout d'accord / Pas d'accord / Sans opinion / Plutôt d'accord / Tout à fait d'accord
- M'a mis mal à l'aise : Pas du tout d'accord / Pas d'accord / Sans opinion / Plutôt d'accord / Tout à fait d'accord

Concernant la diffusion du violentomètre : Cochez la ou les réponses

- Je souhaiterais le montrer à mon entourage (amical et/ou familial)
- Je souhaiterais qu'il soit diffusé au sein de l'université
- J'aurais souhaité l'avoir vu dès la période du collège, lycée par exemple lors de cours d'éducation sexuelle
- Aucune de ces réponses
- Autre

Si vous avez vécu des violences ou si vous vous êtes interrogé sur la présence de violence au sein d'une relation intime, vers qui vous êtes-vous tourné ? Cochez la ou les réponses

Condition : ne pas avoir répondu « je n'ai jamais eu de partenaire intime » à la question « Avez-vous subi des violences au cours de votre vie par un·e partenaire dans le cadre d'une relation intime ? »

- Non concerné
- Je n'en ai parlé à personne
- Ami·e·s
- Famille
- Médecin ou autre professionnel de santé
- Association spécialisée (planning familial, structures jeunes ...)
- Infrastructure scolaire ou universitaire (médecin ou infirmier·e de l'établissement, professeur·e, asso étudiante)
- Recours judiciaire
- Réseaux sociaux, sites internet, forum, livres, magazines
- Autre

Avez-vous déjà été sensibilisé aux violences dans les relations intimes ? Choix unique

- Oui
- Non
- Sans réponse

Par qui avez-vous été sensibilisé ? Cochez la ou les réponses

Condition : avoir répondu « oui » à la question précédente « Avez-vous déjà été sensibilisé aux violences dans les relations intimes ? »

- Entourage (famille, ami·e·s)
- Médecin ou autre professionnel de santé
- Associations spécialisées (planning familial, structures jeunes ...)
- Au sein de votre collège/lycée ou à l'université
- Réseaux sociaux, sites internet, forum, livres, magazines ...
- Campagne de prévention
- Autre

Le test est terminé. Merci beaucoup à vous qui avez pris de votre temps pour nous aider. Nous sommes conscientes qu'il a pu être difficile pour vous d'y répondre. Si vous sentez la nécessité de parler à un professionnel, n'hésitez pas. Vous trouverez ci-après différents intervenants et ressources. Les questions qui vous ont été posées sont inspirées d'une réflexion de notre part et de la synthèse de différents questionnaires et bibliographie sur le sujet. Elles n'ont pas de caractère obligatoire ou injonctif. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de "normalité" en matière de relation amoureuse et de sexualité, que vous êtes libre d'avoir ou de ne pas avoir de sexualité et de désir sans que cela ne soit nullement un problème.

Différents professionnels peuvent être à votre écoute

Consultation aux professionnels

- auprès des médecins du service de santé de l'université (SSU)
 - Téléphone : 03 68 85 81 00 (n)
 - Docteur : nicolas.ducrot@univ-st-etienne.fr
- auprès des psychologues et psychiatres du CAMUS
(Centre médico-psychologique de l'université de Saint-Étienne)
 - Téléphone : 03 26 82 15 01 ou rendez-vous par mail : camus@univ-st-etienne.fr
- auprès de votre médecin généraliste

Par écrit : Le forum de l'association « En argent-bleu(s) » à l'adresse : forum@argentbleu.fr.
Il s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions sur le couple et les violences qui peuvent y exister en offrant en ligne un espace d'écoute et de conseils à votre adresse : 777 de 10h à 20h.

Par téléphone

- Violences femmes 1018 (01) : numéro national gratuit et gratuit du lundi au samedi de 0h à 24h.
- Violences femmes information : 01 89 05 30 30 : ligne d'écoute gratuite et anonyme de lundi au vendredi de 10h à 18h pour les victimes de violence et d'agressions sexuelles.

La cellule d'écoute de l'université pour les personnes victimes de harcèlement et de violence sexuelle est disponible pour vous écouter à l'adresse : violences@univ-st-etienne.fr.

Vous pouvez aussi nous contacter via notre directeur de thèse Eric Yarnick Schmitt si vous avez besoin d'être guidé ou orienté : par mail : yarnick.schmitt@univ-st-etienne.fr ou au numéro suivant : 03 68 85 81 00.

Annexe 4 : Premier mail de diffusion du questionnaire adressé aux étudiants en décembre 2020

« Chers étudiantes, chères étudiants, voici une enquête actuellement diffusée au sein de l'Université de Strasbourg, à laquelle nous vous invitons à prendre part si vous le souhaitez. Cette enquête a été validée par le comité d'éthique de l'Université de Strasbourg.

--

"Cher·e·s Étudiant·e·s, Nous sommes deux jeunes médecins généralistes qui réalisons notre thèse sur la sexualité, l'éducation sexuelle et les violences au sein des relations intimes des étudiants. Nous avons rédigé pour cela un questionnaire en ligne qui nécessite en moyenne une dizaine de minutes et qui est tout à fait anonyme. On a besoin de vous ! Vos réponses sont très importantes afin d'évaluer au plus près la situation et pour vous accompagner au mieux à l'avenir. Le questionnaire est ici : [lien hypertexte](#) Merci d'avance pour vos réponses, Jérôme Meyer et Roxane Delhumeau"

--

Eve BALLORAIN

Chargée de projets - Mission Egalité-Parité

Université de Strasbourg

43 rue Goethe

03.68.85.04.22

Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes, sexuelles et homophobes : violences-sexistes@unistra.fr »

Annexe 5 : Mail de relance adressé aux étudiants en mars 2021

« Chères étudiantes, chers étudiants,

Une enquête est diffusée au sein de l'Université de Strasbourg depuis le mois de décembre. Nous vous invitons une dernière fois à y prendre part si vous le souhaitez. Cette enquête a été validée par le comité d'éthique de l'Université de Strasbourg.

--

"Cher·e·s Étudiant·e·s, Nous sommes deux jeunes médecins généralistes qui réalisons notre thèse sur la sexualité, l'éducation sexuelle et les violences au sein des relations intimes des étudiant·es. Nous avons rédigé pour cela un questionnaire en ligne qui nécessite en moyenne une dizaine de minutes et qui est tout à fait anonyme. On a besoin de vous! Vos réponses sont très importantes afin d'évaluer au plus près la situation et pour vous accompagner au mieux à l'avenir. Le questionnaire est ici : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/486793?lang=fr>. Nous le clôturerons le 19 mars. Bien entendu il ne concerne que les étudiant·es n'y ayant pas encore participé, un grand merci à toutes les personnes y ayant déjà répondu. Merci d'avance pour vos réponses, Jérôme Meyer et Roxane Delhumeau"

--

Eve BALLORAIN

Chargée de projets - Mission Egalité-Parité

Université de Strasbourg

43 rue Goethe

03.68.85.04.22

Cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes de violences sexistes, sexuelles et homophobes : violences-sexistes@unistra.fr »

Annexe 6 : Avis du comité de bioéthique



Mme **DÉLUMEAU Roxanne**
 Médecin généraliste remplaçante
 10, rue du Commissaire Divisionnaire Becker
 67000 STRASBOURG

Cécile CLEMENT
 Présidente du comité d'éthique
 pour la recherche

Strasbourg, le 14 décembre 2020
 Objet : décision du comité d'éthique pour la recherche N°CEI
 référentiel CNRS - 202020

Madame **DÉLUMEAU**, chère collègue,

A titre de expert
 Florian FRITSCHE
 Responsable du département
 administratif de la recherche
 Direction de la recherche et de la
 qualité
 Université de Strasbourg II
 15 rue de la Sélone
 67000 STRASBOURG

Vous avez deposité le projet intitulé « Requêtes sur la sexualité, l'éducation sexuelle et les violences dans les missions médicales chez les étudiants de l'Université de Strasbourg » pour évaluation par le comité d'éthique pour la recherche de l'Université de Strasbourg.

Le Comité d'éthique pour la recherche Unistra déclare par la présente :

que le résultat de l'examen éthique de ce projet de recherche est POSITIF.

votre projet est désormais enregistré par le comité d'éthique pour la recherche sous un numéro d'accréditation unique que vous pourrez communiquer à toute entité vous le demandant :

Unistra/CEI/2020-27

Si une entité vous demande d'apporter des modifications administratives à la version finale d'un document qui a été approuvé par notre CEI, veuillez vous entendre avec cette entité afin que notre CEI reçoive une copie dudit document modifié indiquant clairement les modifications apportées. Si notre CEI juge que ces modifications administratives affectent l'acceptabilité éthique du projet, il suspendra son approbation éthique pour l'entité en cause.

Les membres du comité d'éthique pour la recherche de l'Université de Strasbourg vous souhaitent un travail de recherche fructueux.

La présidente du comité d'éthique pour la recherche,

Cécile CLEMENT

Annexe 7 : Violentomètre diffusé par la région Bretagne

Café de la région Bretagne

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le violentomètre

Je tu aime / Je ne te pour rien / Belle tu pas la droit / Je la capable, c'est bête

FACE AUX VIOLENCES, VOUS N'ÊTES PAS SEULE



<p>Je suis en danger, ma situation est délicate <i>116 116</i></p>	<p>Une personne est en danger</p> <p>Je meurs</p> <p>Violence sexuelle</p> <p>Violence conjugale</p> <p>Violence physique</p> <p>Violence psychologique</p> <p>Violence économique</p> <p>Violence symbolique</p>	<h2 style="background-color: black; color: white; padding: 5px;">Besoin d'aide?</h2> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="width: 45%;"> <p style="background-color: black; color: white; padding: 2px; text-align: center;">NUMÉRO D'URGENCE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">39 19</p> <p style="font-size: 0.8em;">N° national gratuit (hors 100%)</p> <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">116 116</p> <p style="font-size: 0.8em;">N° national gratuit (hors 100%)</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">0 800 05 95 95</p> <p style="font-size: 0.8em;">Colonne verte (hors 100%) Ligne gratuite (hors 100%)</p> <p style="font-size: 0.8em;">Le site de la violence sexuelle http://www.arctoutes.fr</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">N° de la violence sexuelle www.arctoutes.fr</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">arrctoutesviolences.gouv.fr Besoin d'aide</p> <p style="background-color: black; color: white; padding: 2px; text-align: center;">NUMÉRO D'URGENCE</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">17</p> <p style="font-size: 0.8em;">Police nationale</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">114</p> <p style="font-size: 0.8em;">N° gratuit (hors 100%) N° de la violence sexuelle N° d'urgence (hors 100%)</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">115</p> <p style="font-size: 0.8em;">Police municipale</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p style="background-color: black; color: white; padding: 2px; text-align: center;">LES CONTACTS PAR DÉPARTEMENT</p> <p>Ille-et-Vilaine : 02 99 54 64 68 02 99 54 64 68</p> <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">02 99 54 64 68</p> <p>Côtes d'Armor : 02 98 98 62 62 02 98 98 62 62</p> <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">02 98 98 62 62</p> <p>Mayenne : 02 99 62 62 62 02 99 62 62 62</p> <p style="text-align: center; background-color: black; color: white; padding: 2px;">02 99 62 62 62</p> <p>Finistère : 02 98 64 97 67 02 98 64 97 67</p> </div> </div> <div style="margin-top: 10px; border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p style="font-size: 0.8em;">Appelles l'application mobile de la région de Bretagne de violences</p> <p style="font-size: 0.7em;">L'Appelles permet de signaler une violence sexuelle, une violence conjugale, une violence physique, une violence psychologique, une violence économique, une violence symbolique.</p> <p style="font-size: 0.7em;">www.appelles.fr</p> </div>	<p>Je me sentais en danger, je demande de l'aide, je suis en grand danger <i>116 116</i></p>
---	---	---	---

VII. BIBLIOGRAPHIE

1. Organisation Mondiale de la Santé. Rapport mondial sur la violence et la santé [Internet]. Genève; 2002 [cité 4 déc 2021]. Disponible sur: https://www.who.int/violence_injury_prevention/violence/world_report/fr/full_fr.pdf
2. Conseil de l'Europe. Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Istanbul; 2011.
3. Jaspard M et l'équipe ENVEFF. Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France. Popul Sociétés [Internet]. janv 2001 [cité 8 nov 2020];(364):1-4. Disponible sur: https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18735/pop_et_soc_francais_364.fr.pdf
4. Brown E, Debauche A, Hamel C, Mazuy M. Violences et rapports de genre : enquête sur les violences de genre en France. Ined. 2021. (Grandes enquêtes).
5. Debauche A, Lebugle A, Brown E et al. Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage. Popul Sociétés [Internet]. nov 2016 [cité 5 déc 2021];538. Disponible sur: https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/25953/538.population.societes.2016.novembre.fr.pdf
6. Lebugle A, Dupuis J et l'équipe de l'enquête Virage. Les violences subies dans le cadre des études universitaires : principaux résultats des enquêtes Violences et rapports de genre (Virage) réalisées auprès d'étudiants de 4 universités françaises. 2018 [cité 15 nov 2020];(245). Disponible sur: <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/document-travail/violences-subies-etudes-universitaires/>
7. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019 [Internet]. INSEE; 2018 [cité 20 févr 2021]. Disponible sur: <file:///C:/Users/User/Downloads/12.4%20Les%20violences%20conjugales.pdf>
8. Conseil général de Seine-Saint-Denis, Observatoire départementale des violences envers les femmes en Seine-Saint-Denis. Enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les jeunes filles (CSVF) [Internet]. 2006 [cité 5 févr 2021]. Disponible sur: https://www.memoiretraumatique.org/assets/files/v1/Documents-pdf/CSVF_Enquete-sur-les-comportements-sexistes-et-les-violences-envers-les-jeunes-filles.pdf
9. Haute Autorité de Santé. Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple. Comment repérer, évaluer [Internet]. 2019 [cité 7 janv 2021]. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-09/fs_femmes_violence_agir_092019.pdf
10. Organisation Mondiale de la Santé. Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire [Internet]. 2013 [cité 6 déc 2021]. Disponible sur: <https://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/9789241564625/fr/>
11. Vagi K, O'Malley Olsen E, Basile C, Vivolo-Kantor A. Teen dating violence (physical and sexual) among US high school students. Findings from the 2013 National youth risk behavior survey.

- JAMA Pediatr [Internet]. mai 2015 [cité 8 nov 2020];169(5):474-82. Disponible sur: <https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/2173573>
12. Hébert M, Blais M, Lavoie F. Prevalence of teen dating victimization among a representative sample of high school students in Quebec. *Int J Clin Health Psychol* [Internet]. sept 2017 [cité 8 nov 2020];225-233. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5756072/>
 13. Traoré I, Julien D, Camirand H, Street MC, Flores J, Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. L'adaptation sociale et la santé mentale des jeunes. 2018 [cité 8 nov 2020]; Disponible sur: <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017-resultats-de-la-deuxieme-edition-tome-2-ladaptation-sociale-et-la-sante-mentale-des-jeunes.pdf>
 14. Wincentak K, Connolly J, Card N. Teen dating violence: a meta-analytic review of prevalence rates. *Psychol Violence* [Internet]. avr 2016 [cité 8 nov 2020];7(2):224-41. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5858695/>
 15. Leen E, Sorbring E, Mawer M, Holdsworth E, Helsing B, Bowen E. Prevalence, dynamic risk factors and the efficacy of primary interventions for adolescent dating violence : An international review. *Aggress Violent Behav* [Internet]. 2013 [cité 20 janv 2023];18(1):159-74. Disponible sur: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1359178912001292?via%3Dihub>
 16. Laforest J, Maurice P, Bouchard LM. Rapport québécois sur la violence et la santé [Internet]. Montréal: Institut national de santé publique du Québec.; 2018 [cité 6 nov 2020] p. 99-129. Disponible sur: https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2380_rapport_quebecois_violence_sante.pdf
 17. Lavoie F, Hotton-Paquet V, Laprise S, Joyal Lacerte F. ViRAJ : Programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes et de promotion des relations égalitaires. [Internet]. Québec, Canada: Université de Laval; 2009 [cité 15 déc 2021]. Disponible sur: https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/lavoie_2009.pdf
 18. Jaspard M. Les violences envers les femmes en France : contexte, résultats et impact de l'enquête ENVEFF. Fem II. 2005;
 19. Pica L et al. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé mentale et leur adaptation sociale. [Internet]. Québec: Institut de la statistique du Québec; 2013 [cité 10 mars 2021]. Disponible sur: <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2010-2011-le-visage-des-jeunes-d-aujourd'hui-leur-sante-mentale-et-leur-adaptation-sociale-tome-2.pdf>
 20. En avant toute(s). Une écoute à l'écrit. Rapport d'évaluation du dispositif de tchat d'En avant toute(s) [Internet]. 2020 [cité 20 févr 2021]. Disponible sur: <https://enavanttoutes.fr/ressources/etudes-sur-le-chat/>
 21. Centre Hubertine Auclert, ORVF. Cyberviolences conjugales [Internet]. 2018 [cité 22 févr 2021]. Disponible sur: <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/rapport-cyberviolences-conjugales-web.pdf>

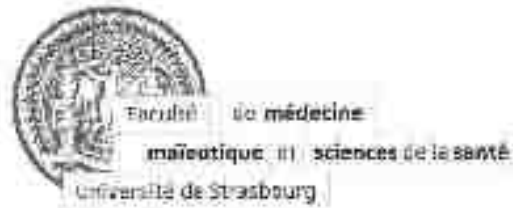
22. Amar A, Gennaro S. Dating violence in college women : Associated physical injury, healthcare usage, and mental health symptoms. *Nurs Res* [Internet]. juill 2005 [cité 11 déc 2021];54(4):235-42. Disponible sur: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/16027566/>
23. Ackard D, Eisenberg M, Neumark-Sztainer D. Long-term impact of adolescent dating violence on the behavioral and psychological health of male and female youth. *J Pediatr* [Internet]. nov 2007 [cité 12 déc 2021];151(5):476-81. Disponible sur: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/17961688/>
24. Silverman J, Raj A, Mucci L, Hathaway J. Dating violence against adolescent girls and associated substance use, unhealthy weight control, sexual risk behavior, pregnancy, and suicidality. *JAMA* [Internet]. 2001 [cité 14 nov 2020];286(5):572-9. Disponible sur: <https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/194061>
25. Exner-Cortens D, Eckenrode J, Rothman E. Longitudinal associations between teen dating violence victimization and adverse health outcomes. *Pediatrics* [Internet]. 2013 [cité 12 déc 2021];131(1):71-8. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3529947/>
26. Hall Smith P, White J, Holland L. A longitudinal perspective on dating violence among adolescent and college-age women. *Am J Public Health* [Internet]. 2003 [cité 12 déc 2021];93(7):1104-9. Disponible sur: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC1447917/>
27. Roberts T, Klein J, Fisher S. Longitudinal effect of intimate partner abuse on high-risk behavior among adolescents. *Arch Pediatr Adolesc Med* [Internet]. sept 2003 [cité 12 déc 2021];157(9):875-81. Disponible sur: <https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/481423>
28. Hébert M, Lavoie F, Vitaro F, McDuff P, Tremblay R. Association of child sexual abuse and dating victimization with mental disorder in a sample of adolescent girls. *J Trauma Stress*. 2008;21(2):181-9.
29. Centre Hubertine Auclert, Observatoire Régional des Violences faites aux Femmes. Les violences dans les relations amoureuses et sexuelles des adolescent.e.s. In Paris; 2015 [cité 25 mars 2021]. Disponible sur: <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/actesviolencesado-18mai2016-cha-web.pdf>
30. Centre Hubertine Auclert. Jeunes femmes victimes de violence : Situation et parcours des jeunes femmes victimes de violence (18-25 ans) en Ile-de-France. [Internet]. Centre Hubertine Auclert; 2016 [cité 13 déc 2021]. Disponible sur: <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/recherche-action-situation-et-parcours-des-jeunes-femmes-victimes-de-violence-18-25-ans-en-0>
31. Ministère de la Communauté française. Direction de l'Égalité des chances. La violence dans les relations amoureuses chez les jeunes âgés de 12 à 21 ans. Une étude menée en Communauté française de Belgique. [Internet]. 2009 févr [cité 8 nov 2020]. Disponible sur: http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=1692416f55a366b2296bc213fb27a81161ad1571&file=uploads/tx_cfwbitemsdec/Etude_Violences_dans_les_relations_amoureuses_des_jeunes_2009_01.pdf
32. Hébert M, Moreau C, Lavoie F, Fernet M. Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence : constats et approches préventives [Internet]. 2014 [cité 15 nov 2020]. Disponible sur: https://www.researchgate.net/publication/260896002_Violence_dans_les_relations_amoureuses_a_l'adolescence_Constats_et_approches_preventives

33. Cornelius T, Resseguie N. Primary and secondary prevention programs for dating violence : A review of the literature. *Agress Violent Behav.* 2007;12(3):364-75.
34. Lavoie F et collab. ViRAJ : programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes. [Internet]. Québec, Canada: Université de Laval; 2009. Disponible sur: https://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/lavoie_2009.pdf
35. Trotta V, Lavoie F, Boivin S. Evaluation de ViRAJ : Rapport technique no. 1. Impact du programme révisé de prévention de la violence dans les couples adolescents chez des élèves de 15 et 16 ans : leurs attitudes et leur sentiment d'efficacité. [Internet]. Québec, Canada: Université de Laval; 2011 [cité 15 déc 2021]. Disponible sur: https://www.viraj.ulaval.ca/www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/trotta_2011_2.pdf
36. Lavoie F, Pacaud MC, Roy M. Programme PASSAJ : programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans. [Internet]. Québec, Canada: Université de Laval; 2004 [cité 15 déc 2021]. Disponible sur: http://www.viraj.ulaval.ca/sites/viraj.ulaval.ca/files/lavoie_2009.pdf
37. Lavoie F. Evaluating dating violence prevention programs : can we do better ? 2005.
38. Lavoie F, Hébert M, Perreault N. Evaluation de l'impact du programme ViRAJ 16-17ans : programme de prévention de la violence dans les relations interpersonnelles. Québec, Canada: Université de Laval; 2005.
39. Gouvernement français. Clôture du grenelle contre les violences conjugales [Internet]. 2019 nov [cité 10 déc 2021]. Disponible sur: https://www.gouvernement.fr/upload/media/default/0001/01/2019_11_dossier_de_presse_-_cloture_du_grenelle_contre_les_violences_conjugales_-_25.11.2019.pdf
40. Henrion R. Les femmes victimes de violences conjugales : le rôle des professionnels de santé. Rapport au ministre chargé de la santé. [Internet]. Paris: La documentation française; 2001 [cité 20 févr 2021]. Disponible sur: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/014000292.pdf>
41. Henrion R. Dépistage des violences faites aux femmes [Internet]. Paris: CNGOF; 2004 [cité 15 déc 2021]. Disponible sur: http://www.cngof.net/Journees-CNGOF/MAJ-GO/livres/2004_Go_233_henrion.pdf
42. Rodriguez MA, Bauer HM, McLoughlin E, Grumbach K. Screening and intervention for intimate partner abuse : practices and attitudes of primary care physicians. *JAMA* [Internet]. 1999 [cité 15 déc 2021];282(5):468-74. Disponible sur: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/10442663/>
43. Guiguet-Auclair C, Boyer B, Djabour K, Ninert M, Verneret-Bord E, Vendittelli F, Debost-Légrand A. Validation de la version française d'un outil de dépistage des violences conjugales faites aux femmes, le WAST (Women abuse screening tool). *Bull Épidémiologique Hebd* [Internet]. 2021 [cité 15 déc 2021];(2):32-40. Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/auvergne-rhone-alpes/documents/article/2021/validation-de-la-version-francaise-d-un-outil-de-depistage-des-violences-conjugales-faites-aux-femmes-le-wast-woman-abuse-screening-tool#:~:text=Discussion%20%2D%20L'outil%20de%20d%C3%A9pistage,optimiser%20leur%20prise%20en%20charge.>

44. En avant toute(s). Une écoute à l'écrit. Rapport d'évaluation du dispositif de tchat d'En avant toute(s) [Internet]. 2017 [cité 20 févr 2021]. Disponible sur: <https://enavanttoutes.fr/ressources/etudes-sur-le-chat/>
45. Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). France, portrait social [Internet]. INSEE; 2019 [cité 11 janv 2022]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238781#:~:text=Une%20C3%A9dition%20avec%20des%20C3%A9clairages,opinions%20et%20pr%20C3%A9occupations%20des%20Fran%20C3%A7ais.>
46. Meyer J. Vie sexuelle des étudiants de Strasbourg en 2021 : comportements, éducation sexuelle et violences [Internet] [Thèse de médecine]. Université de Strasbourg; 2022 [cité 11 janv 2022]. Disponible sur: https://publication-theses.unistra.fr/public/theses_exercice/MED/2022/2022_MEYER_Jeromine.pdf
47. Exner-Cortens D, Baker E, Craig W. The national prevalence of adolescent dating violence in Canada. J Adolesc Health [Internet]. 2021 [cité 4 mars 2022];69(3):495-502. Disponible sur: <https://www.jahonline.org/action/showPdf?pii=S1054-139X%2821%2900065-3>
48. Blais M, Hébert M, Gervais J, Bergeron F-A. Overcoming Domestic Violence. Chapter 5 : Dating violence among sexual minority youth in the western world. [Internet]. Nova Science Publishers, Inc. 2015 [cité 4 mars 2022]. Disponible sur: <https://www.novapublishers.com/wp-content/uploads/2019/04/Dating-Violence-among-Sexual-Minority-Youth-SMY-in-the-Western-World.pdf>
49. Dank M, Lachman P, Zweig J ,Yahner J. Dating violence experiences of lesbian, gay, bisexual, and transgender youth. J Youth Adolesc [Internet]. mai 2014 [cité 4 mars 2022];43(5):846-57. Disponible sur: <https://www.urban.org/sites/default/files/publication/23946/412892-Dating-Violence-Experiences-of-Lesbian-Gay-Bisexual-and-Transgender-Youth.PDF>
50. Walters M ,Chen J, Breiding M. National intimate partner and sexual violence survey (NISVS) : 2010 findings on victimization by sexual orientation [Internet]. US Department of Justice; 2013 janv [cité 27 janv 2023]. Disponible sur: <https://www.ojp.gov/ncjrs/virtual-library/abstracts/national-intimate-partner-and-sexual-violence-survey-nisvs-2010>
51. Office for National Statistics. Women most at risk of experiencing partner abuse in England and Wales: years ending March 2015 to 2017 [Internet]. 2018 [cité 27 janv 2023]. Disponible sur: <https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/crimeandjustice/articles/womenmostatriskofexperiencingpartnerabuseinenglandandwales/yearsendingmarch2015to2017>
52. Coston B. Power and inequality : intimate partner violence against bisexual and non-monosexual women in the United States. J Interpers Violence [Internet]. janv 2021 [cité 27 févr 2023];36(1-2):381-405. Disponible sur: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29294898/>
53. Frey C. Améliorer le dépistage et la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales en médecine générale : Quel serait le contenu de la formation « idéale"? [Internet] [Thèse de médecine]. Université de Strasbourg; 2019 [cité 12 mars 2022]. Disponible sur: https://publication-theses.unistra.fr/public/theses_exercice/MED/2019/2019_FREY_Camille.pdf
54. Nous Toutes. Enquête sur le consentement dans les rapports sexuels [Internet]. 2020 [cité 3 janv 2023]. Disponible sur: https://www.noustoutes.org/ressources/Dossier_complet_JaiPasDitOui.01.pdf

55. Kelly L. Le continuum de la violence sexuelle. Cah Genre [Internet]. 2019 [cité 9 déc 2022];66(1):17-36. Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2019-1-page-17.htm>
56. Organisation des Nations Unies Femmes. 16 façons de lutter contre la culture du viol [Internet]. 2019 [cité 3 janv 2023]. Disponible sur: <https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2019/11/compilation-ways-you-can-stand-against-rape-culture>
57. Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur. Paroles étudiantes sur les violences sexuelles et sexistes [Internet]. 2020 oct [cité 25 janv 2023]. Disponible sur: https://observatoire-vss.com/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-complet_Paroles-e%CC%81tudiantes-sur-les-violences-sexuelles-et-sexistes_-de-lObservatoire-E%CC%81tudiant-des-Violences-Sexuelles-et-Sexistes-dans-lEnseignement-Supe%CC%81rieur-12_10_2020.pdf
58. Pierre-Brossolette S et al. Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France [Internet]. Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes; 2023 janv [cité 25 janv 2023]. Report No.: 2023-01-23-STER-55. Disponible sur: https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_annuel_2023_etat_du_sexisme_en_france.pdf
59. MIPROF. Les violences conjugales pendant le confinement : évaluation, suivi et propositions [Internet]. 2020 [cité 1 mars 2022]. Disponible sur: <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-violences-conjugales.pdf>
60. Denaux R. Intérêt de l'utilisation du violentomètre en tant qu'outil de dépistage des violences conjugales, enquête auprès des médecins généralistes libéraux [Internet] [Thèse de médecine]. Université de Marseille; 2022 [cité 10 janv 2023]. Disponible sur: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03833350>

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR



Document avec signature originale devant être joint :

- à votre mémoire de D.E.S.
- à votre dossier de demande de soutenance de thèse

Nom : DELHUMEN Prénom : ROXANE

Ayant été informé(e) qu'en m'appropriant tout ou partie d'une œuvre pour l'intégrer dans mon propre mémoire de spécialité ou dans mon mémoire de thèse de docteur en médecine, je me rendrais coupable d'un délit de contrefaçon au sens de l'article L235-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle et que ce délit était constitutif d'une fraude pouvant donner lieu à des poursuites pénales conformément à la loi du 23 décembre 1901 dite de répression des fraudes dans les examens et concours publics.

Ayant été avisé(e) que le président de l'université sera informé de cette tentative de fraude ou de plagiat, afin qu'il saisisse la juridiction disciplinaire compétente.

Ayant été informé(e) qu'en cas de plagiat, la soutenance du mémoire de spécialité et/ou de la thèse de médecine sera alors automatiquement annulée, dans l'attente de la décision que prendra la juridiction disciplinaire de l'université.

J'atteste sur l'honneur

Ne pas avoir reproduit dans mes documents tout ou partie d'œuvre(s) déjà existante(s), à l'exception de quelques brèves citations dans le texte, mises entre guillemets et référencées dans la bibliographie de mon mémoire.

A écrire à la main : « J'atteste sur l'honneur avoir connaissance des suites disciplinaires ou pénales que j'encours en cas de déclaration erronée ou incomplète ».

J'atteste sur l'honneur avoir connaissance des suites disciplinaires ou pénales que j'encours en cas de déclaration erronée ou incomplète.

Signature originale :

A Strasbourg, le 12/11/2023

Photocopie de cette déclaration devant être annexée en dernière page de votre mémoire de D.E.S. ou de Thèse.

RESUME :

Introduction : La violence dans les relations intimes (VRI) des jeunes est un problème de santé publique reconnu et particulièrement étudié aux Etats-Unis et Canada. Elle alerte par sa fréquence et ses conséquences sur la santé physique, mentale mais aussi par une augmentation du risque de revictimisation ultérieur. Bien qu'en France le jeune âge soit reconnu comme facteur de risque de violences conjugales par la HAS, il existe très peu d'études spécifiques à cette population.

Matériels et Méthodes : Une étude monocentrique observationnelle a été réalisée entre décembre 2020 et mars 2021 par auto-questionnaires envoyés par mail aux étudiants de l'Université de Strasbourg. L'objectif principal était de réaliser un état des lieux et de déterminer les principales caractéristiques de ces violences.

Résultats : Parmi les 7431 réponses analysées, 18,4% des étudiants déclaraient spontanément avoir déjà subi des violences au sein de leurs relations intimes et 77,4% signalaient avoir vécu au moins un fait de violence selon les critères du violentomètre. Les étudiantes, étudiants non binaires et minorités sexuelles apparaissaient comme étant particulièrement à risque de victimisation. 4 étudiants sur 10 estimaient ne pas avoir été sensibilisés au sujet et près de 3 étudiants sur 10 ayant vécu des violences ou s'étant interrogés, répondaient n'en avoir parlé à personne. Parmi ceux en ayant parlé, c'était en grande majorité à leurs amis qu'ils s'étaient adressés (62,9%). 29,8% des étudiants ont pu identifier avoir subi des violences, qu'ils n'avaient pas identifiées auparavant, grâce au violentomètre.

Conclusion : Il existe une grande divergence entre les taux de violence déclarée spontanément par les étudiants et leurs réponses selon les critères du violentomètre, témoignant entre autres d'une banalisation des violences chez les jeunes qui manquent de prévention. Face à l'ampleur des VRI chez les jeunes, le violentomètre constitue un excellent outil de sensibilisation, bien accepté par les étudiants, qui pourrait être facilement utilisé dans le milieu médical, universitaire mais aussi pour la prévention des adolescents.

Rubrique de classement : Médecine générale

Mots-clés : Violence dans les relations intimes, violences conjugales, violentomètre, étudiants

Président : Professeur Gilles BERTSCHY

Asseseurs : Docteur Yannick SCHMITT, Professeur Jean-Sébastien RAUL, Professeur Erik-André SAULEAU

Adresse de l'auteur : 10 rue du Commissaire Divisionnaire Becker, 67100 STRASBOURG